

## Le Prosopographe

23 oct. 1874 -  
Vos beaux vers, Monsieur,  
m'ont profondément  
ému. c'est un grand  
côté de votre âme vers  
la mienne. je vous  
en remercie.  
et amo.  
Victor Hugo

n°20

[www.librairiecortade.com](http://www.librairiecortade.com)

[jerome\\_cortade@orange.fr](mailto:jerome_cortade@orange.fr)

+33 6 83 59 66 21

# *Le Prosopographe*

*Jérôme Cortade*

S.A.R.L. au capital de 7500 € - RCS Pontoise - N° Siret 51293638600014 - N° TVA intra. FR06512936386

**www.librairiecortade.com**

**Pour toute commande et correspondance :**

- soit par téléphone : **06 83 59 66 21**
- soit par mail : **jerome\_cortade@orange.fr**
- soit par écrit à l'adresse : ***Le Prosopographe***

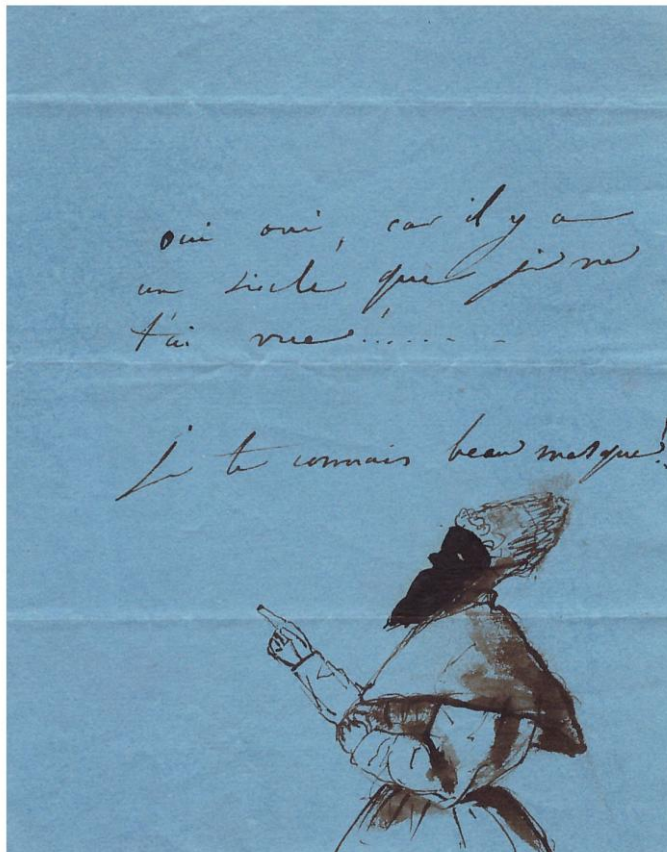
*(M. Jérôme Cortade)*

*21 Quai Georges Clémenceau.*

*78380 Bougival*

**Tous les documents sont visibles sur Paris, sur rendez-vous, 7 Rue d'Amboise.**

<b>n°1 à 50</b>	Arts & Littérature
<b>n°51 à 150</b>	Histoire
<b>n°151 à 163</b>	Second Empire



n°18

## Arts & Littérature

- Georges AURIC.** 1899-1983. Compositeur du "Groupe des Six".  
**L.A.S. (Paris), mardi 15 mai (1951).** 1 pp. 1/3 in-4, en-tête à son adresse. **250 €**

**Intéressante lettre relative à la mise en musique de textes de Montherlant ; (...)** *Je suis tout à fait d'accord au sujet des poèmes de M. de Montherlant, mais je crois qu'il serait très imprudent de ma part de vous promettre une "répétition" huit jours avant le 1<sup>er</sup> juin et un enregistrement (...). Tout ceci compromet donc un travail que je croyais pouvoir achever beaucoup plus vite et que je ne me pardonnerais pas d'improviser. Les textes de Montherlant ne supporteraient point une musique hâtivement écrite et vous comprendrez certainement mes scrupules (...).* Il propose comme première date le 8 juin voir le 15 "pour la paix de mon âme, une date absolument sûre, la répétition avec chant se faisant, dans ce cas, le 8 seulement". Auric insiste encore sur la tâche qui lui est confié, se refusant "à traiter légèrement des textes comme ceux-ci".
- Henry BAUER.** 1851-1915. Ecrivain critique dramatique.  
**L.A.S. (à Dumas fils), 25 septembre 1894.** 2 pp. bi-feuillet petit in-8 carré, en-tête à son chiffre. **120 €**

**Concernant l'attribution du rôle d'une actrice pour une pièce de Dumas ;** Bauer lui demande avec instance de donner le personnage de *Raymonde* à **Mademoiselle Dorsy** ; ce serait la consécration définitive de sa carrière ; (...) *Si j'insiste pareillement, c'est que ma protégée a du talent, un talent intelligent, sincère et vrai, qu'elle l'a déjà prouvé en une demi-douzaine de créations différentes et que jouer un rôle de Dumas sera la consécration définitive de sa carrière (...). J'ajouterais que si le rôle était destiné à une artiste, je le regretterai pour mon ami (...). Mais Mlle Gerfaut qui est une brave fille, digne d'intérêt, n'existe pas au théâtre. Elle ne sait ni parler, ni marcher, ni gesticuler, ni s'habiller... rien enfin! C'est par compassion que nous ne le disons pas. Elle gâtera votre reprise, soyez en certain (...).*

Les voix de Bornier, Pasteur, Ollivier contre Zola à l'Académie française
- Henri de BORNIER.** 1825-1901. Ecrivain, administrateur de l'Arsenal.  
**L.A.S. à un candidat de l'Académie.** Paris, 10 mai 1893. 4 pp. bi-feuillet in-8, en-tête en coin de la Bibliothèque de l'Arsenal. **300 €**

Les conseils du Directeur de l'Arsenal à un postulant à l'Académie française, discutant des chances de sa candidature et l'assurant du bon vouloir de ses confrères ; **Bornier venait d'être élu membre de l'Académie contre Zola dont il mentionne ici le nom avec ceux de Pasteur, Legouvé...** il fut reçu par Paul-Gabriel d'Haussonville au siège de Xavier Marmier. *J'ai été aussi surpris que vous de la décision de l'Académie fixant l'élection au 8 juin. C'est en effet Emile Ollivier qui, arrivé la veille, a demandé cela (...). Il est certain que vous y gagnerez une voix (...) car le faire venir à Paris en hivers n'est pas chose facile, grâce aux bronchites dont il a l'habitude fâcheuse (...). Vous aurez deux voix de plus qu'à la dernière élection, la voix d'E. Ollivier et la mienne (...). J'ai vu avant-hier Legouvé avant son départ. Il vous est toujours dévoué absolument, mais il semblait croire que vous vous désistiez (...). Quant à vous le conseiller, je ne le ferai certainement jamais, à moins que J. Simon, Legouvé, Pasteur et vos autres fidèles ne vous donnent des raisons très plausibles. En attendant, je suis pour le maintien de votre candidature. Voici pourquoi : vos chances seraient moindres pour un autre fauteuil, car les autres candidats, Zola entre autres, gagnent du terrain et beaucoup. Tout au plus si les amis de Brunetière s'engageaient vis-à-vis de vous pour l'avenir le plus prochain, tout au plus alors faudrait-il accepter. Sur ce point, c'est Jules Simon qui verra le mieux et fera le mieux. Nous sommes très agités à cause de cela ; nous en parlons tous les jours, Mme de Barnier et moi, et cela nous émeut plus que ma propre candidature. Du reste, dans quelques jours après ma réception, je serai mieux renseigné et je pourrai vous dire ce que l'on ne sait pas d'ordinaire. Pour le moment, je n'ai qu'un conseil ferme à vous donner ; soyez là le plus tôt possible. Ah! Mon cher ami, comme il y a des choses difficiles pour les braves gens, pour les hommes de talent et de cœur! (...).*
- Gabrielle BUFFET-PICABIA.** 1881-1985. Proche du mouvement Dada, épouse du peintre Francis Picabia.  
**L.A.S. à Maurice Sachs.** (Paris, 29 septembre 1937). 1 pp. in-16 sur carte pneumatique, adresse, timbres et marques postales au verso. **180 €**

Très belle lettre dans laquelle Gabrielle Picabia demande un secours : *J'ai fini (à peu de chose près) un petit travail "Souvenirs sur Apollinaire", et je voudrais bien en tirer quelque argent dont je... nous... avons un besoin si criant en ce moment. Ne voulez-vous pas m'y aider ou me conseiller? (...) Et puis je voudrais aussi des places pour votre pièce. Je vous appellerai demain (...).*
- François BULOZ.** 1803-1877. Fondateur de la Revue des Deux-Mondes, administrateur de la Comédie française.  
**L.A.S. (Paris), 19 février (1842).** 1 pp. in-8, en-tête en coins du "Théâtre français". **150 €**

**Relative à la première représentation de Lorenzino, drame en cinq actes d'Alexandre Dumas : Nous jouons Lorenzino mardi et vous avez reçu par la censure les deux manuscrits de la pièce depuis plusieurs jours. Vous m'obligeriez beaucoup de faire expédier cette affaire et de nous faire rendre lundi le drame de Dumas (...).**  
Le drame sera représenté le 24 février 1842.

6. [Aristide CAVAILLE-COLL. 1811-1899. Facteur d'orgue].  
**Correspondance adressée à Aristide Cavallé-Coll. 1856-1869.** 13 L.A.S., 18 pp. in-4 et 7 pp. in-8, adresses au verso avec timbres (Napoléon, bleu) et marques postales ; **apostilles de réponses** en tête.



**1000 €**

Très intéressante et rare correspondance adressée à l'un des plus grands et prestigieux facteurs d'orgues du XIXe siècle, par diverses fabriques ou intermédiaires, pour la construction et l'entretien de leurs grandes orgues. Renommé avec la construction des grandes orgues de l'abbaye royale de St-Denis, la dynastie des Cavallé-Coll réalisera notamment la construction de la plupart des grandes orgues de la Capitale, dont ceux de Notre-Dame de Lorette, St-Roch, la Madeleine, St-Vincent de Paul, St-Thomas d'Aquin, le Panthéon, Ste-Clothilde, St-Sulpice, la Trinité et la cathédrale Notre-Dame...

**Valenciennes, 1856 :** M. Perrin, facteur de pianos, envoie un croquis de l'église avec ses proportions, demandant un devis précis pour un orgue qui devra être placé au-dessus de l'entrée et non dans le chœur ; il s'inquiète

de savoir si les jeux de l'orgue et leurs sons seront assez puissants, demandant combien de temps il garantit les instruments et le cout d'entretien et d'accord de l'orgue ; il souhaite que l'instrument soit prêt et inauguré dans 3 mois ! Après conférence avec le maire et la fabrique, il demande de rabaisser le prix à un devis intermédiaire de 9 à 10 mille francs ; (...) *On veut absolument que le buffet ait de la montre et qu'on aperçoive les tubes comme à toutes les orgues d'églises (...). Il est entendu que vous aurez l'entretien de l'orgue à l'année (...).* **Orléans, 1856 :** à propos de renseignements confidentiels sur l'attribution du marché de l'orgue de la cathédrale Ste-Croix ; (...) *Vous savez que la tribune de l'orgue de la cathédrale et en bois, et qu'elle manque de solidité. Il ya une dizaine de jours que l'architecte qui a remplacé M. Deltour, est venu d'après ma demande s'assurer si le danger était tel que je l'avais entrevu. A la suite de son rapport, il y a eu un Conseil de Préfecture qui a décidé, dit-on, que l'orgue serait démolé pour refaire une autre tribune (...). Je désirerai bien de tout mon cœur que ça vous tombe entre les mains, quoique je sache bien que vous avez de la besogne par-dessus la tête (...).* Il donne les détails sur son concurrent établi à Orléans même, neveu du curé de St-Aignan, chanoine de la cathédrale, pour la construction de l'orgue de St-Paul ; *Si vous jugez à propos de faire quelques démarches pour l'orgue de la cathédrale, je crois que vous avez des connaissances au ministère qui pourront vous être utile (...).* Suit une discussion très technique sur l'utilisation pratique et la sonorité des claviers notamment en accouplement, etc. **Pontoise, 1856 :** sur l'accord des deux orgues (grandes orgues et celui du chœur) de St-Maclou, qui sont extrêmement faux ; l'organiste demande avec détail la révision du devis d'entretien et les modalités de paiements. **Roanne, 1859 :** du facteur de pianos J. Chollet, concernant des rumeurs sur l'offre de rachat auprès de la maison Séjalou ; *on entend journellement dire cette chose et je la combat vigoureusement, en disant qu'une maison comme la vôtre n'achète pas d'autres petits facteurs et fait construire elle-même ce qu'elle veut (...).* Suit une longue discussion sur le devis de l'orgue soumis par Cavallé auprès du curé qui a la préférence pour la facture de Beaucourt-Vangel de Lyon, qui en a visité les ateliers ; *Je me suis représenté de nouveau et lui ai fait comprendre que vous étiez l'homme le plus capable, et que tous les orgues d'importances étaient placés par vous (...). Il faut pour notre ville un orgue de 20.000 fr. On payera comptant. Dans peu de jours, on doit refaire une église à Roanne. Le conseil municipal a voté 150,000 francs et la fabrique en a autant. Ainsi, il est probable qu'il faudra un orgue beaucoup plus important que celui qu'il faut actuellement (...).* Cavallé doit peu compter sur l'organiste qui n'a que peu de poids dans l'affaire, etc.

**Reims, 1860 :** demande de devis pour la fabrication d'un grand orgue à l'église St-André de Reims qui va être construite, désirant beaucoup qu'il soit réalisé par la maison Cavallé-Coll. **Castelsarrasin, 1861 :** demande de devis pour l'église St-Sauveur, avec un budget de 15 mille francs, auquel Cavallé-Coll répond de fournir le devis sommaire de l'orgue de Narbonne pour exemple. **Bayeux, 1861 :** sur le solde de la boiserie du grand orgue par l'abbé Marie-Duclos. **Lorient, 1865 :** discussion avec le facteur de piano Schlub qui a reçu le devis confidentiel pour le placement d'un orgue d'occasion. **Villeneuve du Lot, 1866 :** demande de devis pour la construction d'un orgue avec le détail des différents jeux par clavier (grand-orgue, expressif et pédalier séparé). **Villefranche, 1869 :** précisions techniques sur le devis reçu pour la construction d'un orgue, au prix de 20 mille francs, cet orgue pour les jeux de pédales et des tuyaux qui lui sont propres et ne sont point empruntés au grand orgue. *Nous demandons que le grand-orgue soit expressif comme dans l'orgue de M. Poncet, c'est-à-dire que le grand orgue sauf les tuyaux de montre, soit renfermé dans une caisse qu'on ouvre par une pédale. Nous demandons que la soufflerie soit à pieds (...).* Sur l'encorbellement et le placement de l'organiste, les jeux propres au récit et au pédalier, le transport des tuyaux, l'accordement de l'instrument tous les trois mois, etc. ; *vous avez l'orgue de St-François à Lyon, celui de Macon, vous aurez le nôtre. M. Poncet en a deux, nous traiterons cette question que vous avez-vous-même ouverte à Paris (...).*

#### La critique d'une œuvre de David

7. **CELONY.** Peintre, agrégé de l'Académie de Marseille.  
**L.A.S. à M. Emautier,** rue porte peinte au coin de la traverse du figuier à Aix. A Paris, 27 septembre 1785. 4 pp. bi-feuillet in-4, adresse, petite déchirure due à l'ouverture de la missive, petit trou de ver en coin sans atteinte.

**350 €**

Très belle et longue lettre sur le salon académique de peinture de 1785, faisant une synthèse sur chaque artiste, et portant en particulier une critique sur le fameux Serment des Trois Horace du peintre David : *Je crois (...) ne pas devoir passer cette occasion de vous écrire sans vous donner une idée en abrégé du salon. Les détails contiennent un livret d'impressions (...) je ne citerai donc que ce qu'il y a de distingué et présenterai l'état présent de l'Académie. Elle possède en ce moment une vingtaine de peintres d'Histoire (...). Si Mr d'Angevillers n'avait pas déterminé le Roy à ordonner tous les deux ans des tableaux d'Histoire pour leur être distribué, ces messieurs seraient obligés de délaisser la trompette des héros (...) et faire en peinture des brouillies de genres et de fantaisie. Voilà le sort de ces illustres nécessiteux. Mr Vien a peint le Retour du cadavre d'Hector dans Troye. Il a le stile de la bonne école et c'est celui qui suit avec le plus de succès le petit goût*

français. Mais il est sans dégradation de ton et de lumière, ce qui lui nuit. **Mr Lagrénée** l'aîné a eû pour sujet La mort de Statira femme de Darius. (...) Ce sujet présente une occasion de faire de grands effets ; il a fait tout trop petit, trop détaillé (...) ; l'ensemble est froid et sans grandeur. **Je passe sous silence Mr Brenet, Taraval, Névée ; ils sont très médiocres. Mr David a peint à Rome Le Serment des trois Horaces pour venger la patrie. Ce tableau (pour le Roy comme pour les autres) était annoncé comme un chef d'œuvre. Le stile en est grand, la couleur belle et les détails très bien rendus. On vient au salon pour admirer ce tableau presque avec exclusion. A mon avis, il n'y a du fanatisme dans ce fait. Il est jusqu'au point que les vrais connaisseurs et les articles judicieux et non jaloux, n'osent en citer les défauts ; ils craindraient de révolter. Un académicien a mis à la porte deux de ses élèves qui s'étaient avisés de dire la vérité et de citer des défauts. Ce seigneur a craint qu'on ne lui attribue l'opinion de ses dits élèves. Je crois cette conduite aussi sincère que l'arbre tort.** **Mr Peyron** notre compatriote a mis beaucoup d'effet dans son tableau. C'est Alceste mourante et faisant ses adieux à son époux. Il a réuni la lumière sur Alceste et en a privé tout le reste du tableau avec outrage. On objecte avec raison que lorsque une grande lumière frappe dans un lieu, il ne reigné pas dans les objets voisins une obscurité outrée et ténébreuses (...). **Mr Renaud** a doné Pyrus tuant Priam enlevé de sa famille réfugiée auprès des dieux pénates. Cet artiste s'est déjà annoncé avec une transcendance décidée dans les autres salons précédents. C'est à mon gré le vray peintre d'Histoire de l'Académie, celui qui annonce les plus grands moyens (...). C'est un habile homme en tout, génie, dessin, couleurs ; tout cela s'y trouve et c'est beaucoup (...). **Mr Vincent** (...) qui a du talent, a voulu changer de manière et prendre un ton simple et sévère. Je crois qu'il a perdu à ce changement. Mais c'est le ton actuel de l'Académie, et il y a une Révolution en peinture comme il y en a eu une dans la musique (...). **Mr Callet** (...) est d'une grande manière et c'est un de ceux qui se sont distingués (...). Suivent encore les critiques des peintres **Ménageot**, qui vit d'une composition noble, et d'un bel effet ; « M. V\* Amédée, peintre du Roy de Prusse », très critiqué ; il vaut mieux ne pas concourir que de le faire à son détriment (...). Son parent vit-il toujours et son fanatisme continue-t-il ? Oh oui ! Et de poursuivre : **Madame Lebrun et Madame Gérard sont des femmes habiles en portrait et tiennent le haut bout dans cette partie** (...). **La sculpture est supérieure. On peut trouver des défauts dans les meilleurs tableaux du salon. Il y a des chefs d'œuvre dans cette partie.** Et de mentionner ceux des sculpteurs **Stouf** et **Julien**.

8. **Gilbert CESBRON**. 1913-1979. Ecrivain.  
**L.T.S. et L.A.S. avec croquis, à André Parinaud**. Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1952. 1 pp. in-4 ; (Paris), 18 mai 1962. 1 pp. in-8, en-tête à son nom estampé.

250 €

**Très belle lettre au moment où l'écrivain publie son grand succès littéraire, Il est minuit, docteur Schweitzer ; Votre lettre m'apporte deux plaisirs : celui d'apprendre que vous êtes chef des Informations de Arts, celui d'apprendre que vous avez aimé mon livre. Je vous remercie de votre offre. Mais je ne veux surtout pas d'adaptation radiophonique du livre, du moins pour l'instant. C'est la même raison qui m'a fait refuser à dix Société les droits d'adaptation cinématographique. Des événements récents on rendu la question des prêtres ouvriers trop tendue et, d'autre part, le rayonnement du film ou de la radio est beaucoup trop universel (par rapport à celui du livre) (...) étant donné la complexité et surtout l'évolution de la question (...).**  
**Joint : croquis représentant l'Institut avec un bel envoi** sur le ton sarcastique de l'écrivain : *Crapule! Tu y seras avant moi, en bicorne, pour m'y accueillir avec des sarcasmes... (...).*

9. **Ernest CHAUSSON**. 1855-1899. Compositeur.  
**L.A.S. San Domenico di Fierole, Villa Papeniano, dimanche soir**. 1 pp. bi-feuillet in-12.

180 €

Transmettant une composition ; *Je viens d'écrire à Monsieur de Serres de vous faire parvenir le manuscrit que vous me demandez. J'espère qu'il vous parviendra en temps utile (...).*

10. **Léonard CHODZKO**. 1800-1871. Ecrivain, historien polonais.  
**L.A.S. à M. le Comte (de Nemours)**. Paris, 31 décembre 1848. 1 pp. bi-feuillet in-8, petite armoirie estampée en tête.

80 €

Belle lettre évoquant les événements de 1848 et espérant le retour de la Monarchie ; **Au milieu des évènements qui ont pesé sur la France, chacun a eu sa part de malheur, pauvre ou riche, vainqueur ou vaincu, tous ont souffert, et moi plus que personne. Dans ces grandes adversités, ma pensée n'a cessé de vous suivre (...). Mais hélas, M. le Comte, ceux qui vous ont succédé, m'ont ôté, depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, la position modeste et honorable que votre bonté m'avait faite. On m'avait fait espérer un dédommagement, mais les noms changent et le système de démolition reste le même. Je prends la liberté de vous entretenir de ces tristes choses parce que ma reconnaissance me fait un devoir et un besoin de vous tout confier (...)** **Mon âme s'est émue, Monsieur le Comte en entrevoyant l'espoir de votre retour. La France a bien besoin de vos lumières et de votre haute intelligence. Le pays, dans son admirable raison, vous a profondément regretté (...). Nous avons voulu, ma femme et moi, à l'occasion du Nouvel An (...) nous joindre à ceux dont les vœux ardents vous ont suivi dans une terre étrangère et vous reverront avec bonheur dans votre patrie (...).**

Professeur lituanien, attaché au prince Oginski en 1819, Léonard Chodzko avait parcouru toute l'Europe avant de se fixer à Paris en 1826. Lors des événements de juillet 1830, il fut aide de camp du général La Fayette, et devint membre des principaux comités polonais. Il occupa les fonctions de bibliothécaire à la Sorbonne, puis à Ste Geneviève.

n°1. Georges Auric sur la mise en musique de texte de Montherlant

90 RUE DU FAUBOURG S<sup>t</sup> HONORÉ, VIII<sup>e</sup>  
ANJOU 14-89

Mardi 15 Mai

Cher Monther,

je m'excuse de vous écrire ainsi tard, mais je suis revenu de Tonnare aujourd'hui seulement et je n'avais malheureusement pas votre adresse dans mes papiers...

Je suis tout à fait d'accord au sujet des poèmes de M. de Montherlant mais je crois qu'il serait très impudant de ma part de vous proposer une "réhabilitation" huit jours avant le 1<sup>er</sup> juin et un anniversaire le 1<sup>er</sup> Juin... Depuis votre coup de téléphone, mes "obligations" (Néla!) pour ce soir de Mai se sont énormément multipliées. De retour ce matin, je dois repartir vendredi pour Bordeaux et ne devrais être à peu près définitivement qu'au cours de la semaine prochaine (par conséquent vers le 23). Tout ceci compromet donc un travail que je voulais pouvoir achever beaucoup plus vite et que je ne me permettrais pas d'impressionner. Les textes de Montherlant ne s'approprient pas une musique d'ensemble et vous comprendrez certainement mes scrupules.

Je pense que le programme de vos émissions dominicales vous permettra de dépasser celle-ci. J'ajoute que l'idéal serait (pourvu vous "acceptiez" me semble-t-il, la venue) que nous agissions la possibilité de le faire le vendredi 8 Juin (je n'ai pas votre proposition le 15 qui serait, pour la paix de mon âme, une date absolument maudite, la répétition avec chat se faisait, dans ce cas, le 8 septembre...).

Excusez ces complications imprévues, cette longue lettre, et me que je fais sans doute vous tomber. Mais - une dernière fois - laissez-moi vous dire que je ne refuse à traiter légèrement des textes comme ceux-ci.

n°3. Les voix de Bornier, Pasteur, Ollivier contre Zola à l'Académie française (1893)

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL  
Administrateur

Paris, le 10 Mai 1893

Mon cher ami,

J'ai été accablé de vœux pour vous de la députation de l'Académie Française l'élection au 8 Juin. C'est, en effet, Emile Ollivier qui, arrivé la veille, a demandé cela, pour une certaine part d'usage: c'est qu'il serait cruel de remettre au mois de Janvier une écriture de ballottage. De plus, il est certain que vous y gagnerez une voix, la dernière, car le faire venir à Paris en hiver n'est pas chose facile, grâce aux bronchites dont il a l'habitude de souffrir.

Mais avant, que gagnerez-vous à ce changement de date? Il est certain encore que vous aurez dans l'air de plus qu'à la

n°23. Lettre d'Anatole de La Forge à Victor Hugo

Paris, le 24 mai 1899.

MINISTÈRE de l'Intérieur  
DIRECTION DE LA PRESSE  
Cabinet

cher et illustre maître,

l'approbation que vous daigniez donner à mon modeste travail sur l'histoire de la liberté de la Presse en France est un grand honneur pour moi, au surplus je me suis dans ce travail surtout inspiré et éclairé de votre opinion. Je n'ai été qu'un des reflets de la lumière Victor Hugo!

Lundi prochain, cher maître, je ne pourrai avoir l'honneur de m'arriver à votre table hospitalière auprès des anges de votre foyer, car je serai à Meximénil où j'ai vaqué avec le Directeur du Journal des Débats, service de témoin à l'honorable Directeur en chef de l'officiel qui se marie dans votre ville natale. C'est vous dire que j'irai visiter très aimablement la Maison historique dont parlait aujourd'hui vous M. Oudet votre collègue au Sénat et à votre illustre grand administrateur, à tout respectueusement à vous, Anatole de La Forge.

n°13. Paul Dukas envoie ses vœux (1930)

84 rue de Valenciennes 16<sup>e</sup>

17 Juin 1929

Mon cher ami,

Voici les vœux modestes de mon élève!

J'ai les vœux de tous mes maîtres sous pour 1930 sous soit aussi chic que vous pourriez le désirer, de tous vos souhaits pour votre élève et de mes vœux sincères amicaux.

Paul Dukas

11. **Jean-Louis CURTIS.** 1917-1995. Ecrivain romancier ; Prix Goncourt (1947), et Grand Prix de littérature de l'Académie (1972).  
**L.A.S. et Manuscrit "les romans de Sartre dans la Pléiade : le romancier victime du théoricien.** *S.l.n.d. (1991).* 1 pp. et 5 ff° in-4, ratures et corrections. **320 €**
- Intéressant article manuscrit écrit à l'occasion de la publication des œuvres de Sartre dans la Pléiade ; belle critique littéraire** remplaçant le roman existentialiste dans la littérature ; (...) *Si Sartre examine avec tant d'insistance les conditions du roman, c'est pourtant moins par esthétisme que par morale. Il a élaboré une philosophie de la liberté et de l'engagement dans laquelle engagement et liberté sont les figures mêmes d'une atroce nécessité existentielle (...). Sartre voulait que le roman incarnât ces notions morales. Pour que ses personnages fussent libres, il pensait qu'il devait éviter, en tant que romancier, d'intervenir dans leur destin (...). Ayant posé ce postulat initial, cet interdit majeur, Sartre en tirait un torturant système de contraintes techniques et stylistiques, suffisant pour tuer dans l'œuf toute velléité créatrice, tout élan joyeux de l'imagination. Mais comme il était aussi un homme prodigieusement doué, un de ces auteurs virtuoses qui, selon le mot du philosophe Lagneau à propos de Barrès, ont "volé l'outil", Sartre était capable de donner le change (...). Suit l'analyse de la Nausée, Les chemins de la Liberté, les Mots... (...) Si le roman de fatalité n'appartient sans doute pas à la grande chaîne dont les sommets se succèdent entre Balzac et Proust, entre Dostoïevsky et Thomas Mann, entre Dickens et Joyce, il faut reconnaître que c'est, malgré ses longueurs, ses piétinements, ses tunnels d'ennuis (...) un étonnant assemblage de bravoure dont le moindre ferait honneur à n'importe quel romancier d'aujourd'hui (...).*  
**Joint une lettre de Curtis acceptant une invitation ; J'accepte volontiers de participer au débat sur le journal de Gide. Je vous remercie d'avoir songé à me solliciter (...).**
12. **Edouard DETAILLE.** 1848-1912. Peintre sujet militaire, élève de Meissonier.  
**L.A.S. au général (Cornat).** *S.l.n.d. (1880).* 1 pp. bi-feuillet in-12, en-tête à son adresse. **120 €**
- Rendez-vous du général dans l'atelier du peintre, à propos de son tableau de la distribution des drapeaux à Longchamp le 14 juillet 1880 ; Detaille sera absent au début de la semaine ; (...) *Par conséquent, jeudi matin, je serai à votre disposition à 10h. Je vous demanderais, si vous en trouvez l'occasion, de vouloir bien prévenir le général Appert que vous venez à mon atelier (...) parce que le général devait venir un matin de cette semaine et que nous n'avions pas fixé de jour (...).*
13. **Paul DUKAS.** 1865-1835. Compositeur.  
**L.A.S. (Paris), 1<sup>er</sup> janvier (1930).** 1 pp. bi-feuillet in-8. **170 €**
- Le musicien envoie un autographe musical avec ses vœux ; (...) *Voici les trois mesures demandées! Je les charges de tous mes meilleurs vœux pour que 1930 vous soit aussi chic que vous pourrez le désirer (...).*
14. **Paul DUKAS.** 1865-1835. Compositeur.  
**L.A.S. S.l., 12 février 1933.** 1 pp. in-8. **170 €**
- A propos d'une réunion syndicale ; (...) *J'espère y assister, mais de toute façon, commencez sans moi au cas où, d'ici là, il me surviendrait quelque empêchement (...).*
15. **Georges ESPARBES.** 1863-1944. Ecrivain.  
**L.A.S. à sa très chère amie.** *Fontainebleau, 4 novembre 1915.* 1 pp. ½ bi-feuillet in-8 en-tête en coin du Palais national de Fontainebleau. **50 €**
- Esparbès sollicite une cantatrice de venir chanter pour la cause des blessés et des prisonniers ; (...) *Je sais, comme tout le monde sait en France, que vous leur faites oublier leurs peines et qu'ils puisent dans vos admirables chants la force de surmonter leur douleurs. Une charmante fée de Fontainebleau, mon amie Madame la comtesse Benedetti, a sollicité votre généreux concours en faveur de l'œuvre des prisonniers de Guerre qu'elle dirige si vaillamment. Je vous supplie de faire bon accueil (...) et de venir vous faire applaudir sur vos amis connus et inconnus (...). Je vous prédis le succès le plus enthousiaste (...). Avec l'espérance que vous direz un joli « oui » de la plus délicieuse bouche qui soit au monde ! (...).*
16. **Edouard FOURNIER.** 1819-1880. Ecrivain, historien.  
**L.A.S. S.l.n.d.** 1 pp. bi-feuillet in-8. **100 €**
- L'art de la critique dans toute sa splendeur : *Ah! Mon ami, quelle pièce! Le comble de l'idiot, le suprême du placage et du panaché ; le dernier mot de la mosaïque à outrance, où le drame emboîte le pas avec la Comédie boutiquière ; un morceau de madapolam taché de sang, mais tout aussitôt lavé pour qu'il n'y paraisse pas et pour que la pièce finisse gaiement ; que sais-je? Un vieux dénouement d'ambigu, dans une arrière boutique de scribe, sous son enseigne natale du Chat noir au coin de la rue Trousse-vache. C'est infect! (...).*  
 En référence au "Chat noir" et au quartier Montmartre, Fournier écrira en 1877 une *Histoire de la butte des moulins.*

17. [GALLICANISME]. François-Dominique de Reynaud de MONTLOSIER. 1755-1838. Homme politique.  
L.A.S. à M. Agier, membre de la Chambre des députés. S.l., 17 mars 1827. 3 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso, cachet de cire rouge. **320 €**

**Très belle lettre politique ;** Vous venez de faire une glorieuse campagne, nous vous devons, ainsi que tous vos amis des compliments de félicitation pour vos efforts, et aussi des compliments de condoléances pour votre peu de succès. Vous avez trompé beaucoup de monde et fait perdre beaucoup de paries (...). **J'ai écrit une longue lettre à Chateaubriand**, il vous la montrera probablement. Comme il n'est pas facile de l'aller trouver à sa Barrière d'Enfer, je vous dirai que ma lettre roule sur les points suivans (...). Il critique l'action du gouvernement de son « comité de conscience » composé de **l'abbé Thouin, Mac-Carthy**, deux jésuites, les **cardinaux La Fare, Latil, Clermont-Tonnerre, l'abbé Fraysin** ; auxquels est joint un « comité de conscience » avec Messieurs **de Bonald et Vitrole**, avec les avis de **Beugnot, de Lévis, Berryer, Billecoq** ; *Tout cela ressortissant et sous la direction d'un conseil particulier établi à Rome (...)*. Montlosier cite encore **Royer-Collard, Hyde de Neuville, Sébastiani**. *Le dix-huitième siècle, en attaquant la religion et les prêtres par le mépris, a travaillé à les anéantir ; le siècle présent, en cherchant à les relever outre mesure, travaille à la même fin*. Il poursuit avec une analyse politique et ses réflexions des principaux événements du début de la Révolution, concluant : *Méfiez-vous des hommes qui ne croient point aux prêtres parce qu'ils ne croient point à Dieu. Méfiez-vous aussi de ceux qui ne croient à Dieu que par les prêtres (...)*.

- 17bis [GALLICANISME]. François-Dominique de Reynaud de MONTLOSIER. 1755-1838. Homme politique.  
Manuscrit autographe signé ; *De la Religion et des Missionnaires*. Randon, 23 novembre 1824. 7 pp. in-4, quelques ratures et corrections. **550 €**

**Texte virulent du comte de Montlosier, attaquant la politique religieuse de Charles X.** Le Conseil des ministres venait de présenter les ordonnances sur la reconstitution des congrégations religieuses et introduisant la condamnation du sacrilège dans la législation. (...) *C'est un fait que si la Révolution française s'était déclarée dix ans plus tôt, et que j'y eusse figuré, c'eût été comme un démocrate, un impie, un franc vaurien. Il serait peu intéressant, Monseigneur, de vous faire part des voies par lesquelles il a plu à la providence de me ramener (...)* **On croit partout que les prêtres, prenant avantage des dispositions politiques du feu Roi, des sentimens pieux de Monsieur, de Mgr le duc et Mde la duchesse d'Angoulême, ainsi que du dévouement d'une multitude de bons royalistes, ont formé dès les premiers moments de la Restauration, sous des prétextes religieux, le projet d'envahir la France et de la mettre sous leur domination.** *Pour parvenir à ce but, le plan a été d'abord de s'emparer de l'éducation des classes pauvres au moyen des Frères de la Doctrine chrétienne ; de s'emparer ensuite de l'éducation de la classe riche par l'introduction exclusive et systématique des prêtres dans les collèges et dans toutes les parties de l'enseignement ; ce double plan a été corroboré par le rappel, le retour et finalement la prépondérance des Jésuites (...).* *Monseigneur, ces rumeurs ont-elles de la réalité ? Je n'ai ni le devoir de m'en informer, ni le goût de le savoir. Mais voici ce que je sais, et mon devoir est de vous le dire, c'est qu'elles ont la plus fâcheuse publicité. Toute la France des Bourbons est dans la persuasion qu'elle est gouvernée non par son Roi, par ses ministres, par des hommes d'État, mais comme l'Angleterre des Stuarts, par des moines et par des prêtres (...).* *Les rédacteurs du Drapeau blanc m'écrivent ici que leur opinion (...) est que dans les circonstances, le gouvernement doit se faire jésuite afin que les jésuites ne se fassent pas gouverner (...). Je dois vous crier du haut de ma montagne, que vous allez perdre le Roi, la religion et la France. J'y étais lorsqu'on dit un jour presque devant moi à Louis 16, de se faire constitutionnel à l'effet de modérer la Constitution. On lui dit ensuite de se faire révolutionnaire, et on lui mit le bonnet rouge (...). Dans cet ensemble de circonstance qui donne à la monarchie française aujourd'hui la plus singulière attitude, ma détermination n'est pas indécise (...). Je prévois que mes combats ne sont pas finis (...). Ma volonté comme soldat du roi et comme soldat de Jésus Christ, est de m'opposer au système de destruction qui se prépare et de m'immoler, s'il le faut, pour le renverser (...).*

18. **Delphine de GIRARDIN**. 1804-1855. Née Gay, femme de lettres, épouse d'Emile de Girardin, tint un salon célèbre.  
Billet aut. avec dessin, à Mme Guyet. Janvier 1835. 1 pp. bi feuillet in-16, adresse au verso avec marques postales. **200 €**

Charmant billet avec dessin de Mme de Girardin : *Oui oui, car il y a un siècle que je ne t'ai vue!... Je te connais beau masque!*

19. [Jean-Antoine HOUDON. 1741-1828. Sculpteur]. **Edmond DUVAL**. Petit fils du sculpteur.  
Copie de correspondance et notes. S.d. (circa 1829-1860). 6 pp. et 10 pp. in-8 carré, fine écriture dense. **400 €**

**Importantes notes biographiques et iconographiques sur le célèbre sculpteur Houdon, d'après les archives de l'artiste et rédigées par son petit-fils, Edmond Duval.** L'ensemble comprend :

- Note détaillée rédigée par la famille quelques temps après la mort du sculpteur, présentant de manière complète **une des premières biographies de l'artiste** à travers ses principales œuvres (2 pp. in-8, écriture très dense) ;
- **Copie de la correspondance de Houdon** : depuis l'Académie de Rome, en janvier 1767, à propos de la fontaine du Bernin, et mentionnant Caffieri, Natoire ; lettre adressée au peintre Bachelier en octobre 1794, particulièrement intéressante et dans laquelle Houdon détaille lui-même sa carrière artistique avec ses principaux travaux ; il apporte d'ailleurs à ce sujet, ces précisions : (...) *Je ne puis m'empêcher d'observer en finissant cette espèce de nomenclature, que je n'aurai jamais fait si votre amitié ne l'eût exigé de moy, que (...) malgré les anciennes lois, on a surmoulé mes ouvrages, on les a défigurés en y mettant mon nom ; d'autres encore moins honnêtes les ont simplement copiés en y mettant le leur, et qu'au mépris des décrets de la Convention en faveur des Arts et des propriétés, on continue à les vendre, les exposer, les promener publiquement et à me frustrer ainsi des fruits de mon labeur (...). En résumant le récit de mes travaux, je ne puis dire que je ne me suis véritablement livré qu'à deux études qui ont rempli ma vie entière et auxquelles j'ai consacré tout ce que j'ay gagné (...): l'anatomie et l'art de fondre (...).*
- Copie de la correspondance adressée à Houdon : à propos d'une commande en juin 1795, pour la figure de la Philosophie placée dans le salon de la Liberté ; du ministre de l'Intérieur en octobre 1795, nommant Houdon à l'Institut ; sa nomination



par Champagny, à la place de professeur des Ecoles spéciales de Peinture, Sculpture et Architecture en 1805 ; billet de Vivant-Denon le prévenant de la venue de l'Empereur à une séance de l'Académie ; deux recommandations du duc de Saxe-Gotha.

- « **Récapitulation des ouvrages de sculptures fait par Mr Houdon**, sculpteur du Roy et membre des Académies de Paris et de Toulouse », recensant d'après les archives de Houdon, plus d'une centaine d'œuvres réalisée entre 1765 et 1783, auxquelles s'ajoute une liste des bustes attribuées par Duval ; parmi les œuvres du sculpteur, figurent notamment : *un grand écorché de grandeur naturel, plus fait un petit écorché de 18 pouces d'auteur (sic) pour servir d'étude aux élèves (...)* ; *buste de M. Diderot, a été exécuté en marbre (...)* ; *un bas-relief exécuté en pierre pour le portail de l'Eglise de Ste Geneviève de Paris représentant notre Seigneur donnant les clefs à St-Pierre (...)* ; *un monument en marbre pour le feld-maréchal Prince de Galizin déposé dans l'Eglise basse de Moscow [et divers autres pour le même prince]* ; *un buste en marbre de l'Impératrice de Russie pour Mr le comte Strogonof* ; les bustes de marbre de Monsieur frère du Roy, de Madame, d'Adélaïde et de Victoire de France ; *deux petites figures de Voltaire assis dans un fauteuil drapé à l'Antique, en terre cuite, et en marbre et en bronze (...)* et le buste de Voltaire pour le foyer de l'Académie française ; plusieurs figures pour la salle de la Comédie de Versailles ; « nayades » *pour servir de fontaine au jardin de Monceaux de Mr le duc de Chartres (...)* ; le détail du monument pour la famille du comte d'Ennery à Pontoise ; *modèle d'une statue de Cérès de 6 pieds exécuté en pierre pour la salle à manger de Maison, à M. le comte d'Artois (...)* ; *une tête à l'antique de Mr le comte de Buffon, en marbre, envoyé à l'Impératrice de Russie (...)*. Etc. Statues en pied de Voltaire pour son tombeau au Panthéon, de Washington, d'Alexandre empereur de Russie, de Napoléon, en marbre et en terre, etc.

20. **Victor HUGO**. 1802-1885. Ecrivain.

**L.A.S. à Eloi Johanneau**. S.d., 23 octobre (1844). 1 pp. double feuillet in-12 liseré de noir ; **accompagnée de son enveloppe** avec marques postales.

€

Très belle lettre de Victor Hugo à son voisin et ami de la Place Royale (actuelle Place des Vosges à Paris), lui adressant ses compliments les plus profonds ; *Vos beaux vers, Monsieur, m'ont profondément ému. C'est un grand cri de votre âme vers la mienne. Je vous remercie. Ex imo. Victor Hugo.* Jouhanneau avait partagé l'écrivain sa passion pour les antiquités celtiques.

21. **Vincent D'INDY**. 1851-1931. Compositeur.

**2 L.A.S. S.l., 18 & 23 novembre 1909**. 3 pp. bi feuillet in-12.

300 €

A propos d'une critique sur les méthodes d'éducation musicale de Vincent d'Indy ;

- (...) *Je ne puis (...) que vous féliciter d'avoir pu établir aux "Marges" cette liberté de dire qui n'existe guère, hélas, dans les grands journaux quotidiens. Pour moi, je vous assure que je suis enchanté d'être attaqué par les esprits rétrogrades, parce que cela me prouve d'abord que mon enseignement est bon et sain puisqu'on a peur de lui ; et ensuite, parce que (...) je me divertis infiniment à constater de plus en plus à quel point les critiques professionnels sont ignorants de ce dont ils écrivent. Laissez-donc dire de moi tout ce qu'on voudra dans les "Marges", cela m'amuse et ne m'empêchera jamais de bien faire (...)*. Il ajoute en p.s. : *J'ai demandé la Turque à plusieurs librairies sur les boulevards ; il m'a été répondu que ce n'était pas édité en France???... Je voudrais bien lire cela, mais ne me l'envoyez pas, je désire l'acheter (...)*.

- *Je suis confus de votre obligeance (...), je ne sollicitais pas ce présent, mais seulement le renseignement touchant l'éditeur de l'ouvrage (...). Je crois M. Willermoz trop consciencieux en sa critique pour avoir (comme hélas! tant de journalistes) parlé d'une chose dont il ignorait le premier mot. Cette hypothèse écartée, et étant donné qu'il a dû s'entourer de tous les renseignements nécessaires pour juger mon enseignement à la schola, c'est-à-dire, assister à mes cours, consulter mes élèves (...), lire mes ouvrages sur l'éducation musicale, comment se fait-il qu'il présente dans ses articles et affirme l'authenticité d'un système d'enseignement donné par moi, tandis que celui que je professe à la Schola, est diamétralement l'opposé? (...) **Croyez que j'attache une bien médiocre importance à l'opinion des critiques (...)** qui ne diminuent en rien, à mes yeux, l'intérêt des marges et surtout la valeur artistique de ce que vous y écrivez (...)*.

22. **Eugène ISABEY**. 1803-1886. Peintre, fils du fameux portraitiste Jean-Baptiste Isabey.

**L.A.S. à son cher Alfred**. Jeudi 13. 1 pp. in-8 bi-feuillet.

250 €

Intéressant billet du fameux peintre, probablement adressé au ministre des Beaux Arts, Nieuwerkerke, recommandant son protégé, **Johan Jongkind** qui est sur le point d'achever un travail ; *Jongkind, mon élève, est malade depuis assez longtemps. Son tableau est acceptable, mais il lui faudrait encore quelques jours. Peux-tu les lui accorder, c'est pour lui une question bien sérieuse ? (...)*.

23. **Anatole de LA FORGE**. 1820-1892.

**L.A.S. à Victor Hugo**. Paris, 24 mai 1879. 1 pp. bi-feuillet in-4, en-tête en coin du Ministère de l'Intérieur, Direction de la Presse.

180 €

Lettre d'hommage au grand écrivain : *Cher et illustre maître, l'approbation que vous daigner donner à mon modeste travail sur l'Histoire de la liberté de la Presse en France est un grand honneur pour moi. Au surplus, je me suis dans ce travail surtout inspiré et éclairé de votre opinion. Je n'ai été qu'un des reflets de la lumière de Victor Hugo! Lundi prochain, cher Maître, je ne pourrai avoir l'honneur de m'asseoir à votre table hospitalière auprès des anges de votre foyer, car je serai à Besançon où je vais avec le Directeur du Journal des Débats servir de témoin à Aron, rédacteur en chef de l'Officiel qui se marie dans votre ville natale. C'est vous dire que j'irai visiter pieusement la Maison historique dont parlait un jour chez vous M. Oudet votre collègue au Sénat et votre ardent admirateur (...)*.

n°7. Critique du salon de peinture de 1785 et du Serment des Horace de David

à Paris le 27 septembre 1785.

Je crois, Mon cher bon ami ne pas devoir passer cette occasion de vous en-  
 verser une idée en abrégé de mon salon. Le détail concernant un livre  
 d'impression; que soit ce si de tout, en fait une analyse; et ne sera donc  
 que ce qu'il y a de distingué et présentement relatif présent de l'académie.

Me perdisse en ce moment une réimpression de peinture d'histoire sont la  
 quatrième partie m'ont un nom. Je n'ai dans celles n'ont pas déterminé le  
 lieu à exposer tous les deux ans des tableaux d'histoire pour leur être  
 distribués, en même temps et les deux de séparer la trompe des livres pour  
 prendre la payelle et faire en peinture des bustes de genre et de caractère  
 vira le sort de ces ouvrages nombreux.

Mais vien a peint le Salon de culture d'histoire dans bronze, il a l'école de  
 la bonne école, et est ainsi que fait avec les plus de succès la plus gent  
 paniers, mais dont sans l'opinion de ton et de lumière, ce qui lui rest.

Mais l'opinion l'aine a en pour sujet la mort de Néron femme de Néron,  
 cette mort ou alexandre sur Josephus leur Rome écrite, ce sujet présente  
 une occasion de faire de grands effets. Il a fait tout trop petit, trop détaillé  
 les détails sont connus et fins, l'ensemble est froid et sans grandeur.

Je pense sans négliger, ma Annet l'ameur, suri, les sont les meilleures.  
 Me d'avis a peint à Rome le moment des trois horaces pour venger la  
 patrie, ce tableau (pour le Roy comme les autres) est aussi comme un chef  
 d'œuvre, le style en est grand, la couleur belle et les détails très bien rendus  
 en tout son salon pour admettre ce tableau pourvue exclusion, a mon  
 avis il y a du fanatisme dans ce fait, il est jusqu'à un point que les  
 vains, connus et les artistes judicieux et non valent, n'est en état de s'opposer  
 les universités de Rome, un académicien a mis à la porte deux de ses élèves  
 qui s'étaient avisés de dire la vérité et de citer des défauts, ce s'opposer  
 a croient qu'on ne lui attribuait l'opinion de ses deux élèves, je suis cette  
 conduite avec sincère que l'arbre soit.

Mais pensen notre compatibilité  
 a mis beaucoup d'effort dans son tableau, est allée momentanément et passant  
 sa action, a son esprit. Il a manqué la lumière, sur allé et en a prié  
 l'oubli de l'œuvre, sur l'œuvre, on s'oppose avec raison que nous  
 une grande lumière propre dans un lieu, il ne reçoit pas dans les yeux d'une  
 distance, culture et l'œuvre, cela est bon de nature, à faire en soi, mais.

n°19. L'inventaire des œuvres de Houdon par son petit-fils, Edmond Duval

Alcibiade, 3e ouvrage de sculpture fait par M. Houdon, Sculpteur du Roy  
 et membre des Académies de Paris et de Brousses.  
 A commencer avec l'année 1769.  
 Paris.

n° 1<sup>er</sup> Un grand socle de granit noir plus  
 sur un petit socle de 18 pouces d'auteur pour  
 servir de base aux livres.

n° 2 Un 5<sup>e</sup> buste sur deux pieds de proportion  
 exécuté en marbre pour l'église des Chartreux  
 de Rome.  
 plus de même sur 2 pieds et demi d'auteur

n° 3 Un 5<sup>e</sup> buste, Apollon de grandeur naturelle.

n° 4 3 bustes de caractère en terre cuite représentant  
 la res la douleur et le deuil.

n° 5 Buste en terre de Mad. Charbon en Suisse

n° 6 Buste en terre de Mad. de Ville de la Comédie Française

n° 7 Buste en terre de Mad. Brault.

n° 8 Buste en terre de Mad. de Lili.

n° 9 Buste en terre de M. ... Bourgeois, rue de la Vierge

n° 10 Une figure sur 2 pieds de hauteur représentant  
 un praticien des fêtes l'opéra, en bronze  
 à l'académie et a été exécuté en bronze

n° 11 Buste de M. de D'Orléans et a été exécuté en marbre

n° 12 Buste de M. Capponnier, garde de la  
 Bibliothèque du Roy et de l'Académie des Sciences

n° 13 Buste de Charles IX Roy de France

n° 14 Buste de M. Dauvergne, Secrétaire de l'Opéra

n° 15 Buste en terre de M. de Lili.

n° 16 Buste en terre de M. de la Barre, de l'Université

n° 17 Buste de la duchesse de Saxe Gotta

n° 18 Médaille du Duc et de la Duchesse de Saxe  
 Julia et du Duc Tese.

n° 19 Buste en terre de M. de la Barre, de l'Université

n° 20 Buste de M. de la Barre, de l'Université

n° 21 Buste de M. de la Barre, de l'Université

n° 22 Médaille de Mad. de la Barre, de l'Université

n° 23 Buste de Mad. de la Barre, de l'Université

n° 24 Buste de Mad. de la Barre, de l'Université

n°22. Recommandation du peintre Jongking par Isabey

Mon cher Alfred

Jongking, avec s'élève en  
 malade depuis assez long-temps  
 son tableau, est acceptable  
 mais il lui faudroit encore  
 quelques jours, pour te  
 les lui accorder, c'est pour  
 lui une question bien  
 sérieuse ?

Tout à toi de cœur  
 P. Isabey

Vendredi 13.

n°39. La critique du salon de peinture de Bruxelles de 1864 : le tableau de Courbet provoque un scandale

Jadis - le détail.  
 Millet - (Je me ai déjà en a temps de m'entre; il y joint)  
 pages qui rapportent y veni x' dans le d'après, la scène  
 la suit.

Belly - l'œuvre balat au bagne le long de rail

Belly - Une Marine

En attendant, mes cher ami, j'espère que je a me, d'arrai  
 plus que que son amour, mes, très, le même, retour,  
 le moment que je hâte de t'en, me, v'ant, et  
 d'une d'ici d'attente, ce m'entre de l'œuvre, ainsi  
 et de beau. etc.

7 Rouen

Mardi.  
 J'ai reçu un nouvelle lettre d'information de l'œuvre, ma,  
 je n'y trouve que des prédictions amères.

Morvan (Anquet) (La sculpture la plus en vogue à Paris parmi les  
 bourgeois) Un bagneux - de buste de l'œuvre

Morvan (M) a signalé avec un tel de lui) le présent de M. André  
 Cherry, réacteur. (est à moi à tout, et tout, sans à point, en  
 il ne se ne rappelle que l'œuvre, réacteur, et admet que dans  
 son élagage, etc.)

Rouen - (le détail que point y a, etc.) de deux aux fils  
 de son bon (la pente de l'œuvre, etc.) de l'œuvre, etc.

Milly - (le détail que point y a, etc.) de deux aux fils

24. **Camille MAUCLAIR**. 1872-1845. Ecrivain, critique et historien d'art.  
L.A.S. à Francis Jourdain. Rue du Cherche-Midi, 27 décembre 1933. 4 pp. bi-feuillet in-8. **200 €**
- Très belle correspondance dans laquelle Mauclair se révèle à son habitude en dénonçant la décadence de l'art français ; il est touché de lettre de Jourdain et espère que son correspondant pourra lire sa brochure ; (...) Car vous y constaterez que mes idées sont presque absolument les vôtres, si je me rappelle vos déclarations de naguère à l'enquête du congrès des architectes de Moscou et une conversation que nous avons eue chez Besnard. Des circonstances pénibles m'ont jadis tenu éloigné de Paris durant bien des années. On en a profité pour me desservir auprès de vous par tous les moyens, et notamment par des falsifications de textes et de propos. J'ai horreur de toute grossièreté et jamais un mot bas n'a Sali ma plume tandis que j'exposais librement mes opinions (...). J'ai dédaigné de répondre à ses écumeurs d'ateliers et à ses courtiers de marchands dont plusieurs d'ailleurs, depuis le krach de l'inflation picturale, redisent tout ce que j'ai dit en continuant de m'insulter, et se montrent même, tel M. Waldemar George, autrement « poncifs » que ne le fus jamais. **Parce que je me refusais à admirer Apollinaire, Le Corbusier, Rouault ou Picasso, (vous non plus), on m'a dépeint comme un pompier, en oubliant systématiquement que j'avais défendu ou loué ardemment depuis quarante ans, non seulement l'impressionnisme, mais Gauguin, van Gogh, Vuillard, mais aussi Besnard, Carrière et Chéret, que ces messieurs ont vilipendés (...). Vous commencer de mieux me comprendre (...). Je pense que nos récents rapports au sujet de ce que j'ai fait pour soulager la misère des artistes de tous milieux, vous ont montré combien on vous avait menti à mon sujet (...).** Il prie Jourdain de lire sa brochure ; **Vous verrez que si je considère Le Corbusier comme une nullité bruyante et le nudisme comme une laideur et une menace grave pour l'artisanat français je suis en plein accord avec un Perret, un Laprade et même un Roux-Spitz (...). Seulement, quant au nom de l'internationalisme, un Le Corbusier traite Chartres et Versailles de « charogne », et quand un Apollinaire publiait ses fameuses litanies « M. pour Michel-Ange, M. pour Mozart, etc », j'ai le droit de protester (...).**
25. **André MAUROIS**. 1885-1867. Ecrivain.  
L.A.S. à André Parinaud. Neuilly, 13 janvier. 1 pp. in-8, en-tête à son adresse. **200 €**
- Très bel envoi de l'écrivain donnant son sentiment sur ses tableaux préférés, probablement en réponse à une enquête du journal des Arts ; **J'aime trop la peinture pour n'aimer qu'un seul tableau et "je porte dans mon cœur", comme vous dites, au moins une salle de musée imaginaire. Que contient-elle? D'abord des Vermers : la Vue de Delft, la Rue, la jeune Fille au turban bleu.** Puis dans la même lignée, des Corot "lisses" de la première période, paysages de France et d'Italie. **Mais j'ai besoin, pour être heureux, de voir à côté de ces belles surfaces polies, des tâches de couleurs. D'où d'autres amours : Boudin, Bonington, Dufy. J'aime les "rue aux drapeaux", et certains Marquet où un seul pavillon tricolore éclate sur un fond neutre (...).**
26. **André MAUROIS**. 1885-1867. Ecrivain.  
L.A.S., 4 novembre, 1 pp. in-8 ; & **manuscrit aut. signé. S.l.n.d. (1955).** 2 ff° in-4, numérotée. **280 €**
- Notes littéraires montrant l'écrivain sceptique sur la critique des classifications sociales dans les romans : *Deux attitudes me paraissent déraisonnables : ne s'intéresser qu'aux hommes riches ou puissants ; refuser de s'intéresser à eux. Il peut être aussi intéressant, disait à peu près Proust, "de peindre les mœurs d'une reine que celles d'une cuisinières" (...). Il ne faut peindre que ce qu'on connaît bien. Les duchesses de Bourget sont un peu ridicules parce qu'elles ne sont pas tout à fait vraies ; celles de Proust ne sont pas ridicules, elles sont ce qu'elles sont. Simon Weil aurait pu écrire un roman sur les ouvriers manuels parce qu'elle avait partagé leur vie. Sartre et Simone de Beauvoir ont raison de s'en tenir aux écrivains progressistes désireux de partager le sort des manuels parce qu'ils connaissent très mal ceux-ci. La mode de faire des riches, délibérément, un objet de satire sociale vient pour une part des romantiques (...). J'ai décrit dans Bernard Quesnay des patrons du textile. Je suis sûr qu'ils sont vrais et je ne crois pas qu'ils soient antipathiques. Les très grands ; Balzac, Tolstoï, ne cherchent jamais, dans leurs romans, à caricaturer (...). Dans l'Envers de l'Histoire contemporaine, Balzac a "dérédiculisé" la charité. George Sand, qui s'efforçait (pas toujours avec succès) d'ouvrir ses romans aux ouvriers, aux paysans, avait des prétentions contre les autres classes, mais admettait loyalement les exceptions. De Racine à Proust, les écrivains ont étudié les passions de l'amour chez les oisifs, parce que les loisirs permettaient le plein développement de ces passions. Mais ce n'est vrai que chez des oisifs capables de nuances. Tel n'est plus le cas des oisifs de palace modèle 1955, qui, la plupart, ignorent la culture des sentiments (...). La Princesse de Clèves, aujourd'hui, n'aurait plus le temps de mourir d'Amour.  
**Joint** la lettre par laquelle Maurois adresse son texte ; **Voici quelques idées sur le sujet proposé. J'aurais peu de temps et n'ai pu me relire (...). Pour Luc Berimont, je l'aime beaucoup et ferais cela volontiers; mais je n'ai pas encore lu son livre, et je dois aller à Londres (...). Je crains qu'il n'attende longtemps mon article. Si Marceau veut le faire (...).***
27. **Luc-Olivier MERSON**. 1846-1920. Peintre, notamment auteur de la mosaïque du chœur du Sacré-Cœur de Montmartre.  
L.A.S. à son « cher ami et beau charmeur ». Mercredi, 3 décembre. 1 pp. bi-feuillet in-12. **100 €**
- Lettre de remerciements : *C'est vraiment bien aimable à vous de m'avoir envoyé faisau, lièvre et lapins, toute la lyre enfin. Toutefois, je prends la liberté de vous faire observer qu'il y manquait un léopard et un éléphant. Malgré cet oubli involontaire, tout le produit de votre chasse est et sera exquis (...).* Le peintre remercie encore son correspondant de ce très beau cadeau.

28. **Ladislas MICKIEWICZ.** 1838-1936. Fils du poète polonais et traducteur de ses œuvres.  
**L.A.S. à Madame Michelet.** Paris, 11 février 1874. 2 pp. in-8.

200 €

Lettre de condoléance, au moment de la mort de Michelet survenue à Hyères deux jours plus tôt le 9 février ; **Recevez, chère Madame, le tribut de notre douleur. La France perd un grand homme, la Pologne un illustre ami (...)** Puissiez vous trouver dans la conscience d'avoir été pendant de si longues années la joie de son foyer, quelque consolation à l'amertume de cette séparation! Ma femme (...) s'associe au coup qui vous frappe ; l'hiver passé à Hyères où votre mari vient si souvent la distraire de ses angoisses de mère, lui restera un cher et doux souvenir. Tout Paris attend le jour où il pourra rendre à votre glorieux mort un dernier et solennel hommage (...)

Montherlant n'est pas candidat à l'Académie française

29. **Henri de MONTHERLANT.** 1895-1972. Écrivain.  
**L.T.S de son paraphe et L.A.S. à André Parinaud.** Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1955. 1 pp. in-8, apostilles et correction aut. de Parinaud.

350 €

Très belle lettre de Montherlant répondant de manière catégorique à Parinaud, directeur de la Revue la Parisienne, quant à une candidature à l'Académie française : *Je prends occasion de votre enquête sur l'Académie pour vous demander de vouloir bien rappeler à vos lecteurs que je ne suis pas et ne serai jamais candidat à l'Académie Française. Je ne fais que répéter ici une déclaration que j'ai faite maintes fois publiquement, depuis de nombreuses années, mais elle ne me paraît pas inutile en ce moment. Je souhaite qu'elle mette fin à une petite agitation "parisienne" qui est sans objet (...)*. Correction autographe d'André Parinaud, afin de publier in extenso la lettre de l'écrivain.

Salué par ses pairs, Montherlant fut élu à l'Académie française le 24 mars 1960 au fauteuil d'André Siegfried, sans qu'il n'ait eu de concurrent, ni de visite de candidature à effectuer, formalité à laquelle il se refusait. Il ne fut reçu par le duc de Lévis-Mirepoix que le 20 juin 1963 et seulement en séance de commission de lecture.

**Joint une lettre dans laquelle l'écrivain se plaint** de Parinaud ; *Vous n'avez pas tenu votre parole et j'ai été obligé de donner l'annonce académique à Paris-Presse. Passez me voir sans faute (...)* Voici un petit écho que je voudrais pour le prochain numéro. Ensuite, il serait trop tard (...). Apostille en coin mentionnant un coup de téléphone de Montherlant qui voulait être sûr qu'on publierait sa lettre mercredi prochain (...). (s.l.n.d., 1 pp. in-8).

30. **Pauline-Isabelle baronne de MONTOLIEU.** 1751-1832. Née de Bottens, femme de lettres.  
**L.A.S. au libraire Arthus Bertrand.** Lausanne, 2 janvier 1815. 1 pp. ¼, adresse au verso avec timbres et marques postales suisses.

150 €

Correspondance de la romancière au moment de la sortie du *Robinson suisse*, qui connut un immense succès, et évoquant d'autres publications (préparation des *Châteaux Suisses*, la réédition de *Caroline Lichtfield*) : **Au nom du ciel (...), envoyez nous des Robinsons. On nous persécute pour en avoir, nous ne savons que devenir (...).** Pour contenter les plus pressés, j'ai repris tous ceux que j'avais donné. Il faut les remplacer (...). Il n'y en avait que 4 dans votre dernier envoi, c'est comme rien pour tout ce qu'on nous en demande. **S'il a la même vogue à (Paris), vous devez être content, et l'édition doit bientôt être épuisée. Je pense que vous en ferez bientôt une seconde ; alors je demande en grâce de la corriger ; et comme on s'est plaint dans les journaux que les deux premiers volumes n'avaient pas assez de notes explicatives, j'en mettrai davantage pour la seconde édition (...).** Avez-vous reçu un manuscrit d'une de mes amies (...). **Amauri Duval** vous a-t-il remis le manuscrit du château de Vofleus? Où en êtes-vous de Caroline? (...).

31. **Takanori OGUISS.** 1901-1986. Peintre, figure emblématique du "Montmartre aux artistes", proche de Fujita et Utrillo.  
**C.A.S. Tokyo, 25 octobre 1971.** Carte postale représentant le temple de Ryoanji à Kyoto, timbres.

100 €

L'artiste envoie son meilleur souvenir du Japon où il organise "une exposition rétrospective dans les musées".

32. **Charles PALISSOT de Montenois.** 1730-1814. Écrivain, ennemi des philosophes.  
**L.A.S. à Madame Sophie Goujon, née Palissot,** chez Madame sa belle mère, à Sézanne, dépt de la Marne (...). *Aux Prés S. Gervais, ce 21 août (1810).* 2 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso petit cachet aux armes sous papier et marque postale.

200 €

**Très belle correspondance à propos du portrait de sa fille par le fameux miniaturiste Sicard ;** *Vous avez procuré à Mad. Broutier, ma chère Sophie, un plaisir que j'aurais bien désirée de partager avec elle, et dont je suis un peu jaloux. Vous l'avez mise dans le secret de votre portrait, et vous l'avez engagée à l'aller voir chez M. Sicardi. Elle l'a trouvé très bien et très ressemblant, et moi, ma Sophie, je ne l'ai pas encore vu ! (...)* Mais ce qui m'afflige, c'est qu'elle ne m'a pas dissimulé que j'attendais longtemps cette copie que vous m'avez promise avec tant de grâce ; et je vous avoue qu'à mon âge, longtemps est un mot qui m'épouvante (...). Si j'en crois Mad. Broutier, M. Sicardi avait confié cette copie à un de ses élèves, mais il l'a trouvée si inférieure à l'original (ce qui ne m'étonne pas), qu'il a résolu de la faire lui-même (...). Vous seule, ma Sophie, avec les grâces de votre sexe, vous pouvez, en lui montrant beaucoup de tendresse pour votre vieux papa, lui témoigner le désir qu'il n'attendit pas longtemps ; et si vous avez la complaisance de le faire, votre présent doublera de valeur pour moi (...). Il a reçu la lettre de M. François concernant la place recommandée pour son mari ; il compte beaucoup sur M. D'Aubignac et les Morlighem. Il ne peut envisager de voyage à Sézanne mais invite sa fille à venir le voir à Paris ; *Quant à vous, ma Sophie, et quant à notre cher Goujon que j'aime pour le moins, autant que vous ; arrangés vous de manière à me procurer tous les ans (si*

*je peux parler encore des années au pluriel) le plaisir de vous voir tous les deux avec votre Eugénie (...). Je vous promets de me charger de votre logement et des frais de voyage (... ..).*

33. **Amédée-David de PASTORET.** 1791-1857. Homme politique, fils d'Emmanuel, le Chancelier de France.  
**L.A.S. à Alfred Giroud.** *Samedi 13.* 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso.

180 €

**Concernant l'attribution d'un tableau par le peintre Gros ; Mr Gros à qui je parlais tout à l'heure à l'Institut, de l'esquisse du tableau des Horaces, m'a dit qu'il passerait chez Monsieur Giroux pour le voir et pour reconnaître si ce tableau serait de Fabre ou de Girodet qui, l'un et l'autre se sont occupés de travaux de ce genre. Il m'a demandé quel serait le prix du tableau ; je n'ai pas cru devoir le lui dire, d'abord parce que j'ai cru devoir garder le secret à Monsieur Giroud (...).**

34. **Marius PERRET.** 1853-1900. Peintre orientaliste.  
**L.A.S. à Carjat.** *Moulins, 25 août 1894.* 3 pp. bi-feuillet in-8.

200 €

**Le peintre se recommande au journaliste pour mettre en valeur ses œuvres exposées à l'Exposition universelle de Lyon,** dont deux petites toiles du Sahara algérien, intitulées « La saison des dattes » et « Une rue en juillet à midi » à El-Aghouat ; (...) *Reçues toutes deux par le jury avec un n°1, elles avaient droit à deux bonnes places. Or j'en ai une (celle qui aurait le plus de chances de vente) placée à une hauteur désastreuse. Si désastreuse, qu'un de mes amis, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, a spontanément déposé une réclamation (...). De plus, ma notice ayant été égarée dès le début, le catalogue ne mentionne vraisemblablement aucune des récompenses que j'ai obtenues antérieurement. Bref, je suis dans d'excellente condition pour remporter une veste avec mes toiles (...).* Il se rappelle aux anciens souvenirs des dîners Bourbonnais et en particulier du « souper des Artistes Lyonnais » présidé par Clairville, Michot, Berthelier, et où il fut présenté par leur ami Martin Flammarion. Perret a bon espoir après une commande passée par le conservateur du Musée du Luxembourg pour l'acquisition de son tableau exposé au salon de cette année ; *Enfin, j'ai espéré, j'ose encore espérer, grâce à vous, me voir compris dans les acquisitions de la Ville (...). D'ailleurs, dès le début, j'ai réduit pour la ville de Lyon mes prix de vente (...). Est-ce que mes trois années de Sahara et ma santé lézardée ne me rapporteront dans la cité des « gones » que les simples honneurs de la Corniche ? Grâce à vous, mon cher maître, qui m'avez suivi à travers les Salons, tant que vous en avez fait la critique, grâce à vous, je compte bien que non, espérant avoir conservé un petit coin dans votre estime (...).* Etc.

35. **Elisabeth-Rachel Félix, dite RACHEL.** 1821-1858. Grande tragédienne.  
**B.A.S. à Julie.** *S.d.* 1 pp. bi-feuillet in-8 papier bleuté, adresse au verso.

120 €

Invitation de la grande tragédienne à son amie ; *Ma chère Julie, on ne part pas aujourd'hui. Ne bouchez donc pas votre malle et venez dîner chez votre maître (...).* **Joint** un menu manuscrit.

36. **Jean RAMEAU.** †1709. Organiste à Dijon, père du grand compositeur Jean-Baptiste Rameau.  
**Acquêts.** *Gemeaux, 25 novembre 1688.* 3 pp. bi-feuillet in-12 sur vélin, timbre.

150 €

Détails de la vente d'une maison sise à Gémeaux, avec chauffoirs, chambres et jardin, par Jacques Sordoilles, vigneron, cédant le tout à Jean Rameaux, organiste à Dijon, pour 550 livres ; sont décrits les conditions et modes de paiements de la dite vendition.

37. **Gustave-Hippolyte ROGER.** 1815-1879. Célèbre ténor.  
**L.A.S. à Gounod.** *Pest., Hôtel Frohner, 6 février 1868.* 2 pp. ½ bi-feuillet in-8.

150 €

**Très belle lettre dans laquelle le chanteur félicite Gounod lors de sa tournée en Autriche. Ayant fait représenter son Roméo et Juliette à Vienne en Autriche, le compositeur y reçut un triomphe ; Tu es à Vienne et je suis à Pest ! si près et si loin ! « Un Français près de moi ! Mon cœur a tressailli de joie et d'espérance ! » (...). Je n'assisterai pas à ton triomphe, mais je m'y associe de toutes les racines de mon cœur (est-ce du français ?). N'importe ! ça rend ma pensée. J'enrage de ne pouvoir mêler mon bravo à ceux de Vienne entière. Ça sera beau ! Tu va avoir un Romeo charmant, une Juliette blonde et adorée, et pour arranger tout cela, un Directeur Rhoenix, le seul poste de cette espèce (...). Moi je suis en Hongrie ; Pest m'a, Tenesvar m'a eu et Tenesvar m'aura ; voilà même le fin mot de l'emprunt hongrois ; il fallait venir m'entendre (...). Je ne serai à Vienne que vers la fin mars, si certains proptes entre la Direction impériale et moi se réalisent ; mais alors tu seras parti (...).**

Entré au Conservatoire de Paris en 1836, Gustave Roger (1815-1879) fit ses débuts à l'Opéra-Comique sur des pièces d'Halévy, Auber et Ambroise Thomas. Bien portant, à la tonalité pure, il chanta Faust à la première représentation de la *Damnation de Faust* de Berlioz en 1846, fit ses débuts à l'Opéra en 1849 dans le rôle de Jean de Leyde de Meyerbeer, et fut premier ténor au côté des chanteuse Jenny Lind et Pauline Viardot.

n°17bis. Montlosier contre la politique religieuse de Charles X

Dans cet ensemble de circonstances, qui donne à la monarchie française, aujourd'hui la plus singulière attitude, une détermination n'est pas indigne. j'ai été bien misérable dans ma vie. je ne dirai que j'ai commis bien des fautes devant Dieu et devant les hommes. j'ai été au moins bien malheureux. au près de la révolution, au près de la contre-révolution, au près de courtes-bienals, au près de docteurs, au près de la classe haute, au près de la classe moyenne, je puis dire que j'ai bien accueilli et parlé de l'esprit saint. ce n'est pas avec les amis de l'ancien régime. je prévois que ces combats ne vont pas finir. j'ai pu parler, j'en pourrais encore parler, une colonne d'air de 50 mille livres, personnel, une autre colonne, non couronnée de traîtrise, de persécution et d'outrage. <sup>à je vois que les gens qui m'ont fait</sup> que Dieu reprendra ma vie qui lui appartient. je me suis permis, à dire quelquefois comme il faut en ce siècle; mais si la volonté est de me la donner et de me la donner quelque temps, je puis instruire votre excellence de l'usage que j'en fais. ce n'est pas tout de faire le bien; il faut aussi le bien faire. je ne suis ce qui me l'a conseillé à cet égard soit par ma conscience, soit par de vieux et de jeunes amis. une faiblesse, l'aidera toujours de leur force. mais je suis bien que sans aucune considération d'avantage qui me soit personnel, d'ailleurs, j'ai eu avec un réfugié sous le blanc qui ont été mon premier aïeul, ma volonté comme soldat du roi, et comme soldat de jésus-christ est de se opposer au système de destruction qui le propose, et de m'immoler, tel le fait pour le universel.

au moment présent, en suivant la voie qui est ouverte par votre excellence je dois agir, avoir établi comme je veux de les faire les dangers dont la monarchie est menacée, lui proposer du mieux qui est possible le véritable principe auquel il faut revenir, et dont malheureusement, on s'est écarté.

Paris, ce 25 jbre 1824. L. Montlosier

n°42. Lettre de Sainte-Beuve à Mme de Girardin

Le 29 avril 1866

J'ai été bien contrarié, chère Madame, de ne pas vous voir et surtout de vous avoir vu souffrante. Je ne suis demeuré muet qu'en évitant les réunions des autres. J'avis avec plaisir que vous ne les oubliez pas. J'aurais bien peu à y figurer, chère Madame; j'ai eu la tentation, durant les quelques semaines, de ne pas me rencontrer dans les sentiers tristes où vous passiez. Le bruit de vos succès, de votre esprit, de toutes ces aimables erreurs qui sont encore la plus charmante des vertus, tout cela m'arrivait, mais m'arrivait un peu tard. J'ai sur ce point à me plaindre du sort. Votre indulgence fera la part du contre-temps. J'apprécie du moins tous les qualités distinguées et gracieuses, si je n'ai pu les goûter dans la saison.

J'ai mis à vos pieds mes derniers hommages,  
Sainte-Beuve

n°28. Condoléances de Mickiewicz fils à Mme Michelet

Convalescente d'une forte épidémie. Elle me a pria de vous dire combien elle s'associe au cœur qui vous frappe. L'hiver, passé à Hyères, où votre mari vint si souvent la distraire de ses angoisses de mère, lui restera un cher et doux souvenir.

Tout Paris attend la jour où il pourra rendre à votre glorieuse mort un dernier et solennel hommage.

Agitez, chère Madame, l'expression des sentiments respectueux et dévoués d'une femme et de moi.

Ludwik Mickiewicz

n°35. Billet de la grande tragédienne Rachel

Ma chère Julie,

On ne part pas aujourd'hui me boucler donc pas votre malles et venez dîner chez votre maître.

votre amie  
Rachel

38. [ROUMANIE]. Elisabeth de Wied. 1843-1916. Dite "CARMEN SILVA", épouse du roi Carol de Roumanie. Carte aut. signée. S.l., 14 janvier 1901. Carte in-12 oblong représentant la reine. 100 €
- Très belle dédicace de l'ancienne reine, connue sous son pseudonyme d'écrivain "Carmen Silva" :  
*Vivre pour aimer, c'est cela la grande fête. Nous pouvons la porter à toutes les solennités.*  
 Fille du prince Hermann de Wied et de Marie de Nassau, nièce de la reine Sophie de Suède et du Grand-Duc de Luxembourg, Elisabeth avait épousé en 1869 Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, prince de Roumanie depuis 1866 ; de leur union naîtra une seule fille, Maria qui meurt à trois ans. En exil depuis l'affaire Vacaresco, l'ex-reine se consacrait aux arts et aux lettres.
- Courbet fait scandale au Salon de Bruxelles
39. Jean ROUSSEAU. 1829-1891. Critique d'art au Figaro, Directeur des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. L.A.S. à Gustave Bourdin. Bruxelles, 13 avril 1864. 2 pp. ½ bi-feuillet in-8, adresse au verso avec marques postales. 350 €
- Intéressante lettre du critique d'art qui transmet à son confrère du Figaro, la liste des artistes reçus pour le Salon de Bruxelles de 1864, avec le titre des tableaux exposés. Il y remarque notamment les sculpteurs Perraud et Moreau, ainsi que les peintres MILLET, GEROME et ... COURBET qui fait scandale : *Encore une suite et une fin aux tableaux remarquables, et ces dernières informations me viennent par voie indirecte d'un membre du jury lui-même (...).* Rousseau souligne parmi la liste des peintres : Böhm avec ses deux paysages « Souvenirs des bords de la Marne » ; Schützenberger ; Eugène Lambert ; Toulmouche ; Harpignies, avec une « vue des environs de Rome » ; Hamon avec « Aurore buvant la rosée dans des fleurs » ; Ribot avec les « Rétameurs » et cette remarque : *déjà remarqué, dit-on. Jusqu'ici, l'auteur paraissait voué aux cuisiniers ; la sensation s'explique (...)* ; Maissiat : *Je n'ai jamais rien vu de lui, mais on me le donne comme l'Hercule du genre (...)* ; Curzon avec les « Vendanges dans les Abruzzes » ; le sculpteur Perraud : *ce qu'il y a de plus savant dans la sculpture actuelle, exposant « Deux enfants effrayés par un serpent », acquis déjà par la princesse Mathilde ; Millet : Je vous ai déjà cité le « Troupeau de mouton » ; il y joint des « Paysans qui rapportent un veau dans les champs » ; Belly, avec « Fellahs halant une barque le long du Nil » ; Auguste Moreau, le sculpteur le plus en vogue de Paris parmi les bronziers (...)* ; Gérôme : *on me signale encore une toile de lui, le « portrait de M. Amédée Thierry, sénateur » ; reste à savoir si toutes ses toiles seront exposées, car il me semble me rappeler que le nouveau règlement n'en admet que deux pour chaque peintre (...)* ; Ranvier, un peintre qui promet en excentrique (...)  
 ; Lambton le peintre des croquemorts (!) ; etc.  
 Rousseau ajoute : *On dit aussi que le jury de peinture a déjà distingué 200 tableaux qui seront dès à présent désignés pour concourir au 40 médailles de l'administration. On porte à 600 le nombre des tableaux refusés. Il avait d'abord sacrifié 1100, mais il y a eu un travail de révision qui a amené 500 amnisties. Vous savez sans doute qu'on a refusé à Courbet des femmes nues ; deux jolies g...gnotées ; l'une était endormie nue dans son lit ; l'autre à côté du lit, nue aussi comme la main, soulevait tout doucement la couverture. Il va bien ! (...).* Il s'agira du tableau « Vénus poursuivant Psyché de sa jalousie » qui fut jugé immoral ; le tableau est aujourd'hui disparu.
- Genre de Villemessant, le fondateur du Figaro, Gustave Bourdin (1820-1870) était rédacteur en chef du journal ; il avait été le premier critique en juillet 1857, à condamner de manière virulente la publication des *Fleurs du Mal* de Baudelaire.
40. Albert ROUSSEL. 1869-1937. Compositeur. L.A.S. à son cher Rouart. Aux Armées, 10 mars 1917. 2 pp. in-12. 650 €
- Intéressante lettre pendant la Grande Guerre ; *La traduction française du traité de Rimsky-Korsakoff est-elle éditée chez vous ? Si oui, vous seriez bien aimable de me la faire adresser (...). Je n'ai jamais lu ce traité dont Ravel, que j'ai vu l'autre jour, me parlait comme d'un livre très intéressant, et comme j'ai pas mal de loisir en ce moment, je tiens à en profiter. Je suis de nouveau aux armées depuis le 16 février, et j'ai repris le commandement d'une section de ravitaillement, poste peu fatigant et en rapport avec mon état de santé. Nous sommes cantonnés dans un petit village à moitié démoli, boueux et sale comme tous les villages du front (...).*
41. Silvestre de SACY. 1801-1879. Ecrivain critique, conservateur de la Mazarine. B.A.S. à Berlioz. S.d. 1 pp. in-8 carré ; déchirure en coin. 100 €
- A propos d'un article que Berlioz avait communiqué pour publication ; (...) *Je ne vous renvoie plus votre article parce que je ne l'ai pas. Je l'ai remis à Edmond qui l'a remis à Michel ; et il n'est pas dit du tout que l'article ne passera plus. Un peu de patience, que diable !*
42. Charles-Augustin SAINTE-BEUVE. 1804-1869. Ecrivain. 2 L.A.S. dont à Madame (de Girardin). S.d. et avril 1866. 2 pp. in-8 et 1 pp. in-8 contrecollée sur papier fort. 130 €
- L'écrivain remercie sa correspondante de son obligeante confiance, cependant il ne peut rendre compte de son entreprise dans la presse ; (...) *Les journaux auxquels j'ai accès sont un petit nombre ; aucun qui soit quotidien, et seulement les deux Revues de Paris et des deux Mondes. Or ces deux revues qui mettent assez rarement des traductions, ont des traducteurs tout trouvés déjà (pour les cas rares où elles en ont besoin), dont des collaborateurs comme MM. Chasles, Maunier, etc. qui sont en outre des écrivains très exercés. Il ya pourtant bien d'autres journaux et revues non encore pourvus (...).* Il se propose de la revoir pour lui donner des indications. Joint une lettre de Sainte-Beuve dans laquelle il s'inquiète d'avoir vu sa correspondante, Delphine de Girardin, souffrante ; (...) *Je me suis demandé souvent où en était ces Mémoires des autres. Je vois avec plaisir que vous ne les oubliez pas. J'aurai bien peu à y figurer (...)* ; j'ai eu le tort durant les années qui comptent, de ne pas me rencontrer dans les sentiers riants où vous passiez. Le bruit de vos succès, de votre esprit, de toutes ces aimables erreurs qui sont encore la plus charmante des vérités, tout cela m'arrivait, mais m'arrivait un peu tard (...).

n°40. Albert Roussel demande une version du traité musical de Rimsky-Korsakov (1917)

Je suis de nouveau aux amis depuis le 16 février, et j'ai repris le commandement d'une section de rattachement, poste peu fatigant et en rapport avec mes goûts artistiques. Tous vos bons vœux sont parvenus à leur adresse et ont été transmis à tous les villages du front.

Mille amitiés et bien cordialement à vous,

Albert Roussel

Yves-Roussel, Compt. le RVI. B 98  
par B.C.M. Paris

n°21 Vincent d'Indy sur les méthodes d'éducation musicale

D'aucun poids pour atténuer la très réelle admiration que j'éprouve pour vos œuvres et pour la noble manière dont vous savez comprendre et exercer votre Art,

Bien sympathiquement à vous

Vincent d'Indy

J. Auguste Villars.

J'ai demandé la Deuxième à plusieurs librairies sur le boulevard; il m'a été répondu que ce n'était pas édité en France ???... Je voudrais bien lui acheter, mais sur l'ouvrage posé, je désirerais l'acheter, seulement, éclairer moi sur un point, je vous prie, sur la manière pratique de se procurer cet ouvrage.

n°24. Critique de Camille Mauclair sur la décadence de l'Art français

par ma brochure. Lisez-la, et vous verrez que si je considère le Corbusier comme une nullité bruyante et le nudisme comme une laideur et une menace grave pour l'artisanat français, je suis en plein accord avec un Perret, un Lagrazi et même un Roux-Spitz. Vous y verrez aussi que je n'accuse personne d'être "vendu" et que j'ai pour la polémique de grossièreté (celle qu'on m'a appliquée) le même dédain que vous. Seulement, quant au nom de l'internationalisme, me le Corbusier traite Chartres et Versailles de "charognes", et quand un Apollinaire publiait ses fameuses litanies "M. pour Michel-Ange, M. pour Mozart, etc." j'ai le droit de protester. Et ma brochure soulève chaque jour un mouvement de grande sympathie en France et à l'étranger.

Respectueusement à vous

Camille Mauclair

n°26. Lettre d'André Maurois accompagnant son manuscrit sur les romans dans la littérature contemporaine

86, BOULEVARD MAURICE BARRÉS  
NEUILLY-SUR-SEINE  
T<sup>É</sup> MAILLOT 24-04

le 4 Novembre

Mon cher ami,

Voici quel peu d'idées sur le sujet proposé. J'aurais pu de temps en temps en retirer. Vous pensez, n'est-ce pas, à ces idées en lecture dans une conférence.

Pour les Beirismou, je l'ai aimé beaucoup et j'ai écrit cela volontiers. Mais je n'ai pu en dire plus sur le roman - je dois aller à Londres la semaine prochaine. Je vous prie de m'attendre longtemps mon article. Le Maxime veut le faire, j'ai dit de faire. Et moi, - mon article.

Bien cordialement à vous

André Maurois



43. **André SALMON.** 1881-1969. Ecrivain, poète, ami de Picasso et proche des cubistes.  
**L.A.S. à Marcel Say.** *S.l.n.d.* 1 pp. in-8, en-tête en coins "Philosophie".

200 €

**Très belle lettre dans laquelle Salmon revendique son ancienne amitié avec Apollinaire ; Voici avec cent sortes d'excuses, le petit Degas. Je suis trop de votre avis pour répondre à l'inimitable Sylvain. J'ai refusé tout ce qui n'était pas simples souvenirs à l'Esprit nouveau, préparant un numéro Apollinaire. Je n'ai jamais répondu qu'à Charles Charré, et seulement parce que je crois, comme y croyait Guillaume sans en devenir imbécile, à l'importance de Rousseau. Je pense seulement que personne, et cela donnait raison sur un point à Dermée, n'a qualité pour écrire : Apollinaire, le vrai, est le mien, sa limite est belle et toi, son disciple, tu n'iras pas au-delà (...).**

44. **Henri SAUGUET.** 1901-1989. Compositeur élève de Koechlin, proche de Satie, fondateur du "Groupe des 3" et de l'Ecole d'Arcueil. **L.A.S. Paris, 24 avril 1951.** 1 pp. in-4.

200 €

Le compositeur refuse une commande ; **J'ai lu les poèmes choisis par Jacques de Lacretelle. Il m'est absolument impossible de les mettre en musique. Aussi, je vous les retourne pour que vous puissiez trouver un musicien qui puisse s'en inspirer (...). Je ne me sens vraiment pas assez près d'eux pour les mettre en musique (...); mais plutôt que de faire quelque horreur, je préfère m'abstenir! (...)**

45. **Franz-Anton von SCHIEFFNER.** 1817-1879. Linguiste, orientaliste russe.  
**L.A.S. à Stanislas Julien,** membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. *St-Petersbourg, 9/2 février 1855.* 4 pp. bi-feuillet in-8, accompagnée de son enveloppe avec cachet de cire rouge à son chiffre et marques postales.

300 €

**Très belle et longue lettre sur l'Académie impériale russe et en particulier sur les derniers travaux scientifiques de l'orientaliste Vassili Wassiliev** dont il a présenté un rapport à l'Académie en février 1854 ; professeur de littérature chinoise et mandchoue, **Stanislas Julien (1797-1873)** venait de publier les *Voyages des pèlerins bouddhistes*, et devançait ainsi Wassiliev qui s'appretait à en donner une version russe ; (...) *C'est à cette même époque qu'il se trouva ici à St-Petersbourg où j'ai fait sa connaissance. A ce qu'il paraît, il a de profondes connaissances de la langue chinoise ainsi que du Thibétain. Mais le séjour de dix années à Pékin a contribué beaucoup à le priver d'une certaine énergie si indispensable pour des occupations scientifiques. Cependant, il commencera par la publication d'une chrestomathie mandchoue et ce n'est qu'après quelque temps qu'il pourra penser à imprimer ses autres travaux auxquelles appartient aussi la traduction russe du voyage de Hiouen-Thsang. Il a fait cette traduction pendant le premier temps de son séjour à Pékin avec l'assistance de quelques savants bouddhiques de cette ville (...).* Wassiliev confiera cette traduction à l'examen de spécialistes en sanscrits. Pour l'aider dans son entreprise, la faculté orientale de Kazan sera réunie à l'Université de St-Petersbourg en août prochain, époque où devraient arriver **Osip Mikhailovich Kowalewski** et Wassiliev dans la capitale russe ; cependant, Schieffner pense que les travaux de Wassiliev seront repoussés voir ajournés à l'annonce de la publication de Julien ; à ce sujet, il a par ailleurs communiqué sa lettre à son ami et savant collègue **Otto von Böhlingk** et remercie Julien de l'envoi de son ouvrage. *Ce sera la science qui profitera de ce beau travail et les études bouddhiques ne manqueront pas à vous en savoir bon gré. J'ignore si vous avez reçu le petit article que j'ai dédié à votre Histoire de la vie de Hiouen Thsang (...). L'Académie a publié un article de Mr Wassiliev sur les ouvrages bouddhiques de la Bibliothèque de l'Université de Kazan. Dans cet article, on trouve une grande quantité de remarques bien intéressantes pour le bouddhisme et pour Hiouen-Thsang (...). Dans votre belle lettre que vous m'avez adressée en octobre 1853, vous m'avez chargé de « demander à M. Wassiliev, si l'édition du Dandjour qu'on possède à Kazan a été imprimée au Thibet ou à Pékin et dans ce dernier cas de faire copier la liste des titres sanscrits (...). » M. Wassiliev m'a répondu que les titres chinois ne contiennent qu'une transcription bien imparfaite des titres thibétains sanscrits et si je ne me trompe pas, cette transcription n'embrasse que quelques syllabes de ces titres. Quoique j'ai oublié tous les détails de la réponse de Mr Wassiliev, je sais très bien qu'elle était peu satisfaisante. C'est pour cette raison que j'ai manqué à vous répondre promptement. Mais qui s'excuse s'accuse... et je mérite les mêmes reproches que vous faites à M. Kowalewski (...).* A propos de l'Académie impériale de St-Petersbourg, Schieffner annonce la disparition de deux de ses membres, du linguiste **Johan Sjögren**, et le secrétaire perpétuel **Henri Fuss** dont on va bientôt élire le successeur. Il ajoute : *Parmi nos orientalistes, c'est M. Böhlingk qui est très occupé et même accablé par l'édition du Dictionnaire Sanskrit. Il me prie de vous présenter ses compliments. Mr Brosset [orientaliste français, protégé du comte Sergeï Ouvarov, vice-président de l'Académie des sciences de St-Petersbourg, conservateur des monnaies orientales du Palais de l'Ermitage] est chargé ad interim des affaires du secrétariat de la classe historico philologique. M. Dorn publiera après quelques jours « nova supplementa » des ouvrages numismatiques de feu Mr Frachn. L'édition des œuvres posthumes de Castrèn réclame presque tout le temps qui me reste libre. C'est dans ces jours que j'ai achevé l'impression des dictionnaires Samoïède (...).* Schieffner adresse ses compliments à **Mr Foucaud** dont il a vu annoncé un nouveau travail dans la catalogue Duprat, et transmet les remerciements de « notre » zoologue Brandt son aide, etc.

46. **Pierre SOULAGES.** Né en 1919. Peintre, connu pour son style et ses tableaux "noir-lumière".  
**L.T.S. à André Parinaud, et manuscrit "Je vis la peinture comme telle ; la vraie vie".** Paris, 3 mars 2004. 1 pp. in-4 et 18 ff° avec nombreuses corrections autographes au crayon.

500 €

Soulages donne son accord pour la publication d'une ancienne interview des années 1980, que Parinaud envisageait de publier dans ses Mémoires ; **joint le manuscrit** corrigé par Soulages, très intéressant texte où l'artiste expose l'essence de son art. (...) *J'attends d'oser, c'est-à-dire de sortir de moi-même et d'y entrer (...). Quand je peins, ce que je fais m'informe de ce que je vais faire. Je n'ai pas de projet. Je pense parce que la vie prend alors un sens pour moi qui mérite d'être vécu. J'entends Rimbaud me parler de la "vraie vie". (...) La ligne m'agace dans la mesure où elle renvoie à un geste, où, à travers le geste du*

peintre et à travers le geste du peintre, finalement, il y a une sorte d'anecdote figurative. Au lieu de figurer des objets avec ce qui reste du geste, c'est-à-dire sa trace, on figure un mouvement. Cela m'a longtemps dérangé ; l'alibi de l'anecdote romantique (...) Tout cela appauvrit la toile. Ce que j'aime, c'est le dialogue qu'engage le spectateur avec la toile (... ..). **L'art, c'est une manière de créer des liens entre l'homme et le réel (... ..).**

47. **[MENESTRANDISE ou ROI des VIOLONS].**

*Lettres patentes du Roi, qui annullent les concessions des charges de lieutenans-généraux et particuliers du Roi des Violons. Donné à Versailles le 3 avril 1773. A Paris, chez P.G. Simon, 1773. 4 pp. in-4, vignette sur bois en en-tête.*

**120 €**

**Rare document touchant la corporation des musiciens et ménestriers ;** à sa tête était nommé un directeur que le Roi choisissait parmi les vingt-quatre violons de la Chambre, avec le titre de « Roi des Violons, maître à danser et joueurs d'instrumens tant haut que bas » ; sous Louis XIV, le titre sera porté par Jean Costantin puis par Guillaume Dumanoir ; la place étant vacante en 1695, elle ne sera attribué que plus tard par Louis XV à Jean-Pierre Guignon en 1741 ; l'office de Roi des Ménestrels sera supprimé par ces lettres en 1773 et la corporation abolie en 1776.

48. **Eugène VIOLLET-Le-DUC. 1814-1879. Architecte.**

**L.A.S. à son cher confrère.** Paris, 16 mars (circa 1860). 2 pp. bi-feuillet petit in-12, adresse en coin.

**280 €**

**Relative à la restauration des fortifications d'une ville ;** J'attends les derniers renseignements que vous m'avez annoncés dans la lettre qui contenait un mandat. Tâchez d'activer la détermination relative aux charpentes du donjon. Vous avez les devis totaux, compris le beffroi que j'ai déposés à la ville dans cet envoie (...).

48bis. **Eugène VIOLLET-Le-DUC. 1814-1879. Architecte.**

**L.A.S. 30 août 1863.** 1 pp. bi-feuillet in-8.

**280 €**

**Très belle lettre du fameux architecte, à propos de la découverte d'un bijou de l'époque médiévale ;** J'ai vu Sa Majesté ce matin et lui ai montré nos bijoux qu'elle a trouvés très curieux. Elle pense qu'ils doivent rester au Louvre. J'en parlerai à notre Directeur général que je verrai certainement dimanche. Je vais demain vendredi à Pierrefonds (...). Voulez-vous que je vous remette les objets samedi matin ? (S'il ne le voit pas, il les rapportera à Notre Dame).

49. **Henry de WAROQUIER. 1881-1970. Artiste peintre.**

**L.A.S. Paris, 15 Place du Panthéon, 2 août 1946.** 1 pp. in-4 ; cachet de date.

**150 €**

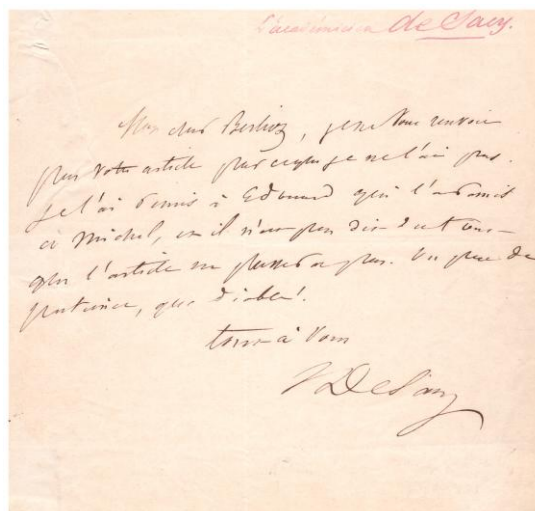
Lettre adressée probablement au directeur de la Revue « Les Vivants », publication d'anciens prisonniers de guerre et de déportés des camps nazis ; Waroquier remercie son correspondant de sa lettre accompagnée d'un chèque pour ses droits d'auteur, à propos de la reproduction de sa peinture « Le Gisant » à paraître dans « Les Vivants ! » Certes l'idée ne me serait pas venue de songer à ce droit quand il s'agit de servir une telle cause ; croyez que je suis d'autant plus sensible à votre attentive prévenance, au respect du droit de l'artiste qui honore votre maison d'édition (...).

50. **Frédéric-Adolphe YVON. 1817-1893. Peintre d'histoire militaire.**

**L.A.S. à Sainte-Beuve, aux Beaux-Arts. S.l., 10 juin 1853.** 1 pp. bi-feuillet in-8, accompagnée de son enveloppe avec cachet de cire mauve.

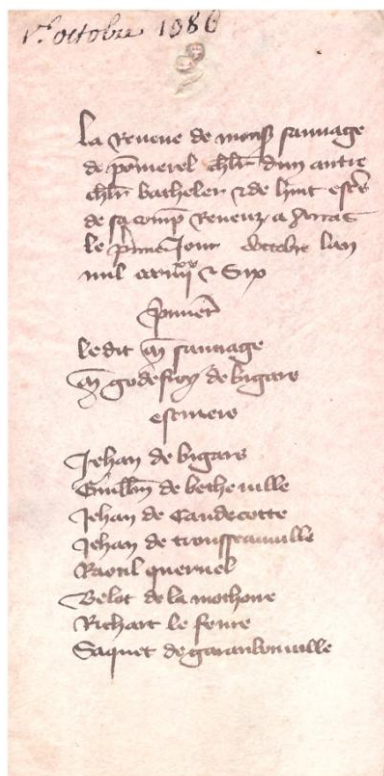
**100 €**

Relatif à l'emplacement du fameux tableau de David représentant le Bonaparte Premier Consul ; M. de Nieuwerkerke m'a dit hier quel prix du tableau que j'ai au salon sur le titre du 1<sup>er</sup> Consul descendant les Alpes, et appartenant à l'Empereur, était à l'ordonnancement. Est-ce dans vos bureaux que la chose se passe ? Et pouvez-vous activer l'expédition de cette affaire. Vous me rendez service (...).



n°41

## Histoire



n°51

**51. [GUERRE de CENT ANS]. Compagnons d'armes de DU GUESCLIN.**  
**Manuscrit.** 1<sup>er</sup> octobre 1386. Petit vélin (7.5 x 15,5 cm).

**500 €**

Très rare "monstre d'hommes d'armes", d'un des compagnons de Du Guesclin : **Revue de Mons. Sauvage de Pommereul, chevalier, d'un autre chevalier bachelier (Godefroy de Bigars) et de huit escuiers de sa compagnie : Jehan de Bigars, Guillem de Betherville, Jehan de Candecotte, Jehan de Troussauville, Raoul Quernel, Belot de La Mothone, Richard Le Fevre, Saquet de Garanlonville.**

Sauvage de Pommereul est connu pour avoir été un des capitaines de Du Guesclin à Pontorson ; avec Godefroy de Bigars, et Jehan de Troussauville, il avait été fait prisonnier par Philippe de Navarre, frère du roi de Navarre, délivré sous caution par Du Guesclin en 1362. Sauvage de Pommereul apparaît encore dans une monstre de Du Guesclin à Conches en juillet 1371.

**52. [LOUIS 1<sup>er</sup> d'ORLEANS].**

**Quittance.** Samedi 29 septembre (1403). Vélin oblong (36.5 x 6 cm).

**150 €**

**Quittance de Guillem de Marueil bastard eschanson de Mons. le duc d'Orléans,** reconnaissant avoir reçu la somme de 50 livres tournois de Jehan Poulain trésorier du duc, *que le dit seigneur lui a donnez pour une foiz pour aller présentement avec ledit seigneur en certain voyage qu'il fait à présent (...).*

Ce personnage est probablement à rapprocher de la puissante famille de Mareuil en Angoumois, proche de Charles VI ; on trouve cependant à la même époque un homonyme, Guillaume de Mareuil, neveu de la branche aîné de Raymond de Mareuil, et qui était entré dans le parti anglais.

**53. [LOUIS 1<sup>er</sup> d'ORLEANS].**  
**P.S.** « Troullart ». 4 avril 1407. Vélin oblong (32.5 x 10 cm).

**150 €**

**Quittance de Troullart de Maucreux escuier d'escuerie de Mons. le duc d'Orléans,** reconnaissant avoir reçu de Jehan Poulain, trésorier, la somme de cent franc, *lesquels mondit seigneur le Duc lui a donnez pour une foiz, de grace especial pour soy habiller honnestement pour alles avecques lui en ce présent voiage qui a intencion de faire au plaisir de Dieu es parties de Mousson ; somme il appert plusaplain (...)* de laquelle je me tiens pour content et bien païé (...).

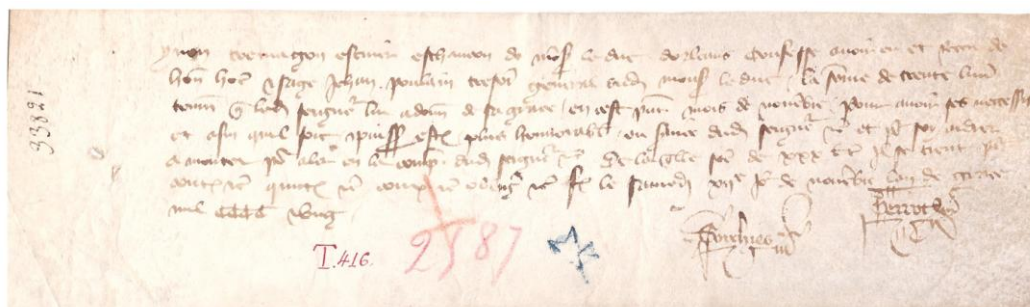
Cité dans les Chroniques d'Enguerrand de Monstrellet, comme capitaine bourguignon, Trouillard de Maucreux succédera en 1418 à Jean de Troissy comme gouverneur et bailli de Senlis.

**54. [LOUIS 1<sup>er</sup> d'ORLEANS].**  
**Quittance.** Samedi 12 novembre 1401. Vélin oblong (24 x 7 cm).

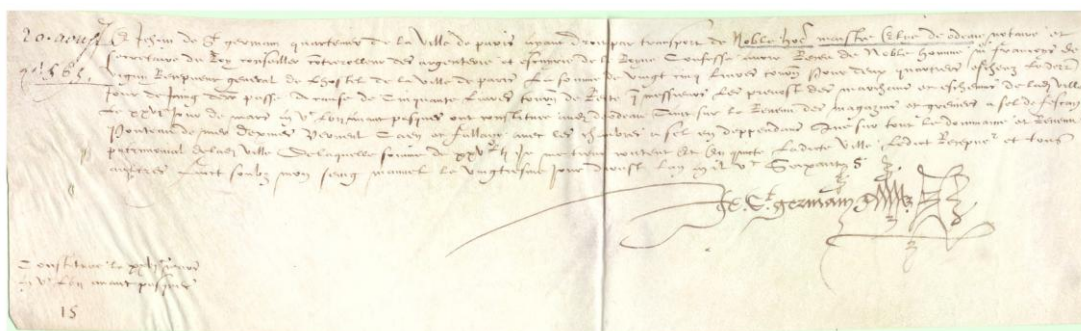
**150 €**

**Quittance de Yvan (de) Tremagon escuier eschanson de Mons. le duc d'Orléans,** confessant avoir eu et reçu de Johan Poulain, trésorier de monseigneur le duc, *la somme de trente livres tournois que le dit seigneur lui a donné de sa grâce (...)* pour avoir ses nécessités et afin qu'il soit à présent estre plus honorable au service dud. Seigneur (...), pour aller en la comp(agnie) dud. Seigneur (...).

Apparenté au chambellan du duc d'Orléans, Yvon était probablement le frère d'Evrard de Tremagon (ou Trémaugon), doyen du chapitre de Chartres, sacré évêque de Dole en 1382, conseiller du Roi, auteur du *Songe du vergier* véritable « plaidoyer de la politique royale de Charles V ».



55. **[CHATEAU-THIERRY].**  
**Manuscrit aut. signé.** 14 janvier 1418. Vélin oblong (30 x 11 cm). 200 €  
**Testament reçu par Etienne des Aubrés, curé de Saint-Martin de Château-Thierry,** (d'Estienne Golesna), lequel recommande son âme à Dieu, demandant à être inhumé au cimetière dudit Saint-Martin, et laissant notamment *sa part de un jardin seant à Saint-Martin en la rue du Vivier, à la confrérie de la Conception à Saint-Crespin ;* Fut notamment témoin Thiebaut de Brie.
56. **[Comté de PEZENAS].**  
**P.S. « Garaut Despla. »** 25 février 1464. Vélin oblong (26 x 10-7 cm). 200 €  
**Reçu de 400 livres pour le parfait paiement des gages du capitaine de Pézenas :** Gayrault Despla, *chevaliez, cappitaine et chastellain de Pesenas, confesse avoir eu et receu de maistre Estienne Petit, trésorier et receveur général de Languedoc la somme de 400 livres tournois, à moy ordonné par le Roy, sur les revenus des greniers à sel de Narbonne, Pézenas, Montpellier et Frontignan, imposés pour le service de la Reyne Marie, mère du Roy (...), pour le parfait de ma pension de 12cents ll par an, et pour l'année finie le dernier jour de septembre dernier passé, ainsi que par led. Roole présent (...).*  
 Lors de son accession au trône de France, Louis XI avait offert à sa mère Marie d'Anjou (1404-1463) près de 50 mille livres de rentes pour son douaire, auquel il ajouta notamment le comté de Pézenas. La reine douairière étant décédée le 29 novembre 1463, le roi disposa du comté de Pézenas et le la seigneurie de Montagnac, en faveur de Nicolas, fils du duc de Calabre, à cause de son mariage projeté avec sa fille Anne. Louis XI réunira définitivement le comté et le château de Pézenas à la Couronne de France en 1472.
57. **[Duchesse d'ORLEANS].**  
**Quittance.** 10 may 1468. Vélin oblong (16 x 10 cm). 120 €  
**Quittance délivrée à Jean Mougean, écuyer,** de la somme à lui dûe **sur une vente de bois faite par les officiers de la Duchesse d'Orléans.** Il s'agit de **Marie de Clèves** (1426-1487) femme de Charles duc d'Orléans (1394-1465). Elle assurait alors la « régence » à la minorité de son fils Louis (1462-1515), le futur Louis XII roi de France en 1498.
58. **[LANGUEDOC]. Michel BAYARD.** Commandant les mille hommes à pied de la frontière du Languedoc.  
**P.S. 8 décembre 1495.** Pièce sur vélin oblong (35 x 13 cm) ; cachet du Cabinet d'Hozier. 200 €  
**Michel Bayard, commis aux comptes des Mille hommes à pied "mis en garnison pour la garde et défense de la frontière de Languedoc soubz la charge de Mons. d'Albret",** reconnaît avoir reçu 4100 livres tournois d'Antoine Bayard, receveur général des finances ès pays de Languedoc, Lyonnais, Forez et Beaujolais, ladite somme destinée à sa commission au paiement de la solde des Mille hommes de pied.
59. **[ESCHANSON du ROI].**  
**P.S. avec 4 lignes aut. par Antoine Du Bourg,** eschanson du Roy. 2 may 1560. Pièce sur vélin oblong (24,5 x 15,5 cm). Cachet de collection du généalogiste Saint-Aignan. 150 €  
**Quittance d'Anthoine du Bourg, Sr de St-Sulpice, eschanson ordinaire de Messieurs les ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou frères du Roy,** confessant avoir reçu comptant de Claude Demont-Doucet, "trésorier général de la Maison de Messieurs", 200 livres tournois pour ses gages des mois de juillet à décembre 1559.
60. **[PARIS – Catherine de MEDICIS].**  
**P.S. 21 août 1560.** Pièce sur vélin oblong (27,5 x 8,5 cm). 150 €  
 Quittance de rente au nom de **Jean de Saint-Germain, quarterier de la ville de Paris, ayant droit par transport de noble homme maître Hélye de Odeau, notaire et secrétaire du Roy, conseiller, contrôleur des argenterie et escurys de la Reine** [Catherine de Médicis], confessant avoir reçu du receveur général de l'Hôtel de Ville de Paris la somme de 21 livres tournois pour deux quartiers échus.



61. **Louise-Françoise d'ORLEANS princesse de CONDE.** 1549-1601. Seconde épouse du prince de Condé chef du parti protestant, tué à la bataille de Jarnac en 1569. **P.S.** *Paris, 4 avril 1584.* 1 pp. ½ in-folio, grosse. **150 €**  
Acte par lequel Françoise d'Orléans constitue Claude Chardenet, procureur à la Cour du Parlement de Dijon, son procureur général pour intervenir au procès pendant à Dijon entre la princesse et les administrateurs de la terre de Montcenis (à Autun) appartenant à la princesse de Condé ; en particulier concernant les bois de Cholcy, la maison dicte Labayr et une autre à Montcenis, dont la princesse réclame les rentes, ainsi que les droits du four banal de Montcenis, toute justice *haulte et basse* de la seigneurie, etc.
62. **[DEMOISELLE de la REINE].**  
**P.S.** « *marquise des Guigones* ». 24 juillet 1585. Vélin (21 x 17,5 cm). **100 €**  
Quittance de *Damoiselle marquise des Guigones (première) des demoiselles de la Reyne*, sur un ayant droit d'une rente constituée sur les greniers à sel par Pierre de Gondy évêque de Paris [futur cardinal de Retz, Chancelier et Grand Aumônier de la Rein Elisabeth d'Autriche épouse de Charles IX].
63. **[GARDE de la REINE CATHERINE DE MEDICIS].**  
**P.S.** « *Chadieu* » 26 février 1589. Vélin oblong (22,5 x 14 cm). **150 €**  
**Quittance pour noble homme Aublard de Chadieu cappitaine en chef des Gardes de la feue Reyne mère du Roy**, reconnaissant avoir eu et reçu comptant de noble homme *Mss Pierre Legrand commis au paiement des debtes de la feue Reyne* (...) la somme de 622 Ecus pour ses gages ordinaires durant les quartiers de juillet à septembre 1588 (...).
64. **[ECURIE de la MAISON du ROI]. Sieur de Bonneveau – Bouhier de Beaumarchais.**  
**P.S.** *S.l., 6 juin 1610.* 1 pp. in-8 oblong sur vélin, intitulé au verso. **170 €**  
Quittance de Jacques Le Jeune sieur de Bonneveau, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, **pour le paiement d'un cheval pour les écuries du Roi** ; il confesse avoir reçu comptant de *Mt Vincent Bouhier sieur de Beaumarchais, conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et trésorier de son espargne* la somme de *Troys cens livres à moy ordonnée par le Roy pour mon paiement d'ung cheval soubz poil bay que Sa Maj(esté) a fait prendre et achepté de moy icelluy retenu, fait mettre en son escurye pour son plaisir et service* (...).
65. **Jean Jacobé de Frémont D'ABLANCOURT.** 1621-1696. Diplomate, historiographe.  
**L.A.S. à M. de Vigelin**, conseiller et premier Maistre d'hôtel de S.A.S. à Lewarde. *S.l., 27 août 1691.* 2 pp. ½ bi-feuillet in-12, adresse au verso. **180 €**  
**Belle lettre d'exil relative à la situation de l'Europe en particulier de l'Irlande ;** (...) *Les Irlandois après avoir contesté pendant dix jours les articles de la capitulation pour toute l'Irlande, sont convenus en gros que la Police et la Religion s'y exerceront comme sous le Roi Charles II. Que ceux qui voudront aller servir en France y pourront aller, mais qu'ils n'y pourront pas passer plus de 900 chevaux. Que les biens de tous les Irlandois morts dans la rébellion ou qui sont dans les services des ennemis de l'Etat seront confisquez (...). Que tous les lieux où il y a garnison irlandaise en sortiront 15 jours après la reddition de l'Emmerick. Cependant on équipe des vaisseaux pour transporter en France tous ceux qui voudront y aller (...). Si nos troupes de Savoye peuvent prendre Suze, les François n'auront plus que Casal, Pignerole et Nice au delà des monts. La paix du Turc sera conclue du moment que nous aurons Varadin, car les Turcs raseront Kaminicek (...).*  
De la Collection Alfred Morrison (catalogue 1893).
66. **Urbaine de MAILLE-BREZE, marquise de CHALUCET.**  
**2 documents : L.A.S.** *Ce 22 mars (1674).* 2 ff. sur bi-feuillet in-8, rousseurs. & **L.S. (à M. de Lamoignon de Bâville).** *A Nantes, 6<sup>e</sup> août (1675).* 1 ff. ½ sur bi-feuillet in-8. **250 €**  
**Intéressante correspondance probablement écrite peu après la révolte des Timbres à Nantes ;** accusé pour son manque de fermeté, le gouverneur de Nantes devait être limogé. La marquise de Chalucet y prend la défense de son fils le comte de Montrevaux lieutenant du château de Nantes (depuis juillet 1669 en remplacement de son père démissionnaire) ; elle annonce à son correspondant que son fils est parti il y a deux jours pour avoir des renseignements sur *la création des nouvelles charges de lieutenans généraux dans la plus part des gouvernemens du Royaume. Celuy de Nantes et conté Nantois est diférant des autres gouvernemens. Mr de Molac étant gouverneur de la ville et chatau de Nantes (...), et le comte de Morvaux [Montrevaux] lieutenant de Roy audit gouvernement (...), celuy que l'ons veut créer seret doncq une troisieme charge qui ne peut avoir lieu à moins de faire une injustice à Mr de Molac et au comte de Morvaux. Il est nesere de faire cougnestre cela au Roy. Vous verés, Monsieur, qu'il n'a point besoin d'avoir d'autre charge que celle dont il est pourveü. Etant beaucoup indisposé, ne pouvant marcher ny monter à cheval, et d'achepter des charges nouvelles dont les revenus sont casuels (...). C'est pourquoy je vous supplie de prandre vos mesures et luy faire cougnestre tout ce que vous savés la-desus (...)* ne désirans pas qu'il incoumode ces affaires et les miennes, n'ayant point d'anfans pour luy succéder et faire tort à celles de **Mr de Bâville** (...). *Je vous demande le secret que personne ne sache que je vous ays écrit (...).*  
**Joint :** une lettre de la marquise de Chalucet demandant à son beau-fils sa protection face aux rumeurs intentés contre M. de Montrevaux, notamment par **le marquis de Sévigné** ; *J'ay toujours cru, Monsieur, que vous aviés trop de bonté et d'amitié*

pour notre famille pour en abandonner les intérêts et que tout ce que l'on a dit, seront des faussetés inventés par gens intéressés. Cependant, **Monsieur de Sévigné qui se plaint incessamment de Monsieur de Montreveaux, entreprend tous les jours sur les fonctions de sa charge, entrans dans tous les détails de la Maison de ville ainsy que vous pourra dire Monsieur de Thoullon (...). Monsieur de Montreveaux (...) vous demande toujours la continuation de l'honneur de votre protection (...).**

Fille de Charles de Maillé, gentilhomme du duc d'Orléans, Urbaine fut dame du Vau de Chavaignes, enlevée à 11 ans par le baron de Tigny, depuis mise auprès de la Reine, et mariée d'autorité en 1634 à Jean-François de Bonnin, marquis de Chalucet-Messignac, comte de Montrevaux, lieutenant du Roi à Nantes, guidon de la Compagnie de la Reine. De cette union naquirent : Charles-Marie (†1698), et Anne-Louise (1645-1732) mariée en 1672 à Nicolas de Lamoignon, le fameux marquis de Basville, intendant général du Languedoc. Cf. Père Anselme, *Histoire des Maréchaux*.

67. **Daniel VOYSIN de La Noiraye.** 1654-1717. Ministre de la Guerre et Chancelier de France de Louis XV.  
L.S. A Mons, 30 avril 1696. 1 pp. ½ bi-feuillet in-8.

80 €

Le futur ministre de Louis XV, alors intendant du Hainaut, se réjouit de la nomination de **Charles-Etienne Turgot pour Sousmont (1670-1722), à l'intendance de Metz ; Je suis bien aise, (...) d'apprendre que le Roy a nommé Mr Turgot pour l'Intendance des Trois Eveschés ; cet employ le détermine aux frontières où il n'aura d'autre modèle à se proposer que de vous imiter pour remplir parfaitement tout ce qui peut estre du service du Roy, et de concilier en mesme temps l'amitié des troupes et des peuples. Nous serons un peu voisins par le païs de Luxembourg (...).** Il espère que ce rapprochement sera l'occasion d'être souvent en relation avec lui.

68. **Jérôme Phélypeaux de PONTCHARTRAIN.** 1674-1747. Ministre de la Maison du Roi, ministre de la Marine.  
L.S. à M. le comte d'Estrées. A Versailles, 26 juin 1697. 2 pp. bi-feuillet in-folio, filigrane aux armes de Le Tellier.

200 €

Belle lettre du ministre de la Marine se plaignant du silence du comte d'Estrées chargé de faire le blocus devant Barcelone ; *Je vous écris, véritablement fâché de votre silence et dans la seule veuë de vous le reprocher (...). N'ayant point été informé pendant tout ce temps des mouvements auxquels les vaisseaux et les galères que vous commandez où leurs équipages ont part, je n'ay pu me dispenser d'en estre en quelque inquiétude, surtout ne pouvant rendre compte au Roy de l'exécution des ordres dont vous estes chargé. Je vous prie d'estre un peu plus exact, et d'establi par Colioure ou par Cette une correspondance particulière, outre celle que vous aurez par les courriers qui seront dépeschez par M. le duc de Vendosme (...).*

Fils du maréchal, Victor-Marie comte d'Estrées (1660-1737) participa sous les ordres du duc de Vendôme au blocus et à la prise de Barcelone au moment de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il avait déjà longtemps servi en Méditerranée en prenant part aux opérations contre les barbaresques, sous les ordres du « Grand Duquesne » ; il sera élevé à la dignité de maréchal de France en 1703 et, à la mort de son père, fait vice-amiral du Ponant, gouverneur de Nantes, lieutenant général de Bretagne, vice-roi de la Nouvelle-France.

#### Enquête sur un religieux embastillé

69. **Louis-Antoine de NOAILLES.** 1651-1729. Evêque de Cahors (1679), Châlons (1680), archevêque de Paris (1695-1729).  
L.A.S. le dimanche matin (25 juin 1702). 1 pp. in-12, apostilles.

120 €

Relative au sieur Boutet originaire du Palatinat, religieux itinérant qu'on accusait d'être espion à la solde de l'Espagne et qui sera enfermé à la Bastille en juillet en conséquence d'une lettre de cachet signée de Pontchartrain ; *Je n'ai point encore (...) de mémoires à vous donner pour l'interrogatoire du nommé Boutet. Le curé de Versailles les a ; je compte de les retirer la première fois qu' j'y irai et de vous les remettre aussitôt. M. de Pontchartrain aurait pû les faire prendre et vous les envoyer d'abord (...).*

A propos de cette affaire, cf. Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, 1789, tome 1 pp. 275 et suivantes.

70. **Bernard Potier duc de GESVRES.** 1655-1739. Gouverneur de Paris.  
L.A.S. à M. de Bernaville, Gouverneur de la Bastille. Mercredi 28<sup>ème</sup> (avril 1706). 3 pp. bi-feuillet in-8, adresse au verso avec trace de cachet de cire rouge. Joint facsimilé d'une lettre de 1677.

220 €

**Belle lettre concernant les préparatifs du feu d'artifice donné à Paris à l'occasion de la victoire d'Almanza remportée par Berwick.** Le gouverneur de la Capitale donne ordre de placer des caisses d'artifice dans les salles basses de la forteresse de la Bastille, particulièrement dans la salle d'audience de Mr d'Argenson ; *Le Roy m'a anvoyé à Paris pour y donner ses ordres (...), nécessaire pour son service et pour y assurer le repos et la tranquillité publique.* Le duc de Gesvres a donné l'ordre de faire porter les caisses dès aujourd'hui à la Bastille, mais M. Pelletier lui a rapporté que Bernaville avait changé ce que **Mr le mareschal de Boufflers** et moy avions trouver de plus à la mein pour y mestre les queses [caïsses]. *Il faut que vous doniés la chambre basse des audiances de Mr Dargenson come vous en estiés convenu et que vous metiés au haut les audiances come cela vous nores que fere de fere essayer. Songés à sacrifier une petite comodité au bien publique (...).* Le roy demande de porter beaucoup de soins et de "diligence" à cette affaire.

71. **Marie-Anne de MAILLE. †1737. Marquise de La Roche du Maine.**  
**L.A.S. à Mademoiselle Colin, au Palais du Luxembourg.** *A Vilette, 21 juin 1713.* 1 pp. ½ bi-feuillet in-8, adresse au verso avec cachet de cire armorié. **100 €**
- Relatif à une dette qu'elle s'engage à régler ; *Si une parante de Md de La Roche du Mayne n'estait pas morte vous serié payé, mademoiselle, car mon fis luy avés anvoyé (...); il doit arriver au jourd'hui à Paris, il aura l'honneur de vous voir et de vous assurer du fait qu'il pourra vous payer vostre rante luy et moy. Comme je suis fâché de vous avoir donné la penne de la demander (...). Comme la chose n'ira pas loin, trouvés bon que je vous prie de ne vous pas impatianter (...).*
- Née de Maillé de Kerman, Marie-Anne avait épousé en 1673 Charles Tiercelin d'Appelvoisin (†1694) marquis de La Roche du Maine, gentilhomme de la Chambre du Roi, et dont elle eut une fille mariée au comte de Roncée et un fils qui épousa Marie-Anne Guiton de Maulévrier. Son arrière-petit-fils, Charles-Gabriel marquis de La Roche du Maine sera commandant la Compagnie des Cheveu-Légers de la Garde du Roi lors du sacre de Louis XVI ; il sera guillotiné en 1794 « pour avoir entretenu des correspondances avec les émigrés et s'être laisser encore appeler *Monseigneur*. »
72. **Louise-Bernardine de Durfort de DURAS. 1678-1747. Duchesse de LESDIGUIERES.**  
**P.A.S. 29 août 1733.** 1 pp. in-12 oblong. **80 €**
- Reconnaissance de dette de Madame la duchesse de Duras pour la somme de 541 livres 10 sols 6 deniers à *compter sur la rente qu'elle me doit (...).*
- Fille de Jacques-Henri duc de Duras, maréchal de France, et de Marguerite de Lévis-Ventadour, Louise-Bernardine avait épousé en 1696, Jean-François de Créqui duc de Lesdiguières (1678-1703), sans postérité. D'après Saint-Simon, "c'était de tout point une fée qui, avec de l'esprit, ne voulait voir presque personne ; elle était fort riche".
73. **Henri-François D'AGUESSEAU. 1668-1751. Chancelier de France, Garde des Sceaux.**  
**L.S. à Messieurs de la Chambres des Compte de Dijon.** *A Versailles, le 28 février 1739.* 1 pp. in-folio. **180 €**
- Relative à la réception des magistrats ; (...)** *Plusieurs des officiers des Chanceleries près les Cours, se contentent d'obtenir des provisions de leurs offices et de prester serment, sans se faire recevoir et installer dans les Chanceleries dont ils sont membres, ce qui les empêche de s'y faire recevoir (...).* Le Chancelier d'Aguesseau demande à ce qu'on lui envoie un *état des droits qui se payent à cette occasion dans votre chancellerie et de me marquer quel est le titre par lequel ces droits ont été fixés (...).*
- Belle signature à l'époque où le chancelier s'efforçait d'améliorer et uniformiser le fonctionnement de la Justice du Royaume.
74. **Jean-Frédéric Phélypeaux de MAUREPAS. 1701-1781. Ministre de la Marine de Louis XV, ministre d'Etat de Louis XVI.**  
**L.S. à M. de Barentin.** *A Marly, 16 may 1741.* 1 pp. in-folio. **200 €**
- Intéressant document concernant le fonctionnement de la Tour des Baleines sur l'île de Ré.** Le ministre approuve le paiement du combustible nécessaire pour le phare auprès de Barentin, intendant de la généralité de La Rochelle : *(...) Vous m'informez que vôtre subdélégué dans l'Isle de Ré vous avait marqué qu'il avait fait acheter dans différents endroits trois muids de charbon de terre en grosses pierres pour les feux de la Tour des Baleines, comme vous le luy aviez prescrit, et que par ce moyen, il s'en trouverait en magasin une quantité suffisante pour deux ans. Je ne puis qu'approuver que vous ayiez fait payer sur les fonds du droit de 6d levé pour l'entretien des feux de cette tour les 1334 ll 7s que ces trois muids de charbon ont cousté (...).*
- Commencé sous l'ordre de Colbert en 1669, les travaux du phare furent achevés par Vauban en 1682. Cette tour servait avant tout de sentinelle chargée de surveiller l'entrée des ports de La Rochelle et Rochefort.
- Le successeur de Robert de Cotte comme architecte
75. **Charles-François d'HALLENCOURT de Dromesnil. 1674-1754. Evêque d'Autun (1710) puis de Verdun (1722).**  
**2 L.S. Verdun, 30 juin et 9 juillet 1741.** 3 pp. in-8. **120 €**
- Relatif à la poursuite de la construction du palais épiscopal de Verdun** que l'évêque fit alors élever avec ardeur et magnificence ; *Il y a eü un arrest du Conseil qui a commis feu Mr de Cotte pour tout ce qui concerne la construction de la maison épiscopale de Verdun. Mr de L'Epée fut employé sous ses ordres pour faire les calculs et toiser d'une partie des dits bâtiments (...). Tous les bâtiments sont achever à présent, et il s'agit d'en faire les toiser et calculs définitifs. Il est d'une grande importance que ledit Sr de L'Epée préférablement à tout autre, soit celui qui finisse les opérations qu'il a commencé (...).* L'évêque demande à le faire venir à Verdun *pour sçavoir au juste à quelles sommes la dépense montera et parvenir à payer ensuite les ouvriers (...).* Joint la lettre de remerciement de l'évêque, d'avoir choisi le nouvel architecte recommandé.

n°70. Les préparatifs du feu d'artifice à Paris par le duc de Gesvre, Gouverneur de Paris (1706)

*Mercedy 28em ord 1706*  
*quay 216*  
*Bernard POTIER (1655-1729)*  
*Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris*

seroy ma annoye a paris pour y donner mon heur les ordres que ie creys necessere pour son service et pour y assurer le repos et la tranquillite. plussia i'annoys hier l'hercher sejourner qui n'ayent pas encore porter a la castille asandant que les choses qui sont le plus aise comme est une chose absolument necessere que de les sortir clef a desigament le plus ay donnee den se porter des aujour d'uy sent asandre que par

*sur de Bernaiche*

n°80. Le licenciement de la Garde du Roi de Pologne

**N**OUS CHARLES-MARC-JEAN-FRANÇOIS REGIS, Marquis de Boufflers, Remicour, Noble Genoï, Capitaine des Gardes-du-Corps de Sa Majesté le ROI de Pologne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général du Beauvoisis, Grand Baillif de Beauvoisis, Gouverneur de la Ville & Château de Pont-à-Mousson.

CERTIFIONS à qui il appartiendra que la Compagnie des Gardes-du-Corps de SA MAJESTÉ le Roi de Pologne, devant être Licenciée, Nous avons donné Congé absolu au Sr. *Picou Viller, marquis de Viller la Montagne, Lieutenant* *de la Garde-du-Corps de SA MAJESTÉ, Brigade de Landreville,* après y avoir bien & fidèlement servi pendant l'espace de *vingt ans* en témoin de quoi Nous avons signé le présent Congé absolu, pour servir & valoir ce que de raison. Fait à *Landreville, le premier* *de Avril, mil sept cent soixante dix.*

Par *Monsieur* CAMERLANDER.

n°9. L'annonce de la naissance du comte d'Artois futur Charles X

Monailles le 9. 8. 1757

Madame la Dauphine Monsieur, vient d'accoucher d'un Prince que le Roi a nommé Comte d'Artois, et je ne diffère pas a vous en donner la nouvelle, Vous trouverez cy joint les lettres par lesquelles le Roi en fait la notification au Roi, a la Reine de Danm<sup>le</sup> et a la Reine de Prusse a qui vous les remettez suivant l'usage; Vous les assurerez en meme tems que Sa Maj<sup>te</sup> leur rend trop de justice pour n'être pas persuadée de veritable intention que leurs Maj<sup>tes</sup> Danvise prendront a cet événement et qu'elles doivent l'être reciproquement de la similitude avec laquelle le Roi partage tout ce qui peut leur arriver.

Je n'avois pas osé vous prévenir que vous n'aurez aucune forte a donner a ce sujet

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement Monsieur, Votre très humble et très obissant serviteur

*Le duc de Berry*

n°68. Lettre au comte d'Estrée concernant le blocus de Barcelone

avez par les courriers qui seront despeschez par M le Duc de Vendosme, afin que je puisse estre informé par vous, en tout temps, de ce qui se passe.

Je suis

Monsieur

avec satisfaction le 26 juin 1757. Votre très humble et très assésé serviteur

*Comte d'Artois*



76. **Pierre Guerin de TENCIN.** 1680-1758. Cardinal, archevêque d'Embrun (1724), puis de Lyon (1740), ministre du Roi.  
**L.A.S. au maréchal de Noailles.** Paris, 2 juin 1744. 1 pp. petit in-4, emmargée.

200 €

**Belle lettre du cardinal, enjoignant le maréchal de rejoindre l'envoyé du Roi de Prusse,** avant son départ. Louis XV venait de déclarer la guerre à l'Angleterre en mars ; émissaire du roi de Prusse, Frédéric le Grand, le comte de Rottembourg était alors venu négocier une alliance secrète avec la France ; *Le comte de Rothembourg s'empatiente, mon Grand Maréchal, parce que le Roy de Prusse lui a écrit de l'aller joindre aux eaux de Piémont où le Prince ne sera que jusques au 16. Pour peu qu'on retarde, il ne pourra plus joindre son maître qu'à Berlin (...).*

La naissance du comte d'Artois futur Charles X

77. **François Joachim de Pierre de BERNIS.** 1715-1794. Diplomate, ministre, cardinal.  
**L.S. avec compliment autographe (à Jean-François Ogier).** Versailles, 9 octobre 1757. 1 pp. bi-feuillet in-folio.

220 €

**Très belle lettre annonçant à l'ambassadeur français au Danemark, la naissance du comte d'Artois ; Madame la Dauphine (...)** vient d'accoucher d'un Prince que le Roi a nommé Comte d'Artois, et je ne diffère pas à vous en donner la nouvelle ; Vous trouverés cy-joint les lettres par lesquelles le Roi en fait la notification au Roi, à la Reine de Dannemark et à la Reine Douairière à qui vous les remettés suivant l'usage ; Vous les assurerés en même tems que Sa Maj. leur rend trop de justice pour n'être pas persuadée du véritable intérêt que leurs Maj. Danoises prendront à cet événement (...). Je ne dois pas vous omettre de vous prévenir que vous n'aurez aucune feste à donner à ce sujet (...).

78. **Jacques-Philippe comte D'ASPREMONT.** Branche d'Orthe, lieutenant-général des Gardes françaises.  
**L.A.S. à son cher oncle.** 12 avril 1758. 4 pp. bi-feuillet in-8.

180 €

**Très belle lettre dans laquelle d'Aspremont se recommande auprès de toute la Cour pour obtenir son avancement ;** il a vu la réponse du vicomte de Castelanne ; (...) *Il m'accable d'amitiés et de politesses ainsi que Mr l'abbé Quesnel et le prince même ; il a demandé à Mr le duc de Villeroy le 1<sup>er</sup> bâton d'exempt pour moi ; il a été refusé, mais il conte que par arrangements, nous pourrons en venir à bout. Mr de Cherisi aide major de Villeroy (...) a parlé pour moi au premier brigadier qui va être fait exempt (...). Tout cela me fait prendre le parti d'aller à Compiègne ; ainsi je ne pourrai retourner en Lorraine qu'en septembre. L'abbé a engagé le prince Camille de Rohan à faire écrire en ma faveur à Mr de Villeroy, Mr le comte de Brionne qui a promis qu'il le ferait. Mr d'Aspremont fera agir Mr le duc de La Rochefoucauld ami de Mr de Villeroy, et Mr le duc de Nivernois parle pour moi. De plus, je verrai le confesseur de Mr de Villeroy qui a sa confiance ; et une dame m'a promis d'écrire au major des Gardes du Roi en ma faveur. Le prince de Beauveau a écrit à Mde de Bassompierre (et elle m'a envoyée sa lettre), qu'il aurait été charmé de me placer tant à cause de la parenté que parce qu'elle s'y intéresse (...). Ainsi, il faut que je réussisse vis-à-vis de Mr le duc de Villeroy (...).* Il indique que l'abbé est partie en Lorraine pour ses affaires, et poursuit en citant les noms de Moncelles, La Rochefoucauld. *J'ai donné à mon frère tous les enseignements dont je suis capable ; je doute cependant du succès de son entreprise (...). Tous nos projets sont l'ouvrage de votre amitié pour nous et de la protection que Mr le comte de Richécourt veut bien nous accorder (...). J'ai vû, mon cher oncle, Mr Demmoulin ; il n'a pas encore fait voir votre bague, il ma dit qu'il la ferait voir à l'Empereur (...).* Il fait part de plusieurs nouvelles, des papiers Boncourt, sur l'encyclopédie qu'il lui fera parvenir, sur diverses affaires de famille dont de Lynden, etc.

Vétéran de la bataille de Malplaquet, Jacques-Philippe d'Aspremont était passé dans le régiment des Gardes françaises en 1710, commandant une compagnie à son nom dans les différentes campagnes du XVIIIe siècle dont celle de Philippsbourg (1734), de Flandre et du Rhin (1742-1743), promu brigadier en 1744, maréchal de camp en 1748, servant à toutes les affaires de l'Armée du Rhin. Il reçut une pension de 1000 livres sur le Trésor royal en 1752, nommé lieutenant général en mai 1758 employé à l'Armée d'Allemagne. Le comte d'Aspremont quitta le régiment des Gardes en 1760 et se mit au service du prince de Salm-Kirbourg ; il négocia le mariage de la fille du prince avec le duc de Croy.

79. **[LOUISIANE].**  
**L.A.S. "Begorrat de Coulonge" à ses parents.** A la Nouvelle Orléans, 1<sup>er</sup> août 1765. 11 pp. in-folio, broché.

300 €

**Intéressante lettre d'un fils prodigue parti à l'aventure dans le nouveau monde, donnant de ses nouvelles et offrant un aperçu de la situation en Louisiane ;** *Mes très chers père et mère, Vous serés très surpris de me savoir au Mississipy (...). L'espoir le plus flatteur qui s'était présenté était à même de me faire augurer d'une prompte fortune si tous s'était exécuté selon les promesses et les aparances (...).* Il fait alors part de manière détaillée de ses péripéties, des Antilles jusqu'en Louisiane, son passage à la Martinique, son introduction comme ingénieur par le fils du consul à la Havane où le changement de l'administration espagnole fit chasser les Français à *grands coups de bâtons*, ses démarches auprès du gouverneur espagnol avant d'être contraint de gagner le Mississipy, étant la colonie la plus à proximité. (...) *Nous y avons trouvés tout en abondance, les marchandises et autres beaucoup au dessous du prix de France,* indiquant qu'il a tout perdu avec son ami. Il demande d'envoyer un mémoire à une connaissance, propre sœur de M. d'Aussung Ambassadeur de France à la Cour d'Espagne, afin de lui faire parvenir un brevet d'ingénieur plutôt que celui d'officier pour entrer au service des autorités de la Havane. *J'auray bien désiré que la Louisianne ait pu me procurer quelque'occupation, mais elle est dans un état d'assoupissement continue ; tout y est incertain, le commerce misérable ne tient à rien, le Génie n'y a point de travaux ; le Gouverneur chés qui je vais et mange souvent, ne me l'a pas laissé ignorer ; et s'il y avait quelque chose à faire, je tireray parti de la protection qu'il veut bien m'honorer. Il n'attend lui-même, les officiers et employés de la Colonie, que le moment de s'en aller ; les Espagnols y sont attendus à tout instant (...).* ... / ...

Suivent des anecdotes sur le compte de **Madame Henry**, dont *les vertus diaboliques resteront à jamais dans la mémoire des habitants qui ne s'occupent qu'à prier Dieu d'en préserver leurs femmes et filles* ; sur sa fille Mad. Azemard qui a laissé *plusieurs histoires galantes* étant partie chez les Anglais, de Mad. Pourally qui a laissé son mari *pour jouir des mêmes douceurs de sa mère (...)* ; et du souvenir des *jolies fisionomies de ces dames (...)*. Sur l'histoire de Beloquin, *agent de la Marine de France et consul de La Havane, oncle de (sa) mère*, la confiscation de ses biens par les Espagnols en 1740, suite à une malversation, sa descendance en partie établie à La Rochelle, et la protection de M. de Maurepas, suivie de plusieurs notes généalogiques sur la famille restée à La Havane, etc.

- 80\* [GARDE du CORPS du ROI de POLOGNE]. **Charles marquis de BOUFFLERS de Remiencourt**. 1736-1784. P.S. Lunéville, 1<sup>er</sup> avril 1766. 1 pp. in-folio en partie imprimée, lettrine, cachet de cire noire armorié en pied ; mouillure en pied.

350 €

Très rare document touchant la Garde du Roi de Pologne, Stanislas Leszczinski, concernant ici le licenciement de la Garde peu après le décès du Roi survenu le 23 février à Lunéville ; certificat accordant son *congé absolu au Sieur Pierre Viller, lieutenant d'Infanterie, Garde du Corps de Sa Majesté, Brigade de Landreville, après y avoir bien & fidèlement servi pendant l'espace de 12 ans 7 mois (...)*. Pièce signée par le marquis de Boufflers avec son cachet armorié et ses titres et qualités en tête : *capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté le Roi de Pologne, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant – général du Beauvoisis, Grand Baillif de Beauvais, Gouverneur des Villes & Château de Pont-à-Mousson*.

Le marquis de Boufflers avait été capitaine de la seconde Compagnie des Gardes du Corps du Roi de Pologne dès 1748, obtint le rang de maître de camp de cavalerie en 1750 dans les troupes du roi de France. A la mort du duc de Boufflers, on lui accorda la charge de Grand-Bailli de Beauvais, eut la charge de menin de Mgr le Dauphin en 1755, maréchal de camp en 1762.

81. [IMPRIME]. – **Roi de POLOGNE**. *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent Prince Stanislas I, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar : prononcée dans l'Eglise de Paris le 12 juin 1766, par Messire Jean de Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur*. A Paris, Chez Hérisant fils, 1766.

Un volume in-4, vignette armorié au titre gravé par Moreau, et bandeau par Cochin, 44 pp., broché sous couverture papier marbré XIXe siècle.

200 €

82. [IMPRIME]. – **Dauphine MARIE-ANTOINETTE**. *Description des décorations des deux portes de Dieu-Lumière et de Vesle, et des arcs de triomphe érigés par les soins de Messieurs les Lieutenant, Gens du conseil & Echevins de la ville de Reims, pour le passage de Madame l'Archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, Dauphine de France, le 12 mai 1770*. A Reims, Chez Jeunehomme, imprimeur du Roi, 1770.

Un volume in-4, vignette au titre, bandeau et lettrine gravés sur bois, 23 pp., broché sous couverture papier marbré d'époque. Ecorné, très légèrement rogné sur les premiers feuillets au coin inf., mouillure claire sur au dernier feuillet.

350 €

- 83\* [GARDE du CORPS du COMTE de PROVENCE]. **(LOUIS XV) & Louis PHELYPPEAUX duc de La Vrillière**. 1705-1777. P.S. A Versailles, 1<sup>er</sup> avril 1771. Grand vélin oblong en partie imprimée, cachet sous papier.

300 €

Retenue de Garde du Corps de Monseigneur le comte de Provence octroyée au sieur François-Hippolyte de Gras de Pontrosier, pour être reconnu auprès de M. le comte de Chabrillan maréchal des camps et armées du roi, capitaine des Gardes du Corps *de notre très cher et très aimé petit fils le comte de Provence*. Pièce signée par le roi (secrétaire), contresignée par Phélyppeaux, son ministre de la Maison du Roi.

84. **Pierre-Etienne Bourgeois marquis de BOYNES**. 1718-1783. Haut magistrat, ministre de la Marine de Louis XV. L.S. au comte de Toulouse-Lautrec. S.l.n.d. (1772). 2 pp. in-4, marges coupées, petites rousseurs.

(en l'état) 80 €

Le secrétaire d'Etat à la Marine appuie une recommandation concernant le remplacement du comte de Brèves, commandant la 1<sup>ère</sup> compagnie du régiment de Dragons-Condé ; ce dernier semble avoir demandé un poste aux Colonies ; *M. le Prince de Condé prend (...) trop d'intérêt à M. le Cte de Brèves pour ne pas faire tout ce qui dépendra de moy pour luy procurer le commandement d'un des régimens destinés pour le service des colonies (...). Il serait bien flatteur pour moy (...) de vous mettre à portée de faciliter l'avancement du fils de M. de St-Etienne, en luy faisant passer la compagnie de M. de Breves. Je suis on ne peut pas plus reconnaissant de l'attention que vous avez bien voulu donner à ma recommandation (...)*.

**Charles-Joseph de Toulouse-Lautrec** avait un régiment de cavalerie à son nom qui avait été incorporé en 1763 au régiment de Condé-Cavalerie, devenant ainsi le "Dragons-Condé". Ce régiment servira aux campagnes de la Guerre de Sept-ans, puis à la Guerre d'Indépendance américaine.

85. **Jean-Emmanuel Guignard de SAINT-PRIEST**. 1714-1785. Intendant du Languedoc. 2 L.S. aux administrateurs de l'Hôpital de la Charité de Castelnau. A Montpellier, 27 janvier et 8 mars 1772. 3 pp. et 1 pp. 1/2 bi-feuillet in-4, adresse au verso avec cachet de cire aux armes Saint-Priest.

180 €

Intéressant courrier concernant un nouveau remède médical : *Les expériences qui ont été faites dans plusieurs hôpitaux du Royaume, des pillules toniques contre l'hidropisie de la composition du Sr Bacher, médecin de la faculté de Paris, et les effets avantageux que ce remède a produit, ont déterminé le Roy à en prescrire l'usage dans les hôpitaux militaires (...)*. La méthode

de préparation de ce remède se trouvera dans le second tome en cours de publication de l'ouvrage de Richard, sur les maladies ; mais en raison de la difficulté de composition, *le ministre a chargé le Sr Bayeu apoticaire major des Armées du Roy, résidant à Paris et qui a fait cette préparation avec l'inventeur sous les yeux de M. Richard, d'en fournir dans toutes les pharmacies des hôpitaux militaires du Royaume au prix coutant (...). Ce remède composé n une seule masse par un même apoticaire dont les connaissances chimiques et l'intégrité sont reconnues, coutera moins et donnera aux médecins plus de sûreté sur l'uniformité de ses effets (...).*

**Joint** une lettre relative à l'administration militaire ; *Mr le Mis de Monteynard [Ministre de la Guerre] désire qu'à l'avenir, les décomptes des troupes soient exactement arrêtés dans les seise premiers jours du mois qui suit les deux pour lesquels les Revües sont faites (...). L'intendant demande aux administrateurs de lui transmettre l'état des journées de soldats malades dans leur hôpital afin que les feuilles de retenüe des troupes soient à jours.*

86. **[COMTESSE d'ARTOIS], Marie-Thérèse de SAVOIE.** 1756-1805. Comtesse d'Artois. & **Marquis de CHABRILLAN.**  
**P.S.** A Versailles, 1<sup>er</sup> avril 1775. Grande pièce parchemin oblong (58x38 cm) ; apostilles, sceau plaqué sous papier, enregistrement au verso.

350 €

**Charge et retenue de valet à pied de Madame la comtesse d'Artois** pour le sieur Etienne Danquetin dit "Dantin".  
**Très belle et rare pièce de la maison d'Artois**, signée "Marie-Thérèse", contresignée par son secrétaire des commandements **Mesnard de Cornichard**. La charge est certifiée par le premier écuyer et maître d'Hôtel de la comtesse, **Joseph Dominique de Guïgues Moreton, marquis de Chabrillan** (1744-1793), colonel du régiment d'infanterie de Conti, qui a reçu le serment entre ses mains.

Fille de Victor Amédée III duc de Savoie et roi de Sardaigne et de l'Infante Marie-Antoinette d'Espagne, **Marie-Thérèse** avait épousé le comte d'Artois, frère cadet de Louis XVI et futur Charles X, en novembre 1773, donnant 4 enfants dont Louis-Antoine duc d'Angoulême (1775-1844) et Charles Ferdinand duc de Berry (1778-1820) ; sa sœur Marie-Josephe-Louise, avait épousé son beau frère le comte de Provence en 1771.

87. **Jean-Frédéric de PHELYPEAUX, comte de MAUREPAS. & François Joachim de Pierre, cardinal de BERNIS.**  
**L.S. au cardinal de Bernis, avec réponse autographe du cardinal.** Versailles, 20 mai 1776. 2 & 2 pp. bi-feuillet in-4.

250 €

**Belle lettre de recommandation du ministre du Roi en faveur de la famille de Polignac, auprès du cardinal de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome** ; deux grandes figures de l'Ancien Régime qui ont suscité le plus de critiques et de jugements : *Les liaisons de parenté très proche principalement du côté de Mad. de Maurepas qui m'unissent à Mr le comte Jules de Polignac et les liens de l'amitié la plus tendre pour Mad. la comtesse Jules et toute sa petite famille que Mr le duc de Nivernois leur oncle, comme moy, aime de tout son cœur, m'engagent à faire à Votre Eminence les sollicitations les plus vives pour qu'elle veuille bien favoriser auprès de Sa Sainteté, la demande contenuë dans le mémoire cy-joint. L'objet en est d'autant plus intéressant qu'il s'agit du rétablissement de leurs affaires qui sont ici en assez mauvais état (...). On m'a demandé pour Mr le Cardinal Girault, une lettre, quoique je n'aye eü aucune relation avec lui depuis son départ de ce pays-cy ; je n'ai pas cru devoir la refuser (...).*

**Suit la réponse de la main du cardinal :** *Vous devez être assuré (...) que je ferai tout ce qui dépendra de moy auprès du Pape pour segonder les vuës de Mr le comte Jules de Polignac (...). Il m'avait fait l'honneur de m'écrire il y a quelque temps (...). Je concerterai avec M. le Card. Giraud à qui M. le comte de Polignac avait pareillement écrit. Je viens de faire passer, (...) votre lettre à cette Eminence (...) qui travaillera à surmonter les difficultés qu'elle perçoit dans cette affaire par la connaissance qu'elle a des sentiments du Pape (...).*

Ancien ministre de la Marine de Louis XV, mis à l'écart par Mme de Pompadour, le **comte de Maurepas (1701-1781)** fut choisi par le jeune roi Louis XVI comme ministre d'Etat en 1774, ayant la faveur au Grand Conseil ; c'est lui qui fit nommer Turgot puis Necker aux Finances, et fit l'erreur politique de rappeler les parlements, suspendus en 1771 par Maupeou. Il avait épousé en 1718 sa cousine Marie-Jeanne Phélypeaux de St-Florentin dont il n'eut pas de postérité. Son héritière universelle fut Adélaïde-Hortense Mancini-Mazarini, duchesse de Brissac par son mariage avec Louis-Hercule de Cossé-Brissac, fille d'Hélène-Angélique de Pontchartrain.

Protégé de la marquise de Pompadour, **Bernis (1715-1794)** fut ambassadeur à Venise avant d'entrer au Grand Conseil et d'être nommé ministre des Affaires Etrangères au moment du renversement d'alliances de 1756. Disgracié après la défaite de Rossbach, il est nommé cardinal en 1758, fait archevêque d'Albi en 1764, participe à deux conclaves pour l'élection des Papes Clément XIV et Pie VI dont il fut très proche, ambassadeur à Rome de 1774 à 1794.

- 88\* **[GENDARMES de la GARDE du ROI]. (LOUIS XV) & Claude-Louis comte de St-GERMAIN.** 1707-1778.  
**P.S.** A Versailles, 18 décembre 1776. Grand vélin oblong.

250 €

**Lettres d'approbation de service accordées au sieur Nicolas Prévost de la Brize-Gauderie** entré au service en 1741 en qualité de gendarme en la compagnie d'hommes d'armes de nos ordonnances servant à la garde ordinaire de notre personne, où il a eu rang de capitaine de cavalerie en 1756, reçu chevalier de St-Louis en 1763, fait sous-brigadier en 1775, à présent réformé, après plus de trente ans de service ; lettres octroyée conformément à l'édit de 1750 portant création d'une noblesse militaire. Pièce signée par le Roi (secrétaire), contresignée par son ministre secrétaire d'Etat à la Guerre le comte de St-Germain.

n°76. Lettre du cardinal de Tencin, enjoignant le maréchal de Noailles de rejoindre l'envoyé du Roi de Prusse

Paris le 2 juin 1744

M. le Cardinal de Tencin  
 mon Grand Maréchal, par ce que le Roy  
 de Prusse lui a écrit de l'abbé isindre aux  
 eaux de Sirmont ou le Prince ne sera  
 que indisposé au 18. pour peu qu'on  
 retarde, il ne pourra plus isindre son  
 maître qu'à Berlin  
 mon attachement et mon dessein  
 pour vous, mon Grand Maréchal sont  
 au dessus de toute expression  
 Le Cardinal de Tencin

M. le Maréchal de Noailles

n°94. Commande d'ouvrages pour la bibliothèque de la Reine Marie-Antoinette (1783)

Paris le 29. Août 1783.

J'ai, Monsieur, reçu de M. l'abbé Rozzani  
 la dernière livraison de l'Édition de Metastase  
 composée des Tomes 10, 11, et 12. pour être remise  
 à la Reine. Par la lettre qui étoit jointe audit  
 envoi, M. l'abbé Rozzani me priant que je pour  
 faire prendre chez M. de Hertzberg les cinquante  
 Exemplaires qui appartiennent à la Reine. Je  
 chargerai de mon reçu le Bottillon des Livres  
 de Sa Majesté qui doit aller avec un fourgon  
 chargé de 150. volumes. Je vous prie de vouloir  
 bien me faire savoir si ce sera à M. de Hertzberg  
 ou à vous, Monsieur, qu'il doit remettre mon  
 reçu de lad. livraison. J'ai l'honneur de vous  
 prier que M. de Hertzberg a déjà fait passer  
 à la Reine ses plaintes sur ce que M. l'abbé  
 Rozzani, sans payer de la Roi de Sab trait  
 première livraison, n'a pas soldé avec elle  
 les frais d'impression et le paiement du papier.  
 Cette dette doit l'être accord de toute la  
 dépense de l'impression et du papier de cette

n°95. Recommandation de la duchesse de Polignac pour Mme de Villefort, sous-gouvernante des Enfants de France

M. Goyard, Ma. à Versailles le 4. X. 1783.  
 M. le Procureur,  
 12. Decemb. 1783

J'ai l'honneur Monsieur de vous envoyer  
 ci joint un mémoire concernant mad.  
 La Comtesse de Villefort sous gouvernante  
 des Enfants de France. Je vous prie  
 Monsieur de vouloir bien le mettre  
 sous les yeux de Roi, et de l'appuyer  
 de l'intérêt nécessaire pour que mad.  
 de Villefort obtienne de Sa Majesté  
 sa charge, une grâce quelle me paroit  
 avoir bien méritée, et dont elle a  
 réellement besoin

J'ai l'honneur d'être très parfaitement  
 Monsieur votre très humble et très  
 obéissante servante.

Polignac - Elé. Polignac

M. de Calonne

n°102. Inventaire du cabinet de travail du baron de Besenval (1786)

de l'autre part . . . . . 17024

deux boîtes de porcelaine de japon  
 plusieurs autres morceaux de porcelaine  
 en blanc et de couleur . . . . . 720

deux jattes de porcelaine de japon  
 à tête de vase, l'une en blanc, l'autre  
 en couleur . . . . . 120

une jatte de porcelaine japonaise  
 un bidet de porcelaine japonaise  
 un vase de porcelaine japonaise  
 gauche la bouche ouverte . . . . . 1200

une grande urne de porcelaine de  
 japon à carrouche de fleurs bleues, et  
 des chinoiseries de porcelaine venant un  
 morceau, et l'autre un vase de  
 porcelaine japonaise en bronze  
 deux d'or rouge . . . . . 1200

deux morceaux de porcelaine japonais  
 venant un bijou sur un rocher  
 montant à un pied de porcelaine  
 avec un pavot qui s'élève . . . . . 240

M. le D. D. Besenval a marqué n° 21  
 que j'ai marqué pour audit. Les deux  
 vases me la font que pour 144<sup>fr</sup>  
 et l'on m'a vendus les deux morceaux  
 284<sup>fr</sup> - Le tout le morceau de M. le  
 D. D. Besenval lui avait coûté 260<sup>fr</sup>  
 j'ai donné 240 et ce morceau cela  
 fait que les deux me reviennent à  
 600<sup>fr</sup> et que je ne porte au surplus  
 que . . . . . 240

Total . . . . . 19304

- 89\* **Charles Gravier de VERGENNES**. 1719-1787. Diplomate, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Louis XVI.  
**L.S. à M. Baltus de Pouilly**, commissaire des Guerres à Metz. A Versailles, le 15 juillet 1779. 1 pp. in-folio.

220 €

**Relatif à l'admission du fils du commissaire à l'examen d'entrée de l'Ecole royale d'Artillerie de Metz ; (...)** Vous savez qu'il n'a pas l'âge prescrit par l'ordonnance. Il faudrait donc y faire une exception pour lui accorder ce que vous désirez, mais ce serait donner lieu à des conséquences que vous êtes plus qu'un autre dans le cas de pressentir, puisque votre état lui-même vous oblige à maintenir l'exacte exécution des Ordonnances de Sa Majesté (...). Le ministre lui conseille donc d'attendre, ce qui ne lui sera pas défavorable, puisque plus il annonce de dispositions heureuses et prématurées, plus il sera dans le cas de la faire valoir (...). Ce sera sans doute dans le tems, une bonne acquisition à faire pour l'artillerie (...).

Il s'agit très probablement de **Basile-Guy-Marie-Victor Baltus de Pouilly (1766-1845)** qui deviendra général d'artillerie d'Empire en 1811 ; il sera élève artilleur à l'Ecole de Metz le 1<sup>er</sup> août 1780, promu lieutenant en second au Régiment de La Fère en juillet 1781, lieutenant en premier en 1785 ; il sert en qualité de capitaine au début de la Révolution, nommé aide de camp d'Hangest à l'Armée de La Fayette en août 1792.

- 90\* **[GARDE de la PORTE du Comte d'ARTOIS]**.

**P.S. A Paris, 10 septembre 1779**. 2 pp. petit in-folio en partie imprimée avec en-tête du secrétaire de Mgr le comte d'Artois.

250 €

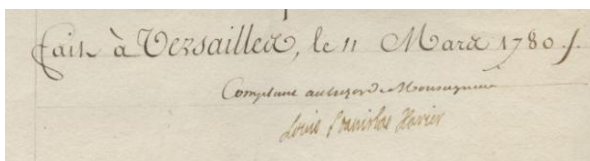
**Très rare document relatif à la charge de capitaine des gardes de la Porte de Monseigneur**, rachetée par la famille Malon de Bercy ; reconnaissance d'Armand-Frédéric-Erneste Nogaret, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, Trésorier général des Maisons, Domaines et Finances de Monseigneur le comte d'Artois, pour la somme de 150,000 Livres reçue de Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon marquis de Bercy, capitaine au Régiment Royal Cravates, y compris le droit de huitième pour, conformément à l'agrément de Monseigneur le comte d'Artois et à l'article unique du Rolle du 5 septembre (...) être pourvu de la charge de capitaine des Gardes de la Porte de Monseigneur, vacante par le décès de M. le marquis de La Muzanchères. Pièce signée par Nogaret, trésorier de la Maison d'Artois, contresignée au verso par M. de Frémont (griffe), contrôleur général des Finances de Monseigneur.

91. **LOUIS XVIII**. 1755-1824. Comte de Provence, Roi de France.

**P.S. Versailles, 11 mars 1780**. 1 pp. in-folio (27 x 40 cm).

350 €

Ordonnance adressée à **Denis Papillon de La Ferté**, trésorier général des finances afin de payer comptant le sieur Roulin, secrétaire de la Chambre de Monseigneur, 1500 livres pour son traitement annuel.



Belle pièce signée "Louis-Stanislas-Xavier", "comptant au trésor de Monseigneur", et contresigné par **Cromot du Bourg**, surintendant du comte de Provence.

- 92\* **[GARDE de MONSIEUR]. Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris prince de MONTBARREY**. 1732-1796.

**P.S. Versailles, 25 juin 1780**. Grand vélin oblong, cachet de cire rouge aux armes.

300 €

**Brevet pour donner rang, titre et qualité de capitaine exempt au Sieur de Bertheville**, fourrier de la Compagnie suisse de la Garde de Monsieur, en témoignage de satisfaction pour son zèle, application, et affection au service de Monsieur. Belle pièce signée par **Alexandre-Louis-Marie-François de Saint-Mauris-Montbarey**, prince du Saint-Empire, capitaine-colonel des Suisses de la Garde de Monsieur avec son cachet armorié, contresignée par le marquis d'Arcambal.

Fait prince du Saint-Empire (1774), Grand d'Espagne (1780), chevalier du Saint-Esprit (1778), Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris comte puis prince de Montbarrey avait suivi une brillante carrière militaire avant d'être nommé grâce à la protection de la famille de Maurepas, directeur adjoint du comte de Saint-Germain alors ministre de la Guerre ; il reprit le portefeuille de la guerre en septembre 1777, mais sa prudence et le partie de la Reine le firent démissionner en décembre 1780.

93. **Françoise-Gabrielle de Taneff, comtesse de MONTMORIN**. 1741- †1794. Dame d'Atours de la Comtesse d'Artois.

**L.A.S. S.l., Ce 16 septembre (1781)**. ½ pp. bi-feuillet petit in-8 ; joint une gravure.

100 €

Elégant courrier de la comtesse de Montmorin ; *Mille et mille grâces, Monsieur, de la bonté que vous avés eu de vous souvenir de mon bon vieillard (...). Mon premier soin en arrivant à Versailles sera d'aller vous renouveler mes remerciemens (...).*

Françoise de Taneff (ou de Tane) avait épousé en août 1763 Armand-Marc de Montmorin de Saint-Hérem (1745-1792), diplomate et dernier ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, qui sera massacré par la foule dans sa prison en septembre 1792. La comtesse de Montmorin sera elle, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 23 mars 1794, pour avoir entretenue une correspondance secrète avec M. de La Luzerne. Avec son fils, Hugues-Calixte de Saint-Hérem, et sa fille Victoire-Marie-Françoise, elle montera sur l'échafaud, en même temps que Mme Elisabeth de France, et guillotinée le 10 mai 1794. Occupant autrefois une place dans la brillante Cour de Versailles, Mme de Montmorin avait été successivement Dame pour accompagner Mesdames Victoire, Sophie et Louise en 1767, Dame d'atours de Marie-Thérèse de Savoie, la comtesse d'Artois, puis de Madame Sophie de France.

**Joint** une vignette gravée représentant Mme Elisabeth conduite à l'échafaud.

94. **Pierre-Dominique Berthollet-CAMPAN.** 1722-1791. Secrétaire de cabinet & bibliothécaire de la Reine Marie-Antoinette. L.S. Versailles, 25 août 1783. 1 pp. 2/3 bi-feuillet in-folio.

450 €

**Intéressante lettre relative aux commandes d'ouvrages de Marie-Antoinette** et notamment à la livraison de l'édition de *Metastaze* composée des tomes 10, 11 et 12 pour être remise à la Reine ; (...) **M. l'abbé Pezzana me prévient que je peux faire prendre chez Mad. Hérissant les cinquante exemplaires qui appartiennent à la Reine.** Je chargerai de mon reçu le postillon des Ecuries de Sa Majesté qui doit aller avec un fourgon charger ces 150 volumes (...). J'ai l'honneur de vous prévenir que Mad. Hérissant a déjà fait parvenir à la Reine ses plaintes sur ce que M. l'abbé Pezzana, étant payé du Roi de ses trois premières livraisons, n'a pas soldé avec elle ses frais d'impression et le payement du papier (...). La justice de Sa Majesté ne permettrait pas que M. l'abbé Pezzana reçut la somme due par le Roi sans s'acquitter avec l'imprimeur (...). Campan prie son interlocuteur de ne délivrer d'argent à l'abbé Pezzana qu'en échange de quittances ou de "solde de compte" avec madame Hérissant.

Recommandation pour Mme de Villefort, sous-Gouvernante des Enfants de France

95. **Yolande de Polastron duchesse de POLIGNAC.** 1749-1793. Favorite de Marie-Antoinette. L.A.S. à M. de Calonne. A Versailles, 4 décembre 1783. 1 pp. petit in-8, apostille.

300 €

**Belle lettre de recommandation de la fameuse duchesse de Polignac, favorite de Marie-Antoinette ;** elle envoie un mémoire concernant Mad. la comtesse de Villefort, sous-Gouvernante des Enfants de France. **Je vous prie, Monsieur de vouloir bien le mettre sous les yeux du Roi et de l'appuyer de l'intérêt nécessaire pour que Mad. de Villefort obtienne des bontés de Sa Majesté, une grâce qu'elle me paroît avoir bien méritée et dont elle a réellement besoin (...).**

L'aménagement de Bagatelle

96. **Jean-Baptiste Auget de MONTYON.** 1733-1820. Conseiller d'Etat, chancelier de *Monsieur* frère du Roi en 1780. L.S. avec souscription aut. su sieur Basly. Paris, 10 avril 1784. 1 pp. bi-feuillet in-folio, apostille, 2 lignes raturées et correction ; petite piqûre de ver en tête.

300 €

**Très intéressante note de Montyon, alors chancelier de "Monsieur", touchant l'aménagement de Bagatelle ;** il demande de faire assigner le sieur Périer à l'effet de retirer la machine hydraulique qu'il a fournie au pavillon de Bagatelle (...). Je viens d'apprendre qu'il s'est présenté chez M. le Surintendant et qu'il est convenu de retirer sa machine aux termes de sa soumission (...). Il demande alors de cesser toute poursuite contre Périer. Montyon ajoute de sa main de demander le payement des frais.

C'est à la suite d'un pari de 100,000 livres que fit en septembre 1777 le comte d'Artois avec sa belle sœur la jeune reine Marie-Antoinette, que fut entrepris la construction de la folie de Bagatelle, sur une ancienne propriété du maréchal d'Estrée. La folie d'Artois vit s'élever en 64 jours un château et son parc sur les plans de l'architecte Bélanger assisté de Chalgrin et du paysagiste Thomas Blaikie. Villégiature favorite du comte d'Artois, le parc fut par la suite complétée et aménagée ; c'est en 1783 que le frère du roi décida d'installer une machine hydraulique sur le modèle des pompes à eaux des frères Périer à Chaillot et au Gro-Caillou, pour permettre l'irrigation et l'alimentation des pièces d'eau du parc, dont la fameuse grotte des philosophes construite en 1783. La pompe à feu du château de Bagatelle était située sur les bords de la Seine à Maison-Rouge.

97. **François Bareau de GIRAC.** 1730-1820. Evêque de Rennes (1769-1790). L.S. avec apostille aut. à M. le Comte d'Angivillers, Directeur général des Bâtimens. Paris, 31 janvier 1785. 1 pp. in-folio, filigrane.

80 €

Relative à la construction de la cathédrale de Rennes ; **Je reçois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ainsi que les plans pour la reconstruction de mon Eglise Cathédrale, et l'avis de MM. de l'Académie d'architecture que vous avez bien voulu consulter (...).** Je trouve leurs observations très judicieuses. Je les communiquerai à l'auteur du projet (...). L'évêque ajoute de sa main : *Vous me devés par retour, monsieur, les sentimens dont vous m'assurés, vous étant bien véritablement attaché.*

- 98\* **[GARDE du CORPS du Comte d'ARTOIS]. Charles-Alexandre D'ALSACE prince de HENIN-Lietard.** 1744-1794. P.S. à Versailles, 8 mars 1785. 1 pp. in-folio en partie imprimée, en-tête du Prince d'Hénin, armoiries en tête et en pied ; des rousseurs.

300 €

Certificat attestant que le sieur Joseph-désiré Titon à Lons-le-Saulnier comté de Bourgogne, à été reçu par Monseigneur le comte d'Artois Garde de son corps en 1776, y a servi avec honneur et distinction avant de lui accorder son congé en 1779. Pièce signée par Charles-Alexandre-Marc-Marcelin d'Alsace Prince d'Hénin en qualité de brigadier des armées du Roi, capitaine des Gardes du Corps de Monseigneur le comte d'Artois. **Très belle pièce avec les armoiries en tête de France et d'Artois,** en-tête gravée du prince d'Hénin avec le détail de ses titres et qualités, ses grandes armoiries en pied.

99. [Madame de GENLIS]. 1746-1830. Née Félicité du Crest de St-Aubin, femme de lettres.  
**Manuscrit. Etat des ouvrages de Mad. de Genlis**, reçus de M. Lambert. Comptes entre Mrs Onfroy & Née de La Rochelle, associés aux dits ouvrages. 1786-1787. Cahier de 20 pp. dont titre et 7 pp. manuscrites.

250 €

**Etat détaillé des ouvrages de Madame de Genlis, envoyés par ses libraires imprimeurs Lambert et Onfroy** (nombre d'exemplaires par format, relié, broché ou en feuilles, en juillet 1786, suivi de l'état du magasin "Genlis" en juillet 1787. On trouve parmi les titres ; *Veillées du Château ; Théâtre de société (...)* des jeunes gens ; *Annales de la Vertu ; Eugénie et ses élèves ; Adèle et Théodore, etc.*

**Joint** : brouillon d'une lettre par le libraire Lambert (2 pp. ½, nbse ratures et corrections), relative aux droits acquis sur les ouvrages de Mme de Genlis et leurs livraisons : (...) *Tout ce qui dans la note de Mad. de Genlis regarde M. Onfroy et les comptes qu'elle doit avoir à exiger de lui m'est absolument étranger (...)* Je n'en ai aucun à débattre (...) je ne dois rien ni directement ni indirectement, je suis propriétaire d'éditions que j'ai payées ; je suis aux droits de M. Née résultant du traité de 1787(...). Par ce traité, Mad. de Genlis a reconnu que cette propriété était légitime dans les mains de M. Née et Onfroy ; elle a reconnu avoir reçu d'eux une somme de 6000 ll (...). Je ne relèverai l'acceptation odieuse de vol que Mad. de Genlis se permet (...) Que Mad. de Genlis sache (se désabuse) n'est pas un frippon pour n'avoir pas eu le talent ou le bonheur d'épuiser des éditions (...). Etc.

Voir Mme de Genlis n°143

La recommandation du Roi pour l'habillement des troupes

100. **Jean-Baptiste Vaquette de GRIBEAUVAL**. 1715-1789. Artilleur, réforma le système d'artillerie français.  
**L.S. à M. Desalmons**. A Borelles, 15 décembre 1786. 1 pp. bi-feuillet in-4 et 3 pp. in-folio.

280 €

Gribeauval adresse la copie de la lettre du ministre **sur le règlement pour l'habillement et l'équipement des troupes**, priant de donner connaissance du contenu aux commandants des régiments, compagnies d'ouvriers et du Corps des mineurs dont il a l'inspection. **Joint** la copie des instructions du ministre, recommandant aux inspecteurs généraux du Corps royal de l'Artillerie de tenir la main à ce que tous les régiments (...) s'y conforment sans se permettre comme par le passé d'introduire dans leur tenus des changements quelconques, même sur les objets qui paroissent le moins importants (...) Sa Majesté m'a témoigné d'ailleurs qu'elle attendait de votre zèle pour son service, l'attention la plus suivie pour le maintien de l'uniformité qu'elle vient de prescrire (...). **Suivent quelques détails auxquels le roi tient particulièrement** : dimensions des chapeaux qui doivent être rebordés de laine noires, suppression des plumes et des houppes, prohibant toutes formes d'ornement et additions dans l'uniforme, etc.

101. **Pierre-Victor de BESEVAL baron de Brünstat**. 1721-1792. Maréchal de camp suisse, proche de la Reine.  
**L.A.S. Paris**, 14 décembre 1781. 1 pp. in-8.

150 €

Il renvoie la date de réunion du comité qu'il préside ; *En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 de ce mois, j'ai celui de vous mander que le second comité que je préside s'est ajourné le vendredi pour les travaux de cet hiver (...)*.

102. **Pierre-Victor de BESEVAL baron de Brünstat**. 1721-1792. Maréchal de camp suisse, proche de la Reine.  
**2 P.A. (Paris, 4 décembre 1786)**. 4 pp. in-8, rature.

450 €

**Extrait d'un inventaire détaillé et prisé d'objets d'art composant le cabinet de travail de l'hôtel particulier du baron de Besenval, rue de Grenelle à Paris**. Le premier état inventorie la collection de ses chinoiseries décorant son cabinet : *deux bouteilles de porcelaine de la Chine bleues d'emplois, assez grandes et aplaties ; une grande urne de porcelaine du Japon pareille à celle marquée dans ce présent catalogue de cette marque Ω à l'exception qu'elle est plus haute et plus grande, cette urne m'a été donnée par M. le Cte d'Artois (...)* ; *deux pagodes de porcelaine truité du plus beau genre, représentant des hommes qui battent du beure, montées sur deux plateaux de marbre et les bronze doré d'or mat ; une bouteille de porcelaine brune avec des fleurs blanches en relief monté en bronze doré d'or moulé avec des chaîne (...)*. *Deux caisses d'ancien Japon celandon et rouge surmonté de couvercles chargé de fleurs ; deux coq sur des rocailles, deux carpes sur des rochers s'élevant sur leurs queues ; deux bouteilles carrées avec des fleurs, de porcelaines du Japon (...)* ; *deux jattes de porcelaines du Japon à huit pans, peintes en chinois, cartouches et oiseaux (...)* ; *une pagode ancienne représentant (...)* **donnée par M. le Duc d'Orléans (...)** ; *une grande urne de porcelaine du Japon à cartouche de fleurs bleuté et des chinoise devant l'une tenant un parasol et l'autre un éventail et des branchages, montée en bronze doré d'or moulée ; deux morceau de porcelaine anciens représentant un tigre sur un rocher (...)*. *J'en avais un de pareil que m'avait donné M. le D: d'Orléans marqué n°1 que j'ai troqué pour avoir les deux (...)*.

L'autre inventaire semble un devis extrêmement détaillé décrivant un grand lustre afin de pouvoir changer ses culs de lampe, pendeloques, vase pour l'intérieur du chandelier, etc.

Grand amateur d'art, le baron de Besenval avait acquis, pour abriter ses collections, l'ancien Hôtel particulier de Chanac de Pompadour, en 1767, rue de Grenelle, qui est actuellement occupé par l'Ambassade de Suisse.

103\* [GARDES ROYALES Françaises].

P.S. Paris, 22 août 1789. 1 pp. petit in-folio en partie imprimée, en-tête du « Régiment des ci-devant Gardes françaises du Roi » commandée par Pierre de Liré, cachet de cire rouge en pied.

150 €

Certificat attestant des services de Nicolas Lamote, fusilier de la compagnie de Beaudouin puis passé aux grenadiers de la compagnie de Ste Marie en 1777. **Pièce signée par Pierre de Liré**, commissaire des Guerres chargé de la police du Régiment des Gardes françaises.

104. Louis-Marie marquis d'ESTOURMEL. 1744-1823. Militaire, député de la noblesse en 1789

L.S. a son cher Gontaud. Paris, 8 janvier 1791. 1 pp. bi-feuillet in-8, filigrane.

120 €

**Belle lettre dans laquelle le marquis d'Estourmel fait état de ses services ; J'ai été fait brigadier (...) en 1780 ; on prit en considération pour lors, mon ancienneté dans la gendarmerie où j'étais entré en 1762 comme guidon et avait fait la guerre en qualité de lieutenant-colonel. On eut le même égard pour **bailly de Crussol** qui était entré dans la gendarmerie deux mois après moi. **M. de Vaudreuil** y était bien avant, et n'a tiré nul avantage de sa commission de lieutenant-colonel. J'ai été fait maréchal de camp en 1784 (...).**

Le marquis d'Estourmel était à peine âgé de 18 ans lorsqu'il fut nommé second cornette de la compagnie des cheveau-légers d'Orléans, puis lieutenant-colonel de cavalerie sous le marquis de Béthune et le marquis de Castries. Il servit dans les mousquetaires et la gendarmerie de la Maison du Roi avant d'intégrer une compagnie d'armes du comte de Provence, brigadier des armées du Roi en 1780, maréchal de camp en 1784. Député de la noblesse en Cambrésis, il fut nommé inspecteur des remontes en 1791, lieutenant-général en 1792. Custine l'accusera d'avoir abandonné son poste à l'Armée du Rhin. Il sera député de la Somme sous l'Empire.

105. [EMIGRATION]. Louis de MAUNY. Officier émigré.

4 L.A.S. à M. Noche de La Songe, cy-devant conseiller en l'élection de Troyes en Champagne. Mézières et Strasbourg, février 1790 – septembre 1791. 6 pp. ½ sur bi-feuillet in-8, adresse au verso, avec cachet de cire rouge aux armes bien lisible.

300 €

**Intéressante correspondance du comte de Mauny, « capitaine au 13<sup>e</sup> Régiment cy-devant Bourbonnais », prenant ses dispositions pour vendre toutes ses terres avant d'envisager d'émigrer et rejoindre l'Armée des Princes ; février 1790 : Vous devez avoir enfin reçu la procuration que vous demandiez, elle a été copiée mot à mot (...) ce qui me fait espérer qu'il n'y aura plus de retard. Il est heureusement faux que le régiment soit du nombre de ceux qui doivent s'embarquer, mais il a paru que nous ne ferons pas un long séjour à Mézières, d'après les lettres de Monsieur Victor de Broglie ; nous nous attendons à partir dans les premiers du mois prochains. Ce sera la septième garnison que j'aurai fait (...). On nous fait craindre une route longue. Il lui demande de lui faire passer une avance de 300 livres ; vous ne craigniez rien puisque mon intention est de vendre (...). J'ai écrit à Monsieur d'Anton pour le prier d'en parler à Monsieur d'Aulnay. Il a reçu l'estimation de ses terres qui se monte à 10,000 francs. Mais comme dans ce moment il y en a beaucoup à vendre, je les laisserai à un peu meilleur marché, si elles peuvent convenir à M. d'Aulnay fils (...). Je crois que cette acquisition lui serait plus avantageuse que les Biens du Clergé. Il lui demande ce service le plus tôt possible ; une longue route avec femme, deux enfans et deux domestiques, ne peut se faire qu'avec beaucoup d'argent, et je n'ai pas encore touché un sol de mes revenus ; il donne le détail de ce qu'on lui doit, dont une pension qu'il a obtenu en Amérique. Février 1791 : il le presse de lui envoyer l'argent et donne son accord pour vendre au détail, écrit à « M. Danton » afin d'arranger pour le mieux ses affaires, embarrassé si son régiment venait à partir. Mai 1791 : il demande de lui envoyer 3200 livres, prix de la maison qu'il lui a vendu ; j'ay votre promesse par écrit de ne point me payer en assignats pour ne pas en supporter la perte par moitié ; Ils perdent ici [Strasbourg] de dix à onze pour cent (...), les autres à proportion de leurs valeurs (...). Il règle encore différentes affaires dont les terres qu'il a chargé de vendre par M. d'Anton, le prie d'en faire afficher la publicité ; Cette acquisition vous conviendrait autant que des Biens nationaux. L'opposition de M. de Chavigny doit être levé, et demande de lui écrire à Coulommier, en qualité d'officier de cavalerie car il ne connaît pas ses titres. Strasbourg et tous les environs sont très tranquilles dans ce moment. Nos voisins nous craignent encore plus que nous ne les craignons, ce qui fait espérer que la guerre n'aura pas lieu (...). 29 septembre 1791 : il réclame le paiement de ce qui lui est dû, reprochant à M. d'Anton de ne lui avoir pas fait éviter les retards et les frais de la transaction, sans compter la perte des assignats. Il ne peut ni se déplacer ni avoir un congé à cause de la crainte de la guerre. Des nouvelles (de Paris ?) lui indiquent que la sanction du Roy a changé la politique, l'on est persuadé que les troupes impériales et prussiennes cantonneront sous peu. L'Impératrice de Russie a retiré son ambassadeur, et l'on sent que les autres puissances, particulièrement les Suisses, ne traiteront avec le Roy qu'autant que sa liberté sera prouvée. Plusieurs courriers lui rapportent que l'on travaille à loger dans les villages les nouveaux mousquetaires et gardes du corps levés par Monsieur de Condé. Ces nouvelles sont très certaines (...).**

106. [ARMÉE des PRINCES – BREVET DE BRIGADIER].

LOUIS comte de PROVENCE, Charles comte D'ARTOIS ; Victor de BROGLIE. 1718-1804. Maréchal de France.

P.S. A Coblenze, 1<sup>er</sup> décembre 1791. 1 pp. in-4 oblong en partie imprimée sur vélin ; plis marqués.

280 €

**Brevet de brigadier de la seconde Compagnie noble d'Ordonnance du Roi**, pour le Sr Alexandre Nicolas Esprit de Fulque, marquis d'Oraison, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant-colonel d'Infanterie, ayant donné des marques non équivoques de son attachement inviolable à la Religion, à la Monarchie & au Roi ; il est précisé qu'il aura les titres, honneurs, rangs, distinctions et prérogatives dont jouissaient les brigadiers des anciennes Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi (...). Rare pièce réunissant les signatures de **Louis-Stanislas-Xavier, Monsieur**, comte de Provence, futur Louis



XVIII, & de **Charles-Philippe** comte d'Artois, futur Charles X ; celles du **maréchal duc de Broglie**, dernier ministre de la guerre d'Ancien Régime, organisateur et commandant de l'armée des Princes.

107. **Charles-Philippe comte d'ARTOIS**. 1757-1836. Frère cadet de Louis XVI, futur Charles X Roi de France.  
& **Victor-François duc de BROGLIE**. 1718-1804. Maréchal de France, commandant l'Armée des Princes.  
P.S. *A Coblenze, 10 février 1792*. 1 pp. in-folio oblong sur vélin, en partie imprimée.

280 €

Brevet de la charge de lieutenant en premier de la compagnie du chevalier Dudrenent, du **Corps des Compagnies d'ordonnances d'hommes d'armes à pied**, délivré au sieur de Fontaine Martel, ancien officiers aux Gardes françaises, mandant au sieur baron de Cloys, maréchal des camps et armées du Roi, commandant le Corps des Compagnies d'ordonnances à pied, de le faire recevoir et reconnaître dans ses fonctions.

**Rare document de l'Armée des Princes**, sous l'autorité de Monsieur et du Comte d'Artois, **pièce signée par Charles-Philippe et le maréchal duc de Broglie**.

108. **[EMIGRATION]. Réunion de 5 imprimés et décrets de la Convention nationale. 1792-1794.**

180 €

Les mesures de la Convention contre les Emigrés, sont clairement affichées en tête de la Loi : *La Convention nationale, voulant compléter les dispositions des lois précédentes contre les Français qui ont trahi ou abandonné leur patrie dans le moment du danger, ayant entendu le rapport de ses quatre comités de législation, des finances, de la guerre et diplomatique, réunis, décrète ce qui suit :*

- **Loi relative à la vente des biens des Emigrés**, donnée à Paris le 6 septembre 1790. *A Paris, de l'Imprimerie nationale du Louvre, 1792*. 7 pp. in-4
- **Décrets de la Convention nationale, contre les Emigrés**, du 28 mars 1793, l'an second (...). *A Chartres, chez Labalte et Durand, (1793)*. 32 pp. in-4. Comprend le 1<sup>er</sup> Titre de la Loi, discuté à l'Assemblée sur la partie pénale, en 84 articles : des peines de l'émigration, définition de l'émigré, listes et affiches, certificats de résidence avec modèle in-fine, jugement et condamnation, etc.
- **Décrets de la Convention nationale, contre les Emigrés**, d'octobre-novembre 1792 et juin-juillet 1793, concernant l'administration et la vente des biens des émigrés, et la liquidation de leurs dettes. *A Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1793*. 40 pp. in-4. Comprend le Titre second de la Loi, partie civile et administrative.
- **Décret de la Convention nationale, relatif au paiement des contributions et des acquisitions, ou fermages de Domaines nationaux, ou de biens d'Emigrés**, du 24 septembre 1793 (...). *A Nevers, J. Lefebvre l'aîné, an 2<sup>e</sup>*. 3 pp. in-4.
- **Décret de la Convention nationale, relatif aux créances sur les Ennemis de la République, les Emigrés, les Déportés, les Prêtres reclus et les personnes mises hors de la Loi ou condamnées par jugemens emportant confiscation de biens**, du 9<sup>e</sup> jour de Ventôse an second (27 février 1794). *De l'Imprimerie du Dépôt des Lois, place de la Réunion, an II*. 4 pp. in-4.

109. **[TESTAMENTS du ROY et de la REINE].**

**2 Fac-similés**. *25 décembre 1792 et 16 octobre 1793*. En feuille, s4 pp. et 2 pp. 1/3 in-4, filigrane aux armes de France et à l'effigie de Louis XVIII, timbre sec aux armes de France sur le testament de Marie-Antoinette.

150 €

Les deux documents les plus émouvants de la période révolutionnaire, réputés pour être les testaments de feux le Roy Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette, avant d'être assassinés. Gravé par Picquet en 1816, ces fac-similés eurent un grand retentissement dans la mémoire des Royalistes.

110. **[EMIGRATION – ILE DE JERSEY].**

**Manuscrit Note relative aux émigrés qui se trouvent à Jersey**. *Londres, 23 janvier 1793*. 4 pp. bi-feuillet in-folio.

350 €

**Très intéressant rapport d'un royaliste, sur la situation des émigrés à Jersey, écrit deux jours après la mort du Roi, et préconisant l'organisation d'une milice pour la défense de l'île ; (...)** *Au commencement de la Révolution de la France, les habitants de l'isle étant divisés en deux partis, les amis de la démocratie et ceux de l'aristocratie, sous la dénomination de Charlots et de Magot, plusieurs propagandistes s'étaient introduit dans l'isle. Quelques uns même, osèrent y paraître en habit de la Garde nationale et y prêcher publiquement leur abominable doctrine (...)*. Des réflexions des républicains forcèrent le gouverneur de l'île à les faire arrêter ; *ils furent démasqués. Enfin les crimes dont cette secte s'est souillée, fixa l'opinion sur leur compte et tout concoure ainsi à purger l'isle de ces monstres (...)*. Le mémoire dénombre près de 4000 émigrés français ayant fui la Terreur, dont 1500 hommes en état de prendre les armes. *Il est notoire que les rebelles de la France sont résolus d'attaquer Jersey et Guernesey (...)*. *On sait que la soif du sang de la noblesse française, leur fait projeter de renouveler leurs tentatives jusqu'à ce que, soit par force, soit par ruse, ils se soient introduits dans cette retraite pour y égorger les victimes qu'ils veulent immoler à leur rage*. Devant le rassemblement de près de 5000 hommes sur les côtes françaises, le gouvernement britanniques a envoyé deux régiments en renfort et formé des milices. Le rapport déplore que les raids incessants des troupes républicaines sur l'île, finiraient *par aigrir ces corps contre les émigrés qu'ils considèreraient comme la cause de ce service forcé*. *La noblesse française se trouverait à son tour humiliée de trouver sa valeur enchaînée et de pouvoir partager les travaux de ses généreux défenseurs (...)*. Le mémoire invite ainsi le gouvernement anglais d'accepter l'engagement de la noblesse française pour la défense de l'île, préconisant de faire reconnaître les compagnies émigrées armées sous la bannière des Princes, auprès du Gouverneur de Jersey.

111. **(Jean-Guillaume-Michel) comte de BORCHGRAVE d'Altena.** 1749-1818.  
**L.A.S. à Madame (de Cohausen,** née v. Umbscheiden, en son hôtel rue de Loehr, Coblenz). *Boveling, 13 juin 1793.* 1 pp. in-8.  
**100 €**  
 Curieuse lettre touchant très probablement les circuits financiers du duc d'Orléans, au moment de son arrestation après la trahison de Dumouriez ; le comte de Borchgrave assure sa correspondante qu'il ne connaît pas le **chevalier de Villers** au Tertre, n'ayant eu aucune relation avec lui ; (...) **Il m'a été proposé par une personne à qui je voulais faire passer des fonds, de faire remettre la dite somme à Madame de Fitzgerald, aux Anglaises à Liège. Mais comme sur ces entrefaits, j'avais déjà fait passer mes fonds en billets, cette proposition n'a eu aucune suite. Je n'ai pas même seü la personne qui avait des fonds à faire passer à Mad. Fitzgerald (...). Si c'était Mr de Villers, je l'ignore absolument d'ailleurs (...). Il est probable que Mr de Villers aura chargé de cette commission une personne tierce et qu'il vous aura écrit comme s'il avait cru chose faite (...).**  
 Mme Fitzgerald citée ici, née Pamela Brülart de Sillery (1773-1831), était connue comme la fille naturelle de Philippe d'Orléans et de la fameuse Mme de Genlis ; elle avait épousé à Tournai en décembre 1792, lord Fitzgerald, démocrate irlandais, avant de se réfugier en Allemagne, peu après l'arrestation de Philippe Egalité et de son entourage, provoquée par la trahison de Dumouriez.  
 La fille de la correspondante, Mme Elisabeth de Cohausen épousera en 1802 François de Beauharnais (1756-1846), député de la noblesse en 1789, major-général de l'Armée de Condé avant de devenir diplomate sous l'Empire, oncle de la future impératrice Joséphine. Ce dernier avait épousé en première noce sa cousine Françoise de Beauharnais, eut une liaison avec Désirée de Tascher de La Pagerie avant d'épouser Louise von Cohausen dont naitront Hortense et Augusta.
112. **[ARMÉE de CONDE].**  
**P.S. Au Q.G. de Salzbourg, 5 juillet 179-.** 1 pp. in-4 oblong en partie imprimée, cachet de cire rouge ; pli un peu marqué.  
**120 €**  
 Certificat par le "prévôt général de l'Armée aux ordres de S.A.S. Mgr le Prince de Condé", **autorisant Marianne Arbogassine, native de Wingersheim en Alsace, de suivre l'armée en qualité de blanchisseuse (...)** à charge par elle de se soumettre aux *règlements de police des camps et armées (...)*. Rare pièce, signée par le "chevalier de Basquiat", contresignée de par le Prévôt général, "Marchal".
113. **[REGIMENT CHOISEUL-HUSSARD]. Claude-Antoine-Gabriel duc de CHOISEUL-STAINVILLE.** 1760-1838.  
**P.S. Aux avant-postes de l'Armée Anglaise, 6 février 1795.** 1 pp. in-folio.  
**250 €**  
**Mémoire pour demander la Croix de Saint-Louis en faveur de Marie-Louis-François de Monsures,** originaire de la province de Normandie, avec le détail de ses services et campagnes à l'Armée des Princes : volontaire au Royal-Dragons en 1770, lieutenant en 1782 ; sorti de France le 5 mars 1792, il a fait la campagne de 1792 et de 1793 à l'Armée de S.A.S. Mgr le Prince de Condé dans la compagnie de Bourbonnais et la campagne de 1794 comme officier au Régiment de Choiseul-Hussards.  
**Rare pièce signée par le duc de Choiseul « colonel propriétaire » de son Régiment.**  
 Le régiment des Hussards de Choiseul avait été levé pour le service britannique sur la recommandation de lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles, par le duc de Choiseul, ancien colonel des Royal-Dragons ; créé en mars 1794 à Courtrai, le régiment devait être formé, outre son état-major, par 6 compagnies de 132 cavaliers et une compagnie légère d'artillerie. Le duc de Choiseul rencontrera de sérieuses difficultés pour remonter son corps, puisqu'en août 1794, un seul escadron de 180 chevaux fera le service des avant postes. Il sert plus tard à l'avant-garde du corps anglo-hanovrien du duc d'York, division von Hammerstein, sert d'escorte en octobre 1794 au comte d'Artois qui retourne en Angleterre, avant de participer à la bataille de la Meuse sous les ordres du général Harcourt. En janvier 1795, il fait sa retraite sur la Westphalie et le Hanovre à l'arrière Garde des Corps émigrés sous les ordres du comte de Sombreuil, colonel du Corps de Salm. Le régiment de Choiseul-Hussard était commandé en second par le baron de La Chassagne et le major Blondeau remplacé en février 1795 par les comte Desvieux.
114. **[ARMÉE des PRINCES – EMIGRATION].**  
**L.A. à M. de Belonde. Hohenheim, ce mardi 28 juillet 1795.** 2 pp. bi-feuillet in-12.  
**250 €**  
**Longue lettre du comte de W\*, agent proche du comte de Provence,** dans laquelle il annonce à son correspondant qu'il a pu lui obtenir une pension de 50 louis pour l'entretien de chevaux, que "le duc lui a fait promettre par son Altesse Royale" ; (...) *Voilà la meilleure réponse qu'on put faire à toutes vos lettres. J'espère que vous verrez qu'on ne vous oublie pas (...).* Revenant de la ville, il rapporte un entretien qu'il a eu avec le duc ; "Ce bon Belonde est donc parti? Oui monseigneur. Est-ce qu'on ne lui a rien envoyé pour faire ses équipages? Non Monseigneur, et il a été obligé d'acheter 2 chevaux, &c. Pauvre Belonde!" *ont repris le duc et la duchesse en chorus ; et ce matin, le duc m'a envoyé par la duchesse, l'année d'avance pour vous (...). Envoyés moi le reçu et, pour m'épargner un port, mettez ma lettre dans celle à S.A. Royale (...). Je vais payer vos chevaux, retirer votre billet et j'enverrai le reste et votre décompte à Mde de Belonde (...).* Il fait mention d'une correspondance lue au Prince héréditaire, aux Princes Henri et Alexandre, et poursuit : **On m'a dit hier que l'Armée de Condé retournait à Rottenburg. Donnés-moi, je vous prie, exactement de vos nouvelles et des nouvelles (...).** Mde de Schack lui charge de dire que **Mde de Beckendorff** ne l'oublie pas et que la Grande Duchesse enverrait un secours, etc.  
**Au verso de la lettre,** copie d'un extrait de correspondance adressée par Louis XVIII à l'un de ses fidèles.

n°113. Mémoire pour la croix de St-Louis pour un officier émigré du régiment de Choiseul-Hussard à l'Armée des Princes

Armée Anglaise <sup>34</sup> Régiment d'Infanterie <sup>67</sup> Hussards

Mémoire

Pour demander la Croix de St Louis.

Notre affaire la campagne de 1792 et celle de 1793 jusqu'au 26 novembre et l'Armée de S. A. S. M<sup>gr</sup> Le Prince de Condé dans la campagne de Bourbonnais et la campagne de 1794 avant postes de Sarrebourg Anglais comme officier au Régiment de Choiseul Hussards.

Monsieur Louis François de Mansieux de la Rouerie de Normandie, âgé de 42 ans Volontaire au Régiment Royal Dragons au mois d'Avril 1770. Sous l'insignification mois de Novembre de la même année. Sous le drapeau en Mars 1771. Lieutenant en août 1781. Sorti de France le 4 Mars 1790.

Monsieur

Après avoir posé en l'Armée Anglaise le 1<sup>er</sup> Janvier 1795.

L'abbé de Choiseul

n°123. Lettre d'émigration du duc d'Angoulême (1802)

Paris le 9. Décembre 1802

Ayant appris par le Roy, mon cher Duc, que vous étiez au moment de quitter l'Angleterre pour venir ici, et flatté par votre obligeance, je vous prie de vouloir bien demander au Duc de Gramont ainsi qu'à Dathiel s'ils n'ont rien à vous remettre que vous n'avez pas été navré. et si pas encore en lettres de faire - Je vous serai aussi infiniment obligé de me rapporter quatre ou cinq jolis robes de table en dentelle choisie, à votre choix; si vous n'en avez pas de plus jolis et plus à la mode - Je vous remercie aussi de ce que vous m'avez écrit, et surtout de ce que vous m'avez écrit à Londres, vous m'avez fait plaisir de voir que vous n'êtes pas encore à la mode - Je vous prie de m'écrire, mon cher Duc, à votre plaisir - Je vous prie de m'écrire, mon cher Duc, à votre plaisir que vous en avez de vous voir ici, et de penser à moi, ainsi qu'à tous nos braves amis que vous.

LOUIS ANTOINE

Monsieur Le Duc de Parme

n°124. Correspondance d'Etienne de Damas sur les combats de Wellington et l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux (1814)

Eugène de Damas le 20 février 1814.

J'ai écrit, mon cher père, une grande lettre à Madame de Joinville, demandant lui de vous communiquer ce que je lui écris de nouvelles. Je n'ai réellement pas le temps de vous les répéter, mais je ne puis me résister la satisfaction de vous dire un mot d'amitié. Vous serez bien aise d'apprendre par moi-même que M<sup>gr</sup> et moi nous nous portons très bien, vous pouvez, en mettant mes hommages aux pieds de Madame, lui en donner l'assurance pour le compte de M<sup>gr</sup>. Mais lui et moi, sommes dans une grande perplexité en raison des bruits de paix, et surtout et partagé par tous les hommes et tous habitants de ces pays-ci qui finissent à l'heure de retomber, sous le joug du tyran, et je vous avoue une vive satisfaction que cet également l'esprit de l'armée, malgré les bruits apparemment Lord Wellington ne peut pas de vous entendre bientôt parler de lui, il vient de faire une très-jolie expédition qui, pour ainsi dire, sans perdre de notre part, a plus que doublé le terrain occupé par son armée. Je dois pourtant ajouter à ce que je vous en écris à Madame, que le St. Georges Hill a eu un cheval tué, son lieutenant et un capitaine d'artillerie ont été tués, et un lieutenant des prisonniers; et aussi avec beaucoup de dévouement ont tué un grand nombre qui regrettaient vivement de n'avoir pas de ce qu'il étoit. Ce lui ont vu dans la forêt une petite troupe dans laquelle ils supplient l'Armée de leur donner du service, je crois que 60 autres en ont fait autant à partir, mais quel bon faire sur des prisonniers, et pour dire qui peut-être feraient de bonne foi, 40 autres de l'empire à la première occasion, au surplus ils apprennent tous que l'armée est fatiguée de guerres, et que les conscriptions de la guerre sortent à l'intérieur toutes

n°135. Lettre du comte de Vergennes, commandant la compagnie des Gardes de la Porte du Roi (1815)

Maison Militaire du Roi  
Gardes de la Porte.

Paris le 21. Septembre 1815.

Mon sieur, Monsieur, la lettre par laquelle, M<sup>gr</sup> me demande que des circonstances impérieuses vous appellent en Angleterre, vous me demandez votre démission, est si sagace que jusqu'à votre départ, il m'est été agréable de continuer dans la Compagnie que je commande. Mais si tel que vous, mais ne voulant point nuire à ce qui peut vous être avantageux, je vous prie, Monsieur, que vous fassiez votre démission, et que vous restiez de ce jour, vous ne fassiez plus partie des Officiers attachés à la Compagnie des Gardes de la Porte du Roi. Votre Certificat de démission sera délivré au Bureau de l'Etat Major de la Compagnie.

Monsieur, M<sup>gr</sup>, l'assurance de mon sincère attachement.

Le Maréchal de Camp,  
Capitaine Colonel de la  
Compagnie des Gardes de la Porte du Roi  
Le Comte de Vergennes

M<sup>gr</sup> Comte Du Perrier a été nommé à la Compagnie des Gardes de la Porte du Roi

115. [ARMÉE des EMIGRES – Régiment de HUSSARDS du PRINCE de ROHAN].  
P.S. du Prince de Rohan. 29 septembre 1795. 2 pp. bi-feuillet in-folio, cachet de cire rouge aux armes, intitulé au verso.

250 €

Traité entre le capitaine Pillerault, "payemaster" du régiment de Rohan Hussards n°2, et Nicolas Rémy Bardin, pour que ce dernier puisse prendre en son absence la place et occuper la charge de "payemaster" de trois compagnies de ce corps avant leur embarquement ; il jouira des "allouances" qui sont attachées à la dite place par les réglemens de sa Majesté britannique (...), payera annuellement (...) sur le payement des dites allouances, neuf louis d'or par compagnie, des quinze attribuées à chacune, et ce en deux termes de six mois en six mois aux époques des premiers janvier et premier juillet (...) lequel payement mondit Sieur Bardin enverra aux dites époques en lettres de charge sur Londres, Amsterdam ou Hamburg (... ..), conformément aux dispositions du prince de Rohan.

**Belle et rare pièce évoquant le financement de l'armée des émigrés, peu avant le débarquement de Quiberon.  
Cachet de cire rouge aux armes du prince de Rohan.**

116. [CHOUANNERIE]. Jean-François REUBELL. 1747-1807. Conventionnel, régicide.  
Apostille aut. signée sur une lettre adressée au citoyen Directeur. Caen, 3 Brumaire an 5 (24 octobre 1796). 2 pp. in-4.

180 €

Rapport d'un ancien chef du 4<sup>e</sup> bataillon du Calvados, commandant à Falaise, faisant état auprès de Reubell alors membre du Directoire, de la chouannerie en Normandie, **mentionnant Louis PICOT, connu comme le « boucher des Bleus », et Louis FROTTE, chef de la chouannerie normande** ; il déplore la reprise des troubles dans la région et dénonce le laxisme des administrateurs ; (...) *La terreur est générale dans nos campagnes. Les habitans, amis des Lois et du gouvernement furent et viennent se réfugier dans cette ville. Depuis un mois, les vols s'y multiplient et ces scélérats se traite de chasseurs du Roy et les soutiens de la religion Romaine. Les autorités constituées manquent d'énergie depuis la levée d'état de siège (...). La majeure partie de la gendarmerie n'aime point le gouvernement républicain. Jamais il n'arest personne. Les déserteurs et les jeunes gens de la réquisition sont fort tranquille dans leurs foyers (...). Aussy, il n'est pas étonnant que nos armée se dissémine parce que leurs parens les invite a abandonner leur poste vu que leurs camarades ne sont nulement inquiété. Sy des émigrés sont arresté, on les laisse évader des prisons, ce quy vient d'ariver icy il y a trois jours. Ce scélérat de Picot se disant ajudant-général de l'Armée royal et catholique de Normandie, armée de Frotté quy a exercé tant de cruauté dans le département de l'Orne, la Manche et un peu dans le Calvados. Je suis portée de le savoir vu que son quartier général était à 5 lieues de Falaise où je commandais (...).* Il mentionne qu'au moment de son départ de Falaise, la municipalité avait fait substituer au bonnet de la Liberté qui étaient sur les clochers, des coqs et des croix, en place mesme de girouette tricolore. Ils pouvaient bien faire mestre aux trois couleurs les bonnets de Liberté qui étaient rouges mais ne pas causer le schisme dans le peuple, car **la plus grande partie du peuple quy n'est pas éclairé proclamaient que sous 3 semaines, l'ancien régime serait rétabli (...).**

En coin supérieur se trouve la note autographe de Reubell, renvoyant une copie de la lettre aux ministres de la police et de la Guerre, recommandant à leur attention ce qui les concerne, demandant au ministre de la guerre de transmettre à l'officier une permission pour Paris.

117. [EMIGRATION]. Famille TAVERNE de Mont d'Hiver.  
Correspondance au citoyen Salembier, notaire rue de l'Arc à Lille. Paris et Douay (Douai), vendémiaire-brumaire an 6 (octobre-novembre 1797). 3 l.a.s. d'Edmond Tavernes (5 pp.1/2 in-4, adresse au verso, cachet de cire rouge) ; 5 l.a.s. et 2 P.A. de « Bernard » (12 pp. in-4 dont adresse au verso).

220 €

**Intéressant échange épistolaire concernant une importante famille lilloise, les « Tavernes », qui avait été comprise sur la liste des émigrés, et cherchant à s'en faire rayer au plus vite, probablement pour éviter la mise en vente des biens de la famille, d'office séquestrés comme biens émigrés.** Il concerne principalement Pierre-François-Albert Tavernes de Burgault, emprisonné dès 1793 ; ce personnage avait racheté en 1781, le domaine de Montreuil à Chereng, à Charles de Rohan-Soubise. Il est indiqué dans un des comptes-rendus, que *le citoyen Tavernes n'est pas celui qui a servi pour la milice (...). Voilà comment il a été porté sur la liste des Emigrés (...). Le Cn Tavernes, habitant la campagne pendant sept mois de l'année, n'était pas rentré à Lille lors du bombardement. Il fut mis sur une note, absent avec quelques autres personnes de la section. Cette note fut remise à la municipalité qui l'a comprise dans la liste qu'elle a fournie au district des présumés émigrés. Tavernes ignorant cette circonstance ne fit aucune démarche, mais en may 1793, il en fut informé par hasard par un administrateur. Alors il produisit les certificats de sa résidence (...).* Il semble que ce soit Edmond Tavernes de Mont-d'Hiver (propriétaire du château de Vicq, futur maire d'Hersin-Coupigny sous l'Empire), qui fit avec son notaire, Salembier, les démarches auprès des différentes autorités, pressant l'affaire auprès du directoire du département du Nord, pour qu'elle soit transmise au nouveau Ministère de la Police ; *des délais seraient bien nuisibles, nos amis pourraient se refroidir, il ne faut pas perdre de tems (...). Les arrêtés ne suffisent pas, il faut toutes les pièces à l'appui et cela expédiés officiellement (...).* Joint une correspondance entre le notaire de famille et le citoyen « Bernard » à Douai, faisant part de ses démarches pour rassembler les documents administratifs pour le *Bureau des Emigrés* ; mention des citoyens Lorain, d'Hardiviller, Bertemont, etc.

118. Jean-Baptiste du CHILLEAU. 1735-1824. Aumônier des reines Marie Leczinska & Marie-Antoinette, évêque de Châlon sur Saône (1781), archevêque de Tour et Pair de France (1822).  
L.A.S. (au duc de Berry). Uberlingen, 8 octobre 1797. 1 pp. in-4.

150 €

**Belle lettre de recommandation de l'ancien aumônier de la Reine, en émigration ; Le Roy a bien voulu marquer à l'évêque de Chalon s. Saône des bontés et de l'intérêt à l'occasion de la perte qu'il a faite du Cte du Chilleau son frère. M. le baron de Fraxelade lui a écrit de la part de Sa Majesté, qu'Elle trouvait juste la demande qu'il a faite d'une grâce particulière en faveur du baron du Chilleau son cousin capitaine de dragons depuis vingt-deux ans, et qui n'a pas quitté l'armée de Condé**

*depuis six ans (...), et que le Roi voulait que cet officier lui fut recommandé par Mr le prince de Condé. Ce prince a bien voulu se charger d'un mémoire que lui a remis l'évêque de Châlon, et a promis de le mettre sous les yeux de Sa Majesté. L'évêque de Châlon demande pour son cousin qu'au lieu du brevet de lieutenant-colonel (...), le roi veuille bien lui donner celui de colonel et y joindre la croix de St-Louis. Si Son Altesse royale Monseigneur le duc de Berry deigne appuyer cette demande auprès du Roi, l'évêque de Châlon sera pénétré de la plus vive reconnaissance (...).*

Une apostille au crayon indique que la commission de l'évêque a été "remise par Mr le Cte de Damas", alors aide de camp du duc de Berry.

**119. Guillaume GUICHARD.** 1765-1810. Député de l'Yonne.

**L.A.S. au ministre des Finances.** Paris, 28 Pluviôse an 7 (16 février 1799). 1 pp. in-folio, en-tête gravé des « des représentants du Peuple composant la députation du département de l'Yonne, au domicile du Citoyen « Guichard », apostilles, adresse au verso avec marques postales et cachets du Conseil des Cinq-Cents.

**100 €**

**Mesures contre un ancien prêtre suspect** à La Poste de Basson entre Amperre et Joigny, qui demande auprès du ministre des Finances, son accord pour une transaction en faveur de sa mère ; (...) *Nous vous observons, citoyen ministre, que le Cn Arrault, ministre du culte catholique, excite depuis longtemps la sollicitude des administrations du département, qu'il a toujours employé au détriment de la République, la grande influence que lui donnaient son état et sa manière d'être particulière, la Poste en étendant ses rapports, ne pourrait que le rendre plus dangereux (...).* Les représentants soumettent ces observations à la sagesse et au « républicanisme » du ministre. Lettre signée par le député **Guichard**, contresignée par ses confrères de l'Yonne, **Edme Moreau** (1746-1805), **Jean-Edme Boileau** (1738-1840), **Jean Précý** (1743-1822), **Edme-Pierre-Alexandre Villetard** (1755-1824, conventionnel).

**120. Jean-Baptiste MEYER.** 1750-1830. Conventionnel du Tarn, régicide.

**L.A.S. au Directoire exécutif.** A Paris, 17 Thermidor an 7 (4 août 1799). 1 pp. ¼ in-4.

**150 €**

**Lettre du député du Tarn, dénonçant les actions royalistes en Gascogne, notamment contre la conscription ;** il envoie un rapport de l'administration centrale qui, joints à ceux des départements environnants, contient des instructions pouvant être utiles *tant pour découvrir et détruire les manœuvres des émissaires royaux qui arrêtent les conscrits et réquisitions sur les routes, et les font rétrograder, que pour connaître les lieux de la ci-devant Gascogne où on présume qu'ils vont, en partie, se joindre à un rassemblement contre-révolutionnaire.* Vous verrez, Citoyens Directeurs, si l'observation de ces administrateurs concernant les militaires déserteurs qui, rentrant sous prétexte qu'un article de la Loi du 14 messidor dernier, leur accorde trois mois pour justifier de leur présence à leur corps, ne mériterait pas que vous fixiez un ménage au Corps législatif pour demander la suppression ou la modification de la disposition de cet article (...).

**121. Antoine-Louis-François de Béziade comte d'AVARAY.** 1759-1811. Maître de la Garde-Robe de Louis XVIII, capitaine de ses Gardes, proche compagnon d'exil. & **Claude-Antoine de Béziade, marquis d'Avaray.** 1740-1829. Pair de France.

**L.A.S. au prince de Waldeck, avec apostille aut du marquis.** Mittau, 30 avril. 2 pp. ½ bi-feuillet petit in-4, cachet de cire rouge aux armes (abîmé).

**180 €**

Lettre du comte d'Avaray, maître de la Garde Robe de Louis XVIII au prince de Waldeck, lui transmettant la réponse du Roi concernant une **recommandation pour l'Ordre de Saint-Michel ;** *je supplie votre Altesse sérénissime de m'excuser si ma réponse à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire n'a pas été expédiée poste pour poste, une indisposition a causé ce retard. Le Roi par des motifs très sages et que Votre Altesse sérénissime saura apprécier, a dû suspendre la concession de ses ordres ; celui de St-Louis même acquis les armes à la main subit pour le moment cette règle générale.* Cependant, Monseigneur, S.M. désire (...) à la recommandation de Votre altesse sérénissime en faveur d'un sujet aussi méritant que **M. Le Faivre, l'autorise par la lettre ci-jointe que le Roi m'a donné l'ordre de lui écrire, à porter les marques distinctives de Chv de St-Michel.** S.M. me charge en même tems d'exprimer à Votre Altesse Sérénissime, la satisfaction qu'elle éprouvera dans toutes les circonstances à lui donner des preuves de son amitié (...).

**A la suite se trouve le certificat du marquis d'Avaray** « Pair de France, maître de la Garde-robe du Roi » attestant que la lettre ci-jointe adressée à Mr le Prince de Waldeck, est écrite par le feu Cte d'Avaray mon fils (...).

**122. Louis-Joseph de Bourbon prince de CONDE.** 1736-1818. Un des principaux chefs de l'Armée des Princes.

**L.S. à M. de Querelles.** Lintz, 1<sup>er</sup> février 1800. 1 pp. bi-feuillet in-4.

**130 €**

Réponse du prince de Condé à un mémoire dont l'importance des objets traités le confirme dans la bonne opinion qu'il a des principes de son correspondant. Le vicomte de Querelles faisait partie de l'état-major de l'Armée émigrée de Condé jusqu'à son licenciement en 1800.

**Joint** une copie de cette même lettre par le **chevalier de Fébvre, secrétaire des commandements de S.A.R. Mgr le Prince de Condé,** qui certifie comme conforme le document d'après les minutes de la correspondance du Prince de Condé (Au Palais Bourbon, 24 janvier 1815, 1 pp. in-4 avec cachet de cire rouge aux armes).

123. **Louis-Antoine d'Artois, DUC D'ANGOULEME**. 1775-1844. Duc d'Angoulême, fils aîné de Charles d'Artois, futur Charles X. **L.A.S. au duc de Piennes**. Varsovie, 9 décembre 1802. 1 pp. in-4.

300 €

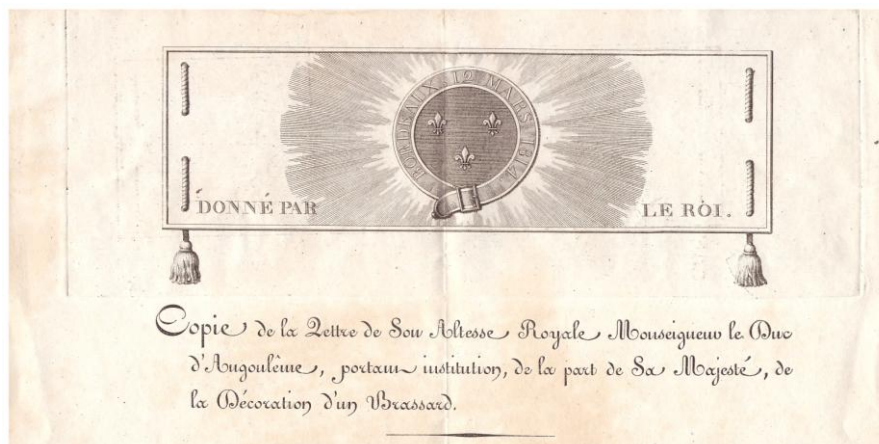
**Jolie lettre d'émigration** dans laquelle le prince apprend que le duc va quitter l'Angleterre pour le rejoindre et en profite pour le charger de quelques commissions ; (...) *Connaissant votre obligeance, je vous prie de vouloir bien demander au duc de Gramont ainsi qu'à Dutheil, s'ils n'ont rien à vous remettre pour moi (...). Je vous serai aussi infiniment obligé de me rapporter quatre ou cinq jolies robes de toiles ou d'autre chose à votre choix ; de ce qui sera le plus joli et le plus à la mode. Je vous rembourserai ici ce que cela vous coutera, ou Dutheil vous le remboursera à Londres, à votre choix (...).* Il transmet les bons souvenirs de son épouse Marie-Thérèse de France.

124. **Etienne-Charles de DAMAS-CRUX**. 1754-1846. Aide de camp et premier Gentilhomme du duc d'Angoulême.

**5 L.A. à son frère le comte de Damas-Crux**. St-Jean de Luz, St-Sever, Bazas, Bordeaux, février-mars 1814. 15 pp. in-12, 1 pp ½ in-8, 2 pp. ¼ in-4, 2 adresse au verso.

2000 €

**Exceptionnelle relation du duc de Damas sur les combats dans le midi de la France au côté de Wellington, jusqu'à l'entrée triomphale du duc d'Angoulême à Bordeaux** : dès le 4 février, il fait part de la rencontre entre le duc d'Angoulême et Wellington. (...) *Je ne puis assez vous dire avec quelle promptitude Lord Wellington s'est emparé de mon cœur ; couvert de gloire et de lauriers, vous n'avez jamais vu un homme plus simple, plus affable, ayant des manières plus aimables ; quant à ses principes pour nos affaires, ils ne laissent rien à désirer (...). L'esprit public est excellent dans ce pays-ci ; les Anglais, grâce à la parfaite discipline établie par Lord Wellington sont regardés et traité en amis. Les habitants qui dans le 1<sup>er</sup> moment avaient fui, sont tous revenus ; le marché est approvisionné, le pays se trouve heureux et est envié par ceux qu'on n'a pas encore pénétré. Les pluies (sic) excessives et l'état des chemins ne permettent absolument aucun mouvement au plutôt d'ici à trois semaines (...).* Il évoque la traversée en mer avec le duc d'Angoulême qui a été difficile, et de l'accueil du maire à St-Jean de Luz. Damas demande à son frère (qui était chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême) de ne pas donner ces nouvelles confidentielles et prévient que le duc *écrit en grand détail à Madame ; laissez-vous dire par Elle ce qu'elle jugera à propos de publier (...). A propos de Pau et du maire Bordenave ; (...). Sur mon rapport à Lord Wellington, il a (été) envoyé à Pau un fort détachement qui y est entré sans opposition ; mais c'est à quoi se sont bornés les bons sentiments dont le maire Bordenave m'avait fait donner l'assurance par le c(ommandant) Borie (...).* Des agents royalistes l'avaient prévenu que l'accueil serait mitigé ; *La ville fourmille de sujets fidèles, mais ils sont paralysés (...). par la crainte des revenants, la terreur que Bonaparte inspire, la nouvelle des succès qu'il a obtenus contre Blücher et Schwartzenberg, et surtout l'existence du fatal Congrès. En vous signalant ainsi la ville de Pau, je vous dépeins tout les pays que nous avons déjà parcourus. On peut être sûr que la contre révolution est faite au moins dans les 99/100<sup>e</sup> des cœurs. La lassitude et la haine du tyran sont générales ; le retour du Roi est l'objet de tous les vœux ; voilà des vérités incontestables, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la peur glace toutes les imaginations (...). La position de Mgr est embarrassante. Toutes les demandes, toutes les sollicitations des gens ardents lui parviennent à chaque instant ; à les en croire, tout est préparé ; on n'attend que son arrivée (...). A la vérification, tout dort, et rien ne se montre. Il n'ya à vrai dire que les paysans qui sont généralement démonstratifs et les gens les plus zélés dans les classes au-dessus, laissent percer la pusillanimité et l'égoïsme, fatals résultats de cette horrible révolution qui a démoralisé notre pauvre France (...). Ils voient avec inquiétude et une sorte d'effroi que les alliés ne prononcent pas le nom de nos princes (...). Suit le récit de la marche vers Bordeaux à la suite de Wellington et du maréchal Beresford : (...). Lord Wellington (...) vient de faire une très jolie expédition qui, pour ainsi dire, sans perte de notre part, a plus que doublé le terrain occupé par son armée (...). Le Lt-Gal Hill a eu un cheval tué sous lui ; le Gal-Mj Pringle a reçu une balle dans la poitrine, un aide de camp du Gal Bong et un cap. d'artillerie ont été tués. J'ai vu hier des prisonniers (...) qui regrettaient vivement de n'avoir pas su que Mgr était ici. 40 lui ont envoyé dans la soirée une pétition pour le Roi dans laquelle ils supplient S.M. de leur donner du service (...). Il s'inquiète du peu de succès du duc de Berry ainsi que de n'avoir pas de nouvelle d'Hartwell. Ils suivent la colonne qui se dirige à Bordeaux ; nous avons trouvé ici [St-Sever] Amédée avec son Régiment chargé d'éclairer la lande et de tenir la communication avec les colonnes qui tiennent une grande étendue de pays (...). **Il fait part de l'opinion qui change et de la liesse populaire à partir de Bazas ;** *Concevez si vous le pouvez, mon cher frère, toutes les émotions que nous avons éprouvées aujourd'hui. Nous avons trouvé ici une ville véritablement française. J'avais précédé Mgr d'une demie heure, et j'avais été assailli de mille questions : où est le prince ? quand arrivera-t-il ? (...). Enfin le maire M. Montfort que l'on croiait du nombre des peureux dont je me plaignais avant-hier, a pu dire quelques phrases de dévouement et de fidélité. Mgr a répondu comme à St-Jean de Luz et aussitôt le cri si longtemps comprimé « Vive le Roi » a retenti (...). Les transports de joie, les cris mille fois répété « vive le Roi, vive Louis XVIII, vivent les Bourbons », la foule qui nous environnait à ne pouvoir marcher (...). Ceci est de bon augure pour Bordeaux où les Royalistes sont connus pour être très nombreux (...). C'est un moment bien critique car l'exemple de Bordeaux entrainera tous les pays que nous venons de parcourir jusqu'à la Garonne. Ils n'attendent qu'un signal et j'espère que Bordeaux le donnera (...). **Sur l'accueil triomphal à Bordeaux,** la nomination de Lainé comme Préfet, et de Lynch maire de Bordeaux, l'arrivée de la flotte anglaise, sur Wellington et ses généraux, etc. Damas transmet sa joie profonde dès le 14 au matin : *Je ne sais si je rêve ; je ne sais où j'en suis ; entendez M. de La Barthe s'il peut vous rendre ce qui se passe ici. Pour moi, je ne le pourrais pas. Mon ivresse serait à son comble si elle n'était tempérée par ce que Mgr exige de moi (...).* Il donne une description extrêmement précise des événements et y joint une *relation du relèvement du pavillon royal de France sur la Garonne le 31 mars 1814*, avec l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux, accompagné par Etienne de Damas, le duc de Guiche, et le vicomte d'Escard, l'état-major de Wellington, et 36 volontaires royaux commandés par le comte de La Marthonie et de La Rochejaquelein, etc.**



125. [BRASSARD de BORDEAUX].

P.S. Bordeaux, 17-20 juillet 1814. 1 pp. bi-feuillet in-folio en partie imprimée, en-tête au brassard de Bordeaux, cachet de cire rouge en pied.

2200 €

**Brevet attribuant le brassard de Bordeaux à M. de Favières, honorant les volontaires royaux qui ont participé à la libération de Bordeaux et accueilli le duc d'Angoulême en mars 1814 ; (...)** *L'intention de Sa Majesté est de vous donner un témoignage authentique de la satisfaction qu'il éprouve de votre dévouement à sa personne et à sa cause, ainsi que du courage et de la fermeté qui ont signalé votre conduite dans une circonstance qui honore les Bordelais, et intéresse la France entière. Cette Grâce s'étend à tous ceux qui m'ont escorté en armes à mon entrée à Bordeaux le dit jour [12 mars 1814] ; ainsi elle est acquise à ceux qui à cette époque précise, étaient inscrits, avec un pareil dévouement, sur les listes des braves et fidèles volontaires royaux (...).*

**Pièce signée par le chevalier de Gombault commandant les volontaires royaux à cheval.**

Créé le 5 juin 1814 par le duc d'Angoulême pour récompenser les hommes de la Garde royale, le brassard de Bordeaux fut attribué dès le 17 juillet ; il y aura 730 titulaires aux gardes royales à pied, commandé par Taffart de Saint-Germain et seulement 275 titulaires pour les gardes à cheval commandées par le chevalier de Gombault. Le brassard des volontaires royaux à cheval était d'une forme distincte, constitué par une simple écharpe en soie blanche, portant au centre un écusson d'or émaillé de bleu avec trois lys d'or, posé sur un fond de soleil à rayon, et entourés par une jarretière sur laquelle était écrit *Bordeaux, 12 mars 1814*. Une centaine de brassard fut encore délivré à divers officiers et personnalités de la ville de Bordeaux. D'après l'ouvrage de Souyris-Rolland, « le Brassard des Volontaires Royaux à Cheval créé par le chevalier de Gombault est, comme il se doit en France, différent de celui de la garde Royale à Pied. C'est un simple brassard d'une seule pièce en tissu de soie jaune avec, au centre, sur fond de soleil à rayon de fils d'or, un écusson en or, dans son centre les 2 L sur émail blanc, entourés d'une jarretière portant l'inscription *Bordeaux, 12 MARS 1814* » (in A. Souyris-Rolland, Histoire des distinctions et des récompenses nationales, Tome 1 pp. 59).

Les Volontaires Royaux à cheval, aux ordres du chevalier de Gombault, avaient été regroupé autour de l'ancienne compagnie de cheveu-légers du capitaine Roger, tous les volontaires montés et équipés à leurs frais. Ils formaient quatre compagnies commandées par les capitaines de Gombault, de La Rochejacquelin, de La Marthonie et Roger. Leur renfort provient du département mais aussi du Périgord et du Quercy. Il convient de préciser que conformément à la décision qui sera prise en juin 1814, seuls les Gardes à pied et les Volontaires Royaux ayant figuré effectivement le 12 mars sur les contrôles de la Garde Royale pourront obtenir la distinction du Brassard.

**Document rarissime.**

126. **Auguste Ferron de LA FERRONAYS.** 1777-1842. Aide de camp du duc de Berry, Pair de France.

2 documents dont P.A.S. à M. de Drée, sous-préfet de Brioude. Paris, 12 juin 1814. Demi-page sur bi-feuillet in-4.

80 €

Le comte de La Ferronays transmet les ordres du duc de Berry octroyant la décoration de la fleur de lys au sous-préfet.

**Joint :** la lettre officielle du ministère autorisant le port de la décoration du Lys (1 pp. pré-imprimée in-4).

127\* [GARDE du CORPS de MONSIEUR]. (LOUIS XVIII) & Jules de Chardeboeuf comte de PRADEL. 1779-1857. Premier Chambellan du Roi, ministre de la Maison du Roi, fils du colonel commandant l'ancien Régiment des Carabiniers de Monsieur. P.S. Paris, 15 juillet 1814. Grand vélin oblong en partie imprimée, cachet sous papier à l'étoile aux armes de France ; marges un peu écourtées.

250 €

**Retenue d'aide Major des deux compagnies des Gardes du Corps de Monsieur « notre Frère bien-aimé »,** annonçant auprès du comte d'Escars de Chastenet, et du comte de Puysegur, capitaines desdites deux compagnies, la nomination du sieur Alexandre-Louis-Gabriel marquis de Breuilpont, colonel de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'Honneur. **Belle pièce** signée par le Roi (griffe), contresignée par le comte de Pradel, directeur général du ministère de la Maison du Roi.

- 128. Louis-Marie-Céleste d'Aumont duc de PIENNES.** 1762-1831.  
**L.S. à Guillaume Laroque**, Receveur général du département de l'Ariège. *Paris, 17 juillet 1814.* 1 pp. in-4 en partie imprimée, cachet rouge du Pr Gentilhomme de la Chambre du Roi. **50 €**  
 Lettre du duc de Piennes, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, annonçant que le Roi a accordé au récipiendaire la décoration du Lys.
- 129. Pierre-Jean-Baptiste Constant comte de SUZANNET.** 1772-1815. Général vendéen.  
**L.S. au chef d'escadron Bellanger.** *A la Chardière, 25 juillet 1814.* 1 pp. bi-feuillet in-4. **120 €**  
 Lettre du comte de Suzannet en qualité de commissaire du Roy, relative à l'hostilité de la population vis-à-vis des gendarmes : (...) *j'ai reçu hier une lettre que je vous envoie parce qu'elle est relative à un fait qui s'est passé dans l'arrondissement que vous commandez. Si comme je le crois, d'après le caractère de Mr de Rochequairie qui mérite toute confiance, tous ces faits sont véritables, il sera bien utile de changer les gendarmes de brigade, afin d'éviter par la suite des risques ; il faut, je crois, éviter autant que possible de laisser les gendarmes qui sont ennemis des habitants, ou dont les habitants sont ennemis, afin qu'il n'y ait plus de rixe. J'ai prié Mr le Préfet de vous parler d'une réclamation d'un aubergiste de Loie (...)* concernant le logement de gendarmes.  
 Officier aux Gardes françaises en 1788, émigré en 1792, le **comte de Suzannet** (1772-1815) échappe aux massacres de Quiberon puis se place sous les ordres de Charette pour organiser l'insurrection. Il le remplace en 1799 à la tête de l'Armée du Bas-Poitou et, blessé à Montaigu, signe la paix de janvier 1800. Compromis dans les complots de Georges Cadoudal, il est arrêté en décembre 1801, puis détenu au fort de Joux avec Louis d'Andigné avec qui il s'échappe en août 1802. Commissaire du Roy en 1814, il reprend les armes à la tête de l'Armée du Bas-Poitou lors des Cent-Jours, et est mortellement blessé le 20 juin 1815 au combat de la Rocheservière.
- 130. Pierre-Louis-Jean-Casimir de BLACAS D'AULPS.** 1771-1839. Ministre de Louis XVIII, précepteur du duc de Bordeaux.  
**L.S. à M. Louis Du Bois**, à Alençon. *Paris, 27 août 1814.* 1 pp. in-folio, petit cachet de collection. **60 €**  
 Lettre en qualité de Ministre de la Maison du Roi, dans laquelle le fidèle Blacas annonce **l'autorisation du Roi de porter la décoration du Lys.**
- 131\* [ARMÉE des PRINCES - GARDE du CORPS du Comte d'ARTOIS].**  
**P.S.** *A Paris, 7 septembre 1814.* 1 pp. bi-feuillet in-4. **160 €**  
**Belle pièce attestant des services à l'Armée des Princes ;** certificat signée par le marquis Le Tourneur, maréchal de camp, Major des Gardes du Corps de Monsieur, attestant des services de **M. Jean-Philippe-François comte Dessoiffly, comme ancien capitaine au régiment du Colonel-Général-Hussards, venu se réunir à Messieurs les Gardes de Monseigneur comte d'Artois au mois de septembre 1791, époque de leur rassemblement à Coblenz, et qu'il y a servi jusqu'au mois de mai 1792, où il est entré dans le régiment d'Hussards de Bercheni qui faisait l'avant-garde de l'Armée des Princes (...).**
- 132\* [GARDE de la PORTE du ROI]. Henri-Jacques-Guillaume CLARKE.** 1765-1818. Ministre de la Guerre.  
**P.S.** *Paris, 10 novembre 1814.* 1 pp. in-folio oblong sur vélin en partie imprimée, cachets aux armes de France ; plis, mouillure claire. **180 €**  
 Nomination au grade de lieutenant Etienne-Joseph-Régis Mesanges de St-André, Garde de la Porte. Pièce signée par le maréchal duc de Feltre, ministre de la Guerre.
- 133. [CERTIFICAT D'EMIGRATION – ARMÉE de CONDE].**  
**P.S. par le maire d'Arbois.** *En l'hôtel de ville d'Arbois, 22 novembre 1814.* 1 pp. in-4, apostilles, timbre et cachet, intitulé au verso. **80 €**  
 Certificat délivré par L. de Sarret, maire d'Arbois en Franche-Comté, attestant que **Antoine Crestin d'Oussières, ancien conseiller au Grand Conseil, a été émigré de sa bonne volonté et sans d'autres causes que son attachement et son dévouement pour le Roi ne s'est jamais démenti ; ce que j'atteste comme maire (...)** et aussi comme émigré ayant servi avec le dit Sr d'Oussières au Corps d'Armée de S.A.S. Monseigneur le prince de Condé (...).  
 Suivent l'attestation et la signature de plusieurs gentilshommes *ayant fait partie de la compagnie à cheval de la noblesse de Franche-Comté (...).*
- 134\* [GARDE de la PREVÔTE].**  
**P.S.** *Paris, 9 août 1815.* 1 pp. in-folio en partie imprimée, grandes armes royales gravées en en-tête. **250 €**  
 « Permis de rester à Paris toute l'année » pour M. le chevalier d'Ornans, brigadier de la prévôté et de l'Hôtel, pour son service auprès de Sa Majesté, précisant que *les autorités civiles et militaires françaises et alliées sont invitées à lui donner aide au besoin.* **Très belle pièce signée pour le Grand-Prévôt de l'Hôtel**, le lieutenant-général d'épée, le sieur de La Chapelle.



- 135\* [GARDE de la PORTE du ROI]. Constantin Gravier comte de VERGENNES. † 1832. Fils du ministre de Louis XVI, maréchal de camp, commandant les Gardes de la Porte du Roi. L.S. du comte de Vergennes, à Edmond du Perier. Paris, 21 septembre 1815. 1 pp. bi-feuillet grand in-4.

180 €

**Lettre du comte de Vergennes, maréchal de camp, capitaine-colonel de la compagnie des Gardes de la Porte du Roi**, acceptant avec regret la démission de Du Perrier, que des circonstances impérieuses appellent en Angleterre ; (...) *C'est à regret que j'acquiesce à votre demande ; il m'eût été agréable de conserver dans la compagnie que j'ai l'honneur de commander un sujet tel que vous (...). Je vous annonce que j'accepte votre démission et qu'à dater de ce jour vous ne faites plus partie des Agrégés attachés à la compagnie des Gardes de la Porte du Roi (...)*. M. de Vergennes indique que son certificat de service et de démission lui sera délivré au bureau de l'état-major de la compagnie.

- 136\* [GARDE du CORPS du ROI]. (LOUIS XVIII) & Henri-Jacques-Guillaume CLARKE. 1765-1818. Ministre de la Guerre. P.S. Paris, 30 octobre 1815. Vélin oblong, en partie imprimée, cachet aux grandes armes royales sous papier.

250 €

Nomination du sieur Lazare-Hercule de La Fougère à l'emploi d'officier des Gardes du Corps du Roi **en qualité de brigadier instructeur dans la compagnie du duc d'Havré**, avec rang de capitaine en second. Pièce signée par Louis XVIII (griffe), contresignée par son ministre de la Guerre, le duc de Feltre.

137. [ROYALISTE]. Chevalier de Jouvenel & Louis-Spiridion comte de La Villegontier. Préfet de l'Allier (1816) et Ile-et-Vilaine (1817). P.S. Versailles, 12 décembre 1815. 1 pp. ¼ bi-feuillet in-folio, cachet humide aux armes royales du maire de Versailles et du sous-préfet de Seine-et-Oise.

150 €

**Très beau témoignage en faveur d'un ancien Gentilhomme de la Maison du Roi**, dont une copie avait été transmise au duc d'Aumont, le 19 août 1814 : Il est attesté par les Gentilshommes ordinaires et autres officiers de la Maison du Roi, que *feu le S. Le Baillif de Mesnager, officier de St-Louis, petit-neveu de l'ambassadeur qui a conclu la paix d'Utrecht, était possesseur et en exercice de la charge de Gentilhomme ordinaire du Roi Louis Seize, et a succédé aud. Le Baillif de Mesnager, son oncle, ambassadeur extraordinaire en Russie, qu'il a toujours donné des preuves de dévouement à Sa Majesté dans les dangers où Elle s'est trouvée, qu'il s'est fait inscrire comme otage après l'affaire de Varennes ; qu'il a été arrêté auprès du Roi, le 10 août, et conduit à la prison de l'Abbaye où il fut condamné à mort le 3 septembre, et qu'il n'a échappé au massacre que par un coup de la Providence, qu'il a persisté dans la même fidélité jusqu'à sa mort causée par les persécutions qu'il a essuyées et les malheurs de l'Auguste famille Royale. Il a laissé un fils âgé de vingt-cinq ans qui a hérité des sentiments de son père, et est digne d'exercer la charge de Gentilhomme dont la survivance lui avait été promise. Sa mère était femme de chambre de la Reine, en survivance de Mme de Mesnager sa mère, doyenne des femmes attachées aux Princesses ; elle est fille d'un lieutenant-colonel du Régiment de Conty, doyen des chevaliers de St-Louis. Elle a tout perdu par les suites de la Révolution (...)*.

Copie authentifiée conforme par le maire de Versailles, le **chevalier de Jouvenel**, et le sous-préfet, le **comte de La Villegontier**. On peut relever à la suite du mémoire les noms des personnes qui ont attesté sur l'honneur, dont : **le baron Daubier "doyen des Gentilshommes", le comte Dumotet, le comte de Choiseul d'Aillecourt, de Salagnac "écuyer du Roi", le comte de Trémic "contre-amiral de la marine royale", de Sagneux "Garde du Corps", de Cancaude "sous-lieutenant des Gardes du Corps", Titelouze "ancien major de Place", etc...**

138. [ARMÉE de CONDE – REGIMENT DES CHEVALIERS DE LA COURONNE]. P.S. 1815. 1 pp. ½ in-folio, 2 cachets de cire rouge armoriés ; petites coupures aux plis.

170 €

Etat des services du Sieur François Louis Müller, originaire du Bas-Rhin (Marcolshheim arr. de Selestadt), émigré en 1791, **officier au corps des "chevaliers de la Couronne"**, ayant fait les campagnes de 1791 à 1797 de l'Armée de Condé, suivit son corps en Volhinie où il resta jusqu'en 1801, époque à laquelle il suivit la dite armée en Styrie où il reçut au Q.G. de Feistriz son licenciement, par suite duquel il se retira du service (...), recevant son brevet de capitaine.

La pièce est certifiée par **Joseph comte de Laboriette**, chambellan de Napoléon, chevalier des Ordres de St-Louis, de St-Maurice & Lazard ; et de **Louis de Rémy**, chevalier de l'Ordre de St-Louis, conseiller de Sa Majesté d'Autriche directeur du bureau général des Palais et bâtiments de la Cour de Sa Majesté impériale et royale, conseiller et membre de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Vienne, avec leurs cachets de cire à leurs armes.

Formé par le comte de Bussy à Worms en décembre 1791, le régiment des Chevaliers de la Couronne est l'une des premières unités de cavalerie de l'Armée de Condé, à côté de la Légion Mirabeau. Le duc de Richelieu, François-Marie d'Harcourt, Louis de Frotté, Antoine-Philippe de La Tremoille, le chevalier de Puymaigre compteront parmi les chefs de cette unité

140. [ARMÉE de CONDE]. Alexandre-Louis-Auguste de ROHAN-CHABOT. 1761-1818. Prince de Léon, duc de Rohan, Pair de France. 2 P.S. avec souscription aut. Vienne, 18 décembre 1815. & Paris, 15 janvier 1825. 2 pp. in-folio.

150 €

2 documents du duc de Rohan ancien aide de camp du comte d'Artois. Rohan avait rejoint le comte d'Artois en émigration dès 1790, servant à l'Armée des Princes en 1792, mis à la tête des nobles bretons et poitevins réunis à Jersey en décembre 1794 ; il

fut par la suite l'aide de camp du comte d'Artois qui lui conféra le grade de maréchal de camp. Pair de France en 1814, le duc de Rohan est fait Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en mars 1815 alors que Louis XVIII est à Gand ;

- Copie de deux passeports signés du prince de Condé qui avait été délivrés en octobre 1793 et en juin 1794, à M. de Saulque, capitaine au régiment royal de Hesse-Darmstadt ; le document est certifié conforme à l'original par le **prince Louis de Rohan** qui signe.

- Souscription du duc de Doudeauville appuyant la supplique d'un ancien militaire de l'Armée de Condé, **Nicolas Messin dit Mezières**, *l'un des sujets les plus fidèles qui n'a cessé de donner des preuves de dévouement à la plus sainte des causes (...)*. Après avoir sollicité en vain un emploi et épuisé ses ressources, il demande qu'on lui accorde une pension sur la Liste civile ; en regard sont détaillés ses états de services : **Emigré avec M. le marquis d'Avisard, 1<sup>er</sup> aide de camp de Mgr le Prince de Condé en 1790 ; après avoir fait toutes les marches périlleuses du Languedoc, fut joindre les Princes à Turin, d'où il partit pour l'Armée de Condé où il resta jusqu'en 1794, passé à cette époque dans les Hussards de Rohan où il a servi jusqu'au moment du naufrage en allant à St-Domingue en 1799 ; depuis lors, il suivit Mr le Prince de La Tremouille dans toutes ses courses jusqu'à sa rentrée en France en 1802. Il est précisé que Mézières a reçu 2 blessures au passage des lignes de Wissembourg, a eu un cheval tué sous lui dans la campagne de Hollande.**

Beau document d'un vétéran de l'Armée de Condé dans laquelle le père Louis de Rohan *Recommande à l'intérêt et aux bontés de Monsieur le Duc de Doudeauville.*

**141\*** **Etienne comte de DURFORT**, 1753-1839. Aide de camp du comte d'Artois, Pair de France.

**L.S. du comte de Durfort, à M. de Turenne**. Paris, 31 décembre 1815. 1 pp. in-4, en-tête de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi avec les armes de France au soleil.

**180 €**

Lettre du comte de Durfort, capitaine lieutenant, Pair de France, annonçant à **Joseph de Turenne, brigadier dans la compagnie des Gendarmes de la Garde**, que sur sa proposition, le Roi a bien voulu lui accorder la croix de la Légion d'Honneur, par décision du 26 décembre. **Belle pièce.**

Colonel de Dragons la veille de la Révolution, le comte de Durfort émigra dès 1791 pour rejoindre l'Armée des Princes ; aide de camp de Monsieur comte d'Artois en 1795, il sera promu maréchal de camp, lieutenant-général des armées en 1814, capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Garde et Pair de France en août 1815, gouverneur de la division militaire de Besançon en 1816.

**142.** **Louis-Antoine d'Artois, duc D'ANGOULEME**, 1775-1844. Fils aîné de Charles X, duc d'Angoulême, Dauphin de France.

**P.S. Notes pour le ministre des Finances**. Paris, 13 mars 1820. 2 pp. bi-feuillet in-12.

**150 €**

**Recommandation en faveur d'un ancien partisan royaliste de Bordeaux ; Si l'une des places d'inspecteurs généraux sédentaires des Douanes devenait vacante, et que le Directeur de Bordeaux pût la remplir utilement, je la demanderai avec un vif intérêt pour le Sr Des Moulins, dont j'ai été à portée de connaître les talents, le zèle et la parfaite conduite (...)**. Il le recommande fortement à ce poste *que lui méritent ses longs services, ses malheurs passés et l'estime particulière que je lui porte. Tout ce qui sera fait de favorable à son égard me paraîtra juste et j'en aurai un plaisir véritable (...)*.

**143.** **Félicité du Crest de Saint-Aubin comtesse de GENLIS**, 1746-1830. Femme de lettres.

**L.A.S. à Mgr Machi**, Nonce du Pape à Paris. Tivoli, 5 novembre 1822. 2 pp. bi-feuillet in-8.

**150 €**

La comtesse de Genlis recommande auprès du cardinal Mr. d'Asfeld ; (...) *J'ose supplier Votre Excellence de vouloir bien lui donner deux lignes de recommandation pour le père abbé de la Maison de la Trappe appelée Notre-Dame du Gard, Mr d'Asfeld voulant y faire un voyage. Je connais depuis longtemps ce jeune homme intéressant à tous les égards par les qualités de cœur et de l'esprit. Je le vois sans cesse et je prens le plus vif intérêt à sa personne et par conséquent à tout ce qui le touche ; c'est le même qui a déjà eù l'honneur d'obtenir plusieurs audiences de Votre Excellence ; il est bien digne de recevoir une telle faveur par son mérite personnel et son zèle religieux (...)*.

**Suit** une apostille du vicomte d'Asfeld qui indique que la missive ne fut finalement jamais remise.

Dans ses mémoires, la comtesse de Genlis parle avec détails de la conversion d'un jeune protestant anglais qu'elle avait encouragé à abjurer pour embrasser la Foi Catholique ; ce dernier fit une retraite à La Trappe avant d'abjurer et de prendre pour marraine Mme de Genlis et pour parrain M. d'Asfeld. *In Mémoires de Mme de Genlis, 1826, T.7, pp.211-212.*

**144.** **François-Jacques baron LOCARD**, 1773-1833. Préfet, fut chargé d'arrêter le maréchal Ney.

**L.A.S. au banquier Caccia**. Poitiers, 19 mars 1823. 1 pp. bi-feuillet in-4, adresse au verso avec cachet de cire rouge à son chiffre et marques postales.

**120 €**

Le baron est reconnaissant de l'accueil que lui a fait son ami pour son beau-frère, M. Desmousseaux de Givré ; (...) *Ma femme partage bien ce sentiment. C'est vous dire combien nous serions heureux de trouver à notre tour les occasions de vous être agréable*. Il lui envoie une lettre de change pour rembourser des six-cents francs que M. de Givré a reçu comme avance. *Nous espérons voir ici Madame Duchesse d'Angoulême immédiatement après les fêtes de Pâques. Ma femme voudrait bien accoucher tout de suite afin d'être sur pieds pour faire sa cour et surveiller tous les détails (...)*. Il demande que son abonnement à la Société des Amis des Arts, soit renouvelé.

Ancien administrateur des Etats de Parme, Plaisance et Guastalla sous l'Empire, le baron Locard avait été successivement préfet du Cantal en juillet 1815, du Cher (1818), de la Vienne (1820), de l'Indre (août 1823), puis nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat avant d'être le dernier préfet du Haut-Rhin de la Restauration en 1829. Il était le gendre d'Antoine Desmousseaux de Givré, préfet d'Empire.

145. [Général RITAY]. Baron Dadvisard & baron de Nogarède.  
P.A. Fait à Toulouse, 28 avril 1823. 1 pp. in-4, cachet de cire noire en pied.

80 €

Mémoire en faveur de la famille du général baron Ritay : *Je certifie que Mr le baron Ritay, maréchal de camp, m'a rendu les plus grands services lorsque j'eus le malheur d'être pris aux environs d'Huningue en 1796 et mené dans les prisons de Strasbourg (...), il chercha à me tirer d'embarras. A ce titre, il mérite ma reconnaissance pour tous les services dans un moment où il y avait du danger à se démontrer pour un émigré. Les officiers du régiment de Piémont où mon père a servi m'ont assuré qu'il s'était bien conduit envers eux, jusques au dernier moment. Je désire ardemment pouvoir être utile à sa cause et à ses enfants qui méritent la bienveillance du gouvernement royal. Pièce signée pour le baron Dadvisard, le baron de Nogarède et Saubens, chevalier de St-Louis*

Originaire de Haute-Garonne, vétéran de la Guerre d'Amérique, **Jean-Marie Ritay (1761-1819)** était au début de la Révolution, officier à l'armée du Rhin, passé chef de bataillon en 1794, blessé à Kehl en 1797. Il sert par la suite à l'Armée d'Helvétie sous Lecourbe puis Mortier (1798), repasse à l'Armée du Rhin où il participe à la bataille d'Hohenlinden ; il servira encore sous l'Empire aux principales campagnes militaires de la Grande Armée jusqu'en 1808, promu général à Noël 1805, commandant le département des Pyrénées avant de prendre sa retraite en 1808, fait baron d'Empire.

### Les Réjouissances du SACRE de CHARLES X

146. **Louis-Marie-Céleste D'AUMONT**. 1762-1831. Duc de Piennes, duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi **L.S. au chevalier Du Gout de Lassigne**. Aux Tuileries, 24 juin 1825. 1 pp. in-4, en-tête en coin de la Chambre du Roi ; joint son enveloppe avec cachet du Premier Gentilhomme et cachet de franchise de la Cour.

220 €



Lettre du duc d'Aumont, prévenant son correspondant qu'il aura l'honneur d'être présenté au Roi dimanche prochain après la Messe, un mois après le Sacre de Charles X.

**Joint divers documents, rares souvenirs historiques des réjouissances du Sacre de Charles X :**

- **Invitation pour les Fêtes du Sacre**, donné à l'Hôtel de Ville de Paris le 8 juin ; pièce signée par le comte Chabrol préfet de la Seine et les différents membres de la Commission des Fêtes (1 pp. in-4 en partie imprimée sur papier rose, cachet de la préfecture).
- **Carton d'invitation pour une représentation**, billet parterre du Théâtre de la Cour à St-Cloud ; pièce signée par le capitaine des Gardes du Corps du Roy, Emmanuel de Croÿ prince de Solre (griffe) avec cachet de service de la Première compagnie des Gardes de service (1 pp. in-8 oblong, encadrement gravé).
- **Couplet à l'occasion du Sacre du Roi Charles X** (air femme voulézu épouser), 3 pp. in-12 ; suivi des vers composés par le chevalier de Planta de Wildenberg du 30 mai 1825 : *Français, le Sacre hier s'est fait / D'une pompe extraordinaire / Dieu exauça notre souhait. / Rendons grâce par la prière ; / Unissons nous de bon aloi / Et soyons tous comme des frères. Embrassons-nous. Vive le Roi / Français, tu ne saurais mieux faire.* Etc.

147. [LEGIION MIRABEAU]. Comte de VITTRÉ.  
P.S. Paris, 6 octobre 1827. 1 pp. in-folio, cachet de cire rouge armorié (estompé).

180 €

Certificat délivré par le lieutenant-général des Armées du Roi, le comte de Vittré, attestant avoir commandé à la Légion de Mirabeau la compagnie des volontaires à cheval dont Monsieur Victor de Mirabeau fils de M. le vicomte de Mirabeau, était capitaine propriétaire en 1793.

La fameuse Légion Mirabeau fut une des premières troupes émigrées à s'être constituée dès 1791 ; appelée aussi la *Légion noire* ou les *Hussards de la mort*, à cause de la couleur de son uniforme, la Légion regroupera près de 3000 hommes qui seront placés à l'avant-garde de l'Armée de Condé. Après une campagne difficile en 1793 sous les ordres de La Ferrière, la Légion sera confiée au comte Roger de Damas qui en deviendra colonel-propiétaire jusqu'en 1798. Le comte de Vittré alors capitaine cornette, commandera la Générale à Cheval au nom de Victor Mirabeau.

### Invitation aux Tuileries et à l'Elysée

148. **Louis-Marie-Céleste D'AUMONT**. 1762-1831. Duc de Piennes, duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi **L.S. au baron de Lagny**. Tuileries, 7 avril 1829. 1 pp. in-4 en partie imprimée, en-tête en coin de la Chambre du Roi.

150 €

Invitation du Roi pour venir au jeu qui aura lieu dans les appartements de Sa Majesté le dimanche 12 avril à huit heures, avec le détail sur la tenue ; pièce signée par le duc d'Aumont, Premier Gentilhomme du Roi.

**Joint** une invitation pour assister à un bal à Elysée Bourbon, *Billet pour une Dame* (1 pp. in-12 oblong imprimé, encadrement et vignette gravée).

149\* **Pierre-Denis comte de PEYRONNET.** 1778-1854. Magistrat, homme politique royaliste.

**L.A.S. (à Boullée).** *Montferrand*, 7 juin 1838. 4 pp. in-8, écriture dense ; ancienne marque d'onglet sur le premier feuillet n'affectant pas la lecture.

500 €

**Très belle lettre de l'ancien ministre adressée à l'historien Auguste-Aimé Boullée (1795-1870), qui préparait son *Histoire de la Restauration*, publiée en 1839 ; à sa demande, le comte de Peyronnet lui livre l'extraordinaire récit de son arrestation ;**

Il le remercie pour ses deux notices qui sont faites à son gré mais regrette qu'il n'ait rien dit de d'Aguesseau ; *Vous souhaitez que je vous conte mon aventure de Tours ? Celà serait long, mes yeux son malades et je parle plus volontiers que je n'écris maintenant. Voici néanmoins le plus essentiel ; J'avais eu un dernier entretien avec le Roi à Trianon ; je dus le suivre jusqu'à Rambouillet. Arrivé à ce château-ci, je devais m'éloigner ; tout cela ce fit. C'était le soir, il était neuf heures, j'étais seul, à pied, sans habits, sans autre argent que du papier, n'ayant point mangé depuis deux jours, n'ayant guère dormi depuis quatre (...).* Il se dirigea alors sur Chartres, mais le préfet qui était un de ses amis avait déjà quitté l'administration ; *son hôtel était vide, il n'y avait plus que son portier. Je me mourrai de faim, de soif, de chaud, d'insomnie, de fatigue ; j'insistais pour entrer. Au même moment, un officier supérieur de la Garde royale parut à la porte, je pris confiance en ses épaulettes et je dis mon nom. Il n'y eut plus d'obstacle ; on me donna un lit, du linge, & une bouteille de vin et des fraises, seule provision (...).* Après quelques heures, on lui offrit un asile plus sûr, puis on lui avait trouvé un cabriolet et des chevaux de poste, fait l'échange de ses billets de banque. En chemin, il fut arrêté par un homme qui lui demanda assistance ; *tout cela m'avait l'air d'une fourberie, mais le sacrifice de ma vie était fait et je ne voulais pas mettre au hasard celle d'un autre homme. J'ouvris ma voiture au courrier et nous continuâmes. Il ne s'étais agis que de le porter au prochain relai (...).* A quoi d'ailleurs cela m'eut-il été bon. *J'ignorais que la révolution m'eût précédé à Tours ; plusieurs circonstances m'auraient empêché de le craindre (...).* Une grande foule de peuple était réunie sur la place au-delà du pont ; *je vis le péril et jugeai qu'il y en aurait moins à traverser ce peuple à pied qu'en voiture (...).* Il donna des ordres pour qu'on fit le prochain relai et continua ; *je marchai lentement sans me détourner, me mêlant au peuple, et traversai de la sorte le pont, la place, l'émeute et la ville (...).* Bientôt j'entendis courir sur mes pas, c'étaient deux jeune hommes de la garde nationale à cheval ; *un plus grand nombre se montrait plus loin à une centaine de pas (...), ils me crièrent de m'arrêter ; j'eusse été mal avisé de ne pas le faire ; ils me demandèrent mon passeport ; j'en avais un, arrangé à Chartres avec un nom d'emprunt, je le fis voir ; ils exigèrent que je les suivisse (...).* On me mena dans une chambre assez grande où était un bon nombre d'hommes armés et fort animés. *N'étais-je point le prince de Polignac ? n'étais-je point le comte de Peyronnet ? C'était là leur préoccupation. Dans le nombre, se trouvaient deux personnes qui m'avaient connue et qui nièrent généreusement (...).* Suit l'arrivée du commandant la garde indiquant qu'ils s'étaient trompé, puis l'arrivée d'un magistrat qui avait beaucoup fréquenté la Chancellerie de France ; *son témoignage déciderait de tout. Il me le nomma et je me crus libéré ; c'était un magistrat qui m'avait de grandes obligations ; révoqué par M. de Serre après vingt-sept ans de services, cette révocation lui faisait perdre sa pension de retraite que la médiocrité de sa fortune lui était nécessaire. Il était venu à moi, je l'avais relevé de cette déchéance par d'honorables fonctions (...).* On l'introduisit. *Je me levai et marchai vers lui ; s'arrêtant alors, il me regarda puis baissant les yeux et balbutiant, « le prince de Polignac » dit-il. « Non... mais... le cte de Peyronnet... oui, je crois que oui. » Ce sont ces mêmes mots que j'ai fidèlement retenu. Un frémissement unanime remplit le chambre ; pour moi, voulant bien mourir, « Je suis en effet celui qu'on vous dit » m'écriai-je (...). Je ne défendrai point ma vie avec des mensonges. » Et m'adressant au révélateur ; « Vous, Monsieur, ne gardez pas un trop fâcheux souvenir de votre action, je vous pardonne, et vais prier Dieu de ratifier ce pardon. Vivez plus heureux que n'ai vécu. » L'effet de ces paroles fut considérables ; « Chut, sur l'honneur, fermez les portes (...).* Cependant la Garde jura de ne pas le livrer au peuple et transféra l'ancien ministre à la maison d'arrêt sous escorte.

Membre du Conseil Privé, fait Pair de France en 1828, le **comte de Peyronnet** avait plusieurs fois occupé l'intérim du ministère de l'Intérieur en 1822, 1825 et en 1826. Le 19 mai 1830, Charles X l'avait à nouveau nommé ministre, poste qu'il occupa jusqu'à la Révolution de Juillet. Signataire de l'ordonnance du 25 juillet 1830, il comparaitra avec Polignac, Chantelauze et Guernon-Ranville, devant la Cour des Pairs sous l'inculpation de haute trahison, condamné à la prison perpétuelle et à la dégradation civique. Enfermé au fort de Ham, il obtint de Molé une remise de peine en octobre 1836.

150. **Pierre-Louis-Jean-Casimis de BLACAS D'AULPS.** 1771-1839. Précepteur du duc de Bordeaux.

**L.A.S. (en partie autographe) au baron \*\*\*.** *Kirchberg*, 14 juillet 1838. 2 pp. ¼ bi feuillet in-4.

250 €

**Belle lettre de circonstance de l'ancien favori, mentionnant le couronnement de la reine Victoria, le départ de la duchesse de Berry (qui avait donné naissance à une fille, Isabella, en mars 1838), les prétentions des Orléans...**

*Monsieur le Baron, j'ai l'honneur de vous faire passer une lettre pour Mr le comte de Merey (...). Le Roi désirerait que vous eussiez la complaisance de lui procurer un journal anglais dans lequel il pût trouver toutes les promotions qui ont eu lieu à l'occasion du couronnement de la Reine Victoria. Nous avons bien vu, dans les papiers français le nombre des généraux, des amiraux &c, mais leurs noms ne s'y trouvent pas (...). La mère de M. le Duc de Bordeaux est arrivée ici hier à 4 heures. On suppose qu'elle en repartira le 24 ou le 25 au plus tard. Elle compte prendre la route de Krems pour retourner en Styrie (...).* Et il ajoute de sa mains : *Les dernières nouvelles de France sont à la guerre (...). On prétend que Mr Louis Philippe ne trouverait que ce moyen de prolonger son existence qui devient tous les jours plus précaire. Je doute que la guerre puisse le populariser, et il jouerait son trône à croix ou pile (...). Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, et le voyage de l'Empereur de Russie en Bohême peut devenir plus intéressant qu'on ne le pensait. Mad. de Blacas vous fait mille compliments et vous prie de vouloir bien ne pas oublier les jeunes comtes du Peyrou (...).*

n°159. Les réflexions personnelles de l'Empereur Napoléon III sur la modernisation de l'Armée et de la tactique (1867)

St. Cloud le 22 novembre 1867.

Mon cher Maréchal, j'avais décidé de mettre à l'étude les modifications jugées nécessaires par un grand nombre d'officiers dans les manœuvres de l'Infanterie. Votre approbation à ce projet m'a tellement surpris que je crois devoir consigner par écrit le motif qui me font persister dans ma résolution, persuadé qu'un esprit aussi éclairé que le votre ne manquera pas de le rendre à de bons raisons.

Nos règlements qui remontent à 1792 reposent sur les mêmes principes que ceux de grand Frédéric. Ils faisaient prévaloir la régularité des manœuvres sur la rapidité des mouvements. Les algorithmes inflexibles, un maniement d'armes automatique étaient regardés comme des règles infranchissables. Pendant les guerres de la République et de l'Empire on n'eut pas le loisir de reconnaître le règlement mais la pratique et l'intelligence des généraux suppléèrent à leur insuffisance. C'est à quel reconnaît le général Mörser en disant dans son livre intitulé "De l'Armée selon le Charlot" (page 128) = " nous venons de vaincre l'Europe par ce que nous avons ajouté aux perfectionnements introduits par

" réellement et seulement utile à la guerre — "

J'ai compris les objections que vous m'avez faites. Vous parlez, si j'osais le permettre de vouloir faire adopter tel quel le projet élaboré par de Failly, d'Autouars et Bourbaki. mais, loin de moi une semblable idée. la question que je vous pose est celle-ci = Il existe dans l'armée un grand nombre d'officiers intelligents, à commencer par le Maréchal de Mac Mahon, qui sont convaincus qu'il y a des profondes modifications à introduire dans nos manœuvres, et qu'elles ont été émises dans le travail imprimé que je vous ai remis. Je demande dans l'intérêt de l'armée que ces questions soient examinées avec soin, discutées contradictoirement, enfin adoptées ou rejetées en connaissance de cause. Il n'y a le cas que de lui donner, de lui laisser, s'agissant du Ministère de la Guerre et que vous ne devez opposer, d'un rien à son Maréchal et à l'Empereur  
 de votre dévoué au service  
 Napoléon III

n°160. Emouvante lettre du prince impérial enfant

M. cher Papa

Je suis bien heureux de savoir que vous êtes arrivé en bonne santé à Chambéry et sans être trop incommodé de la chaleur pour moi, je suis ~~en~~ en plein dans les compositions ~~de fin d'année~~ et j'espère, que j'en aurai un ou deux <sup>mix</sup> ou accueillis le temps semblable faire beaucoup pour vous et ~~je~~ <sup>je</sup> que vous retrouverez dans les premiers jours d'août.

le 11 juillet 1868  
 Napoléon

n°154. Le maréchal à bord de la Reine Hortense pour le mariage du Prince Napoléon et de Clotilde de Savoie

à Bord de la Reine Hortense près de Nice  
 le 15 janvier 1869.

Mon cher Lomone,

Avez-vous vu la mer au large du temps à passer. Il faut 24 heures à la Reine Hortense pour aller de Cassinelle à Gênes - partant à 4 heures 1/2 de Cassinelle nous ne pourrions partir que de nuit à Cassinelle; or nous voulons marcher au grand jour. nous avons donc 12 heures de temps et le grain va dans son sens, le Bivice Wunttemberg, qui est à Nice. ce jour-ci, me serait pénible si la mer était mauvaise heureusement le temps est très bon; inutile d'ailleurs de le dire moi écrit au le grand aisé. J'avais le cœur gros, ma chère Clotilde, ce te disant Adieu, ce te laissant seule au moment où l'autre veut Lomone. le bateau qui nous devait nous ramener sur

151. [LOUIS-NAPOLÉON III]. – [COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE].

*Recueil des Adhésions adressées au Prince Président à l'occasion de l'acte du 2 décembre.* Paris, Imprimerie centrale de Napoléon Chaix, 1852. 6 fort volumes in-folio, pagination continue 4462 pp. et 542-2 pp. supplémentaires au dernier tome, broché.

850 €

Imposantes publications recueillant les milliers de correspondances de particuliers et partisans du Prince Président, des grands dignitaires ou diverses administrations, ayant soutenu le coup d'état du 2 décembre 1851 qui instaura le Second Empire. D'une grande rareté à sa publication, devenu introuvable après 1870, nombre d'exemplaires ayant été détruits pour effacer toute compromission à l'Empire déchu.

152. Adolphe NIEL. 1802-1869. Maréchal de France et ministre de la Guerre.

L.A.S. à sa chère Clémence. *Bomarsund, 20 août 1854.* 4 pp. bi-feuillet in-8.

550 €

**Longue lettre du général Niel à sa femme, décrivant le siège de la forteresse de Bomarsund, dans la Baltique, au moment de la guerre de Crimée.** Les flottes alliées de la Baltique assuraient alors leurs expéditions contre les établissements russes du littoral au large de la Finlande et des Pays baltes. Niel était alors commandant en second de l'escadre sous Baraguey d'Hilliers. Il sera aide de camp de l'Empereur l'année suivante ;

*(...) Notre campagne a heureusement commencé et il me paraît évident que nous ne ferons pas autre chose. Les deux amiraux, le général en chef et moi sommes parfaitement unanime sur la question d'occupation de Bornasund : une seule chose est à faire, c'est de la faire sauter avec les poudres qui sont dedans (...). La place a été assiégée rigoureusement. J'ai bien fatigué tout le monde, mais nous n'avons eu qu'une quarantaine de blessés et deux ou trois tués. Maintenant, comme après le siège de Rome, nous avons des malades, surtout dans les jeunes soldats. Je suis très bien avec le général B-d'Hilliers, mais quelle tête et quel singulier caractère. Maintenant, sa crainte c'est de n'avoir fait qu'un siège dans laquelle ma part serait trop grande. Cela me préoccupe que j'ai bien fait mon métier (...). Il attend maintenant avec impatience le courrier de France ; Nous comptons demain, le général B.-d'Hilliers, l'amiral Parceval et moi aller avec un bateau à vapeur reconnaître quelques point de la côte sur la Baltique (...). Les amiraux et surtout l'amiral Napier déclarent qu'il est trop tard pour rien entreprendre. Nous dépendons d'eux, et je crois d'ailleurs qu'ils ont raison (...). Il faut voir (...). Il fait part de la mort du général Partout. Pour moi, j'ai un peu maigri et beaucoup noirci, mais je me porte parfaitement. Il en est de même de tous mes officiers. J'ai toujours trois personnes à dîner et je t'assure que nous faisons d'excellents repas. Il décrit les îles d'Aland qui sont assez pittoresques, avec ses forêts et ses maisons, se plaignant du climat rigoureux qui développe tant d'insectes, puces, punaises, cancrelats que jamais dans le Midi, je n'en ai été si incommodé. Au près des pauvres pays de la Friedland et de la Suède, les îles d'Aland peuvent avoir du prix et présente des ressources, mais en France, ce serait le plus misérable des pays (...). Il espère que sa famille s'est bien installée à Ville d'Avray et donne quelques nouvelles de connaissances. Le général poursuit le 21 août, qu'il n'a toujours pas reçu le courrier de France, la flotte anglaise étant trop éloignée, etc.*

153. [EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855].

*Rapport de l'Exposition universelle de 1855. A l'Empereur, par S.A.I. le prince Napoléon, Président de la Commission.* Paris, Imprimerie Impériale, 1857. Un volume grand in-8, 511 pp., 2 plans dépliant, demi-chagrin vert, dos à nerfs orné aux petits fers dorés et aux abeilles, lettres dorées sur le plat sup. de percaline verte (reliure de l'époque).

1000 €

L'ouvrage de la première Exposition universelle de la France, présidée par le Prince Jérôme-Napoléon. Exemplaire en parfaite condition avec la dédicace en lettres dorées sur le plat sup. « Don de S.A.I. le Prince Napoléon, Président de la Commission impériale »

**Le mariage par procuration du Prince Jérôme et de Clotilde de Savoie**

154. Adolphe NIEL. 1802-1869. Maréchal de France et ministre de la Guerre.

L.A.S. à sa chère Clémence. *A Bord de la Reine Hortense, près de Nice, 15 janvier 1859.* 4 pp. bi-feuillet in-8.

1600 €

**Très belle lettre du futur maréchal Niel à son épouse, au moment où il fut envoyé par l'Empereur, négocier le mariage du Prince Jérôme avec Clotilde de Savoie. Il fait part de son installation à bord de la Reine Hortense qu'il décrit avec faste, avant de parler avec détails de sa mission en Italie ;** *Nous voilà en mer, ayant du temps à perdre. Il faut 24 heures à la Reine Hortense pour aller de Marseille à Gênes (...). Le général indique qu'ils arriveront de nuit à Turin ; or nous voulons marcher au grand jour. Nous avons donc 12 heures de trop et le Prince va voir son oncle le Roi de Wurtemberg qui est à Nice. Ce séjour en mer serait pénible si la mer était mauvaise ; heureusement le temps est très beau ; inutile d'ailleurs de le dire, mon écriture le prouve assez (...). Le général a eu « le cœur gros » en quittant sa femme, lui faisant part de son appréhension dans les prochains événements ; Dieu seul tient dans sa main les destinées des nations. Il ne faut pas le préoccuper d'avance pour s'en affliger, de ce qui, peut-être n'arrivera jamais. Voyons donc seulement dans mon voyage une absence de 15 ou 20 jours pour une mission que bien d'autres auraient envie, que bien des femmes souhaiteraient à leurs maris. Car enfin, si je suis pour le moment un mari volage, tu sais bien qu'avant peu, je viendrai t'adorer de nouveau. En arrivant à bord, le Prince a pris pour lui la chambre de l'Empereur et il m'a donné celle de l'Impératrice qui sera bientôt, j'espère, celle de la princesse Clotilde. Ma chambre est toute tendue en moire blanche ; les corniches et les ornements du plafond sont en froncé de moire retenu des deux côtés par des baguettes d'or. C'est d'un effet charmant. Le lit qui est assez large pour contenir deux têtes couronnées, suffirait amplement pour trois personnes. Je viens d'y passer une excellente nuit. Les fauteuils, le canapé, la tête et le pied du lit sont aussi en moire blanche capitonnée. Voilà où je recevrai ma princesse après l'avoir épousée à Turin. J'espère*

qu'elle trouvera que je fais bien les choses. Arrivé à Toulon, je la remettrais entre les mains du prince époux, de la princesse Mathilde et de la Maison qu'on s'occupe de lui composer. Alors je serai mis de côté et je m'en irai chantant :

Nos amours ont duré toute une semaine,  
Mais que du bonheur, les instants sont courts,  
S'adorer huit jours, c'était bien la peine,  
Le temps des Amours devrait durer toujours.

**Le prince et la princesse ne se sont jamais vus. C'est la princesse Mathilde qui est chargée de la corbeille. Elle a été furieuse d'apprendre le mariage par l'Indépendance Belge. Il y a eu une explication des plus vives avec l'Empereur et le Prince, mais elle a tout pardonné et s'est offerte de bonne grâce pour faire les apprêts (...). C'est le Roi qui doit décider si le mariage se fera à Turin par procuration ou à Paris. Le Prince voudrait que tout fut terminé dans quinze jours (...).**

#### L'Empereur donne des ordres avant Magenta

155. **LOUIS-NAPOLÉON III Bonaparte.** 1808-1873. Empereur des Français.  
**L.A.S. au général Niel.** Verceil, 31 mai 1859, 6h ½ du matin. 1 pp. in-8, en-tête en coin de la Maison de l'Empereur. **1600 €**

**Ordre de l'Empereur en pleine campagne militaire lors de la guerre d'Italie, 5 jours avant la bataille de Magenta.** L'Empereur avait concentré son armée à Verceil pour faire croire à l'ennemi, que l'armée allait traverser le Pô. Cette manœuvre avait pour but de surprendre l'armée de Giulay sur le passage du Tessin avant de se porter sur Milan. (...) *Comme le MI Canrobert n'a pas pu passer aussi promptement que je le désirais, n'allez pas aujourd'hui plus loin que Cameriano, en vous éclairant toujours sur votre droite (...).*

Les ordres militaires de Louis-Napoléon III en pleine opération sont rarissimes.

156. **Charles WELCHE.** 1828-1902. Maire de Nancy, préfet (1872-1877), ministre de l'Intérieur (1877).  
**L.A.S. Nancy, 16 juin 1866.** 4 pp. bi-feuillet in-8, chiffre « CW » en coin. **80 €**

**Belle lettre sur les préparatifs des festivités pour la visite de la famille Impériale dans la capitale des ducs de Lorraine ;** le directeur du théâtre de Nancy a rappelé le souvenir de son correspondant ; (...) *Nous avons sur les bras une lourde affaire ; je l'ai menée seul malgré l'opposition d'une partie de la population minime, mais très agissante et que vous connaissez ; elle est furieuse de se voir laissée de côté et elle a essayé de m'enrager en faisant le silence de la presse locale autour de nos fêtes. Aujourd'hui, ils sont un peu débordés et notre affaire marche. Bref, l'Empereur nous a annoncé officiellement son arrivée pour le 15. Nos fêtes comprennent un concours d'orphéons, un concours de tir, des régates !!! Puis un festival, un bal offert à l'Impératrice. Vous recevrez dans peu nos invitations et malgré la difficulté du moment, vous trouverez une petite chambre (...). Je vois au Moniteur d'hier la nomination de Thomas à Avignon ; je vais lui adresser ma carte et mes félicitations (...). Je crois que notre fête ira bien, nous aurons de la foule, de l'enthousiasme ! et vous savez si c'est difficile à échauffer dans nos braves populations. Et le voyage de la famille Impériale sera bien commencé. Le héros de la fête sera le Petit Prince. C'est sur lui que tout l'intérêt se portera, et l'Empereur devra en être satisfait (...). Il demande de le prévenir pour le voir un peu autrement qu'en représentation, etc.*

157. **LOUIS-NAPOLÉON III Bonaparte.** 1808-1873. Empereur des Français  
**B.A.S. à l'Impératrice.** S.l., 14 juillet à 9h20. 1 pp. bi-feuillet in-8. **800 €**

Minutes de Louis-Napoléon destinées à être expédié par télégramme à l'Impératrice alors à St-Cloud ; l'Empereur qui donne de ses nouvelles, était probablement en cure à Vichy ; *L'Empereur à l'Impératrice à St-Cloud : Je vais mieux ce soir. Nous avons fait en voiture la course de l'année dernière. Il fait très beau. Embrasse le cher enfant.*

#### Le courage du Prince Impérial

158. **Adolphe NIEL.** 1802-1869. Maréchal de France et ministre de la Guerre.  
**L.A.S. à Madame la Maréchale Niel.** Paris, 8 octobre 1867. 2-2 pp. in-8, en-tête du Lycée Impérial Napoléon. **1700 €**

**Superbe lettre du maréchal Niel rapportant une anecdote du marquis de La Valette à propos du prince Impérial.** Le maréchal écrit à la suite d'une lettre du directeur du Lycée impérial qui a bien reçu la recommandation de la maréchale pour son jeune protégé, le jeune Ducombe, dont elle a connu l'oncle ; *Je surveillerai d'une manière particulière la conduite et le travail de cet intéressant enfant et j'espère le rendre de plus en plus digne de votre bienveillance.* Elle remercie d'autre part la maréchale de l'intérêt qu'elle porte à ses chères malades ; *Mad. Bizot est moins malade qu'avant son départ pour Allevard. L'état de ma nièce est de plus en plus inquiétant. Mad. Barie a tant d'affection pour les siens qu'elle se crée des forces pour les servir. Adrien va entrer dans un bon rang à St-Cyr (...). Sa jeune sœur entre à Conflant parce qu'elle ne peut pas supporter l'air de Paris (...).*

A la suite de la lettre, le maréchal qui a ouvert la lettre par inadvertance (elle était sans cachet, ni affranchie), donne des précisions à son épouse sur l'admission de leur fils Léopold : (...) *Adrien [Bizot] est reçu le 28<sup>e</sup> en très bon rang. Je viens d'écrire à sa mère. Le jeune (Davout) n'est pas reçu et reste même 40 rangs après les 301 reçus. J'ai eu le plaisir ce matin de signer le brevet de Léopold. Tout le paquet part ce soir. On a mis au chemin de fer son habit de velours et ses bottes. Je souhaite bonne chance à cet intrépide chasseur.* ... / ...

**Le général sort du Conseil des ministres où on lui a raconté en grand détail le drame de St-Jean de Luz. Le prince n'a pas été jeté à la mer, on l'a mis dans les bras d'un matelot qui l'a emporté à terre de rochers en rochers. L'Impératrice criait « Sauvez mon fils ! Sauvez mon fils ! » Le moment était très critique. Je jeune prince a conservé tout son calme. Quelqu'un lui a dit : « Monseigneur, n'ayez pas peur ! » Il a répondu : « moi peur ? je m'appelle Napoléon » (...) On a l'air d'un courtisan en disant cela, mais c'est la pure vérité. Tout le monde était trempé, il faisait mauvais temps et il était nuit. L'Impératrice n'a pas voulu perdre une minute pour repartir et on a fait 20 kil. en char à bancs ! Le Prince venait de dire sur le charrois, « quel régime ! » (...).**

Le maréchal vient de voir **Monier**, le précepteur du Prince Impérial, qui a été très sensible de sa visite, et ajoute : *On attend l'Empereur du 15 au 18 (...).*

#### Les réflexions personnelles de l'Empereur sur la tactique militaire

**159. LOUIS-NAPOLEON III Bonaparte.** 1808-1873. Empereur des Français.

**L.S. avec compliments autographes (2 lignes) au maréchal Niel.** *St-Cloud, 22 novembre 1867.* 6 pp. sur 2 double feuillet in-4, chiffre « N » couronné estampé en coin, tranches dorées.

**3000 €**

**Extraordinaire lettre de Louis-Napoléon III à son ministre de la Guerre, livrant ses réflexions sur l'évolution de la tactique militaire et sa vision pour la modernisation de l'Armée française. Prise sous la dictée de Piétri, son secrétaire particulier, la lettre s'appuie sur l'expérience des dernières guerres de l'Empire (Crimée et Mexique) ; il s'agit bien d'un document rare dans lequel se révèle toute la pensée militaire de l'Empereur qui se pose en véritable réformateur en voulant réviser la tactique de l'armée et confiant personnellement ses sentiments sur le sujet. Ce document montre encore la préoccupation de Louis-Napoléon III devant la montée en puissance de la Prusse et de son armée, trois ans avant la Guerre de 1870.**

*J'avais décidé de mettre à l'étude les modifications jugées nécessaires par un grand nombre d'officiers dans les manœuvres de l'Infanterie. Votre opposition à ce projet m'a tellement surpris que je crois devoir consigner par écrit les motifs qui me font persister dans ma résolution (...). L'Empereur fait remarquer que les règlements de l'armée s'appuient sur les principes du « grand Frédéric » qui faisaient prévaloir la régularité des manœuvres sur la rapidité des mouvements. Les alignements inflexibles, un maniement d'armes automatique étaient regardés comme des règles infranchissables. Pendant les guerres de la république et de l'Empire, on n'eut pas le tems de remanier les règlements, mais la pratique et l'intelligence des généraux supplèrent à leur insuffisance (...). Pointant le retard de l'armée française sur l'adoption de nouveaux règlements, il cite le général Morand sur l'expérience de la pratique en temps de guerre, et encore le général belge Renard, sur l'évolution et le perfectionnement des armées étrangères ; Depuis la Restauration, les puissances étrangères préoccupées sans cesse du souvenir de nos anciennes guerres, ont toujours cherché à améliorer la tactique de leurs troupes, et on peut dire qu'en Prusse surtout, les manœuvres d'infanterie sont plus simples et plus rapides que les nôtres (...). Cette insuffisance était tellement reconnue par tout le monde, qu'en 1862, le maréchal Randon crut devoir réunir une commission pour examiner les changements à introduire dans les manœuvres d'infanterie (...). Le ministre vint alors me trouver et me demanda mon opinion. Je fus d'avis qu'il y avait lieu de conserver et les compagnies d'élite et les inversions. Aujourd'hui, je suis d'un autre avis. C'est par le temps, la réflexion et l'expérience que les convictions se forment et que souvent on arrive à régler comme inutiles des règles qu'on avait considérés jusque là comme indispensables. Ce qui a surtout contribué à modifier mon opinion, c'est l'emploi devenu général des fusils se chargeant par la culasse. La tactique doit changer avec les armes, et plus les armes ont un tir rapide, plus il faut que les manœuvres soient promptes afin que les troupes restent le moins exposées au feu de l'ennemi (...). Pour éviter les plus grandes pertes, l'Empereur prône la rapidité des mouvements ; d'où la nécessité de faire arriver les compagnies par le plus court chemin sur la ligne de bataille sans se préoccuper des inversions. De là découle en outre l'obligation de supprimer des compagnies d'élite qui ne peuvent plus encadrer invariablement le bataillon. Il faut aussi, à cause de la vivacité du tir, employer un plus grand nombre de tirailleurs (...). Il est donc évident pour moi qu'il y a quelque chose à faire, d'autant plus que c'est mon opinion seule (...) qui a empêché il y a quelques années, une réforme plus radicale dans les manœuvres (...). Louis-Napoléon a chargé trois généraux expérimentés pour une première étude et préconise une commission importante, ajoutant : Je ne vois aucun inconvénient à consulter aussi les colonels, car c'est une chose utile de mettre les officiers de l'armée à même de s'occuper théoriquement des questions militaires. C'est ce qui fait la supériorité des officiers Prussiens. Il est contre l'avis de son ministre sur les conséquences d'une telle requête auprès des colonels, observant que leurs rapports feront juger de leurs capacités. Ce qui manque à notre armée, c'est l'instruction et le goût des études théoriques. Le gouvernement ne fait rien pour les encourager. Tous les jours, je reçois des mémoires plus ou moins intéressants d'officiers de tous grades, et ces mémoires vont s'enfouir dans les cartons du ministère de la Guerre qui devrait s'empresse au contraire de publier les plus importants et de féliciter les auteurs (...). Je soutiens qu'il est indispensable même que le règlement des manœuvres soit simplifié. Après avoir encore largement cité le général Morand, l'Empereur ajoute : Je comprendrais les objections que vous m'avez faites l'autre jour, si j'avais la prétention de vouloir faire adopter tel quel le projet élaboré par de Faily, d'Autemarre et Bourbaki. Mais loin de moi une semblable idée. La question que je vous pose est celle-ci : il existe dans l'armée un grand nombre d'officiers intelligents, à commencer par le maréchal de Mac-Mahon qui sont convaincu qu'il y a de profondes modifications à introduire dans nos manœuvres d'infanterie (...). Je demande dans l'intérêt de l'Armée que ces questions soient examinées avec soin, discutées contradictoirement, enfin adoptées ou rejetées en connaissances de cause (... ..).*

Publiée par Emile Ollivier in "L'Empire libéral" – tome XI, pages 279, 280 à 281, 319 à 323.



160. **Napoléon Eugène Louis BONAPARTE. 1856-1879. PRINCE IMPERIAL.**  
**L.A.S. « Napoléon » à son cher Papa.** *Le 12 juillet 1868.* 1 pp. bi-feuillet in-8, qqs ratures et corrections dont au crayon.

1800 €

**Emouvante lettre du Prince Impérial, enfant, à son père alors à Plombières** (il s'agit du dernier séjour de l'Empereur dans la ville thermale): (~~J'espère~~) *Je suis bien heureux de savoir que vous êtes arrivé en bonne santé à Plombière sans être incommodé de la chaleur. Pour moi, je suis ~~très~~ en plein dans les compositions (~~des prix~~) de fin d'année et j'espère que j'aurai un ou deux prix (...). Le temps semble bien long sans vous et (~~J'espère~~) je souhaite que vous reviendrez dans les premiers jours d'août (...).* Cachet d'inventaire de la collection Napoléon.

161. **LOUIS-NAPOLÉON III Bonaparte. 1808-1873. Empereur des Français**  
**L.A.S. à son cher maréchal.** *Le 9 mars.* 1 pp. bi-feuillet in-8, chiffre « N » couronné estampé en coin.

650 €

Billet de l'Empereur adressant au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur (maréchal Pélissier duc de Malakoff) des promotions supplémentaires ; (...) *Je désire ajouter à la liste des commandeurs de la Légion d'Honneur : Le col. d'Artillerie de Chanal, qui a rempli deux missions en Amérique ; le Col. d'Artillerie Faye qui a commandé l'artillerie du corps expéditionnaire de Rome (...).*

162. **[SECOND EMPIRE]. LOUIS-NAPOLÉON III Bonaparte. 1808-1873. Empereur des Français**  
*Exposé de la Situation de l'Empire, présenté au Sénat et le Corps législatif. 1869.*

Un volume in-4, x-339 pp., demi-chagrin bleu, dos à nerfs orné, titre en lettres dorées sur le plat sup. (reliure de l'époque).

3000 €

Précédé du discours de l'Empereur aux Chambres, ce rapport fait état du bilan et de la situation de l'Empire la veille de la guerre de 1870. **Exemplaire exceptionnel de l'Empereur** avec ses dernières corrections portées sur son discours et la mention autographe signée « bon à tirer » sur la page de titre.

La dernière lettre de l'Empereur à son ministre

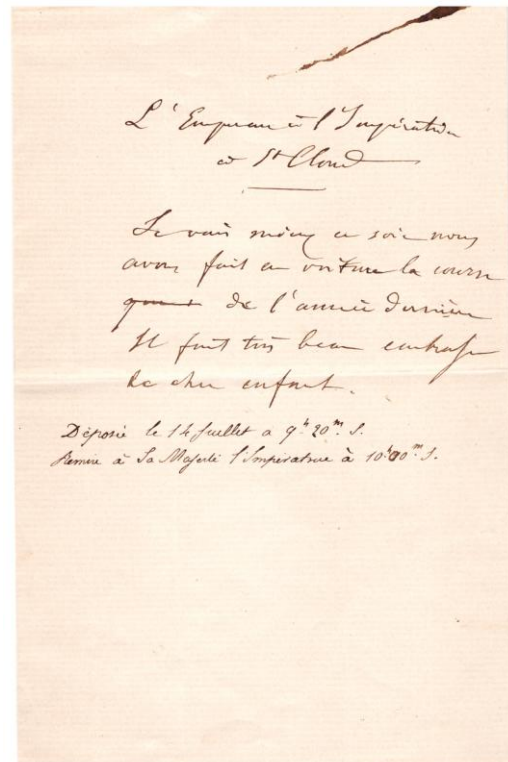
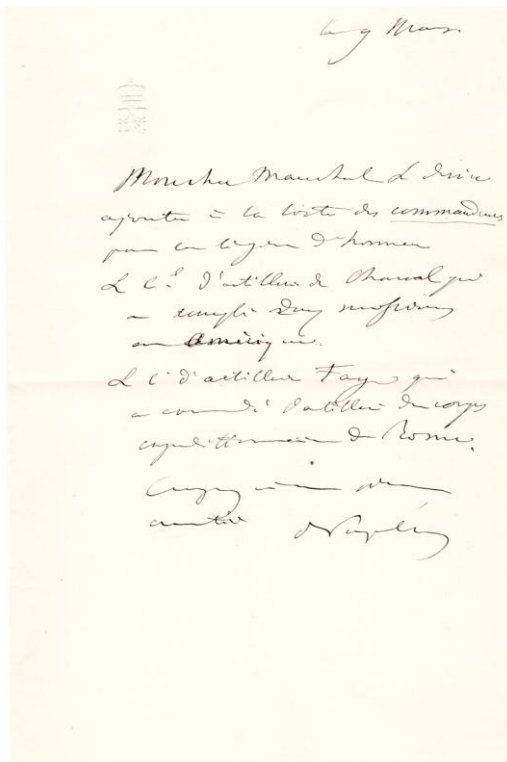
163. **LOUIS-NAPOLÉON III Bonaparte. 1808-1873. Empereur des Français**  
**L.A.S. au maréchal Niel, ministre de la Guerre.** *Palais de St-Cloud, 31 juillet 1869.* 2 pp. bi-feuillet in-8, en-tête au chiffre couronné de l'Empereur.

750 €

**Très belle lettre de l'Empereur touchant les promotions de ses généraux à la fin du second Empire**, adressée deux semaines avant la mort de son ministre (13 août), atteint comme lui de la maladie de la pierre ; (...) *Je regrette bien de vous entretenir d'affaires lorsque votre santé exigerait le plus grand repos (...). Il est vrai qu'aujourd'hui nous n'avons qu'une vacance de général de division et 3 de généraux de brigade ; mais au 1er janvier 1870, époque de la réunion probable du corps législatif, nous aurons 5 vacances de généraux de division, 10 de généraux de brigade (...). Les petites promotions sont en effet difficiles et il n'y a que les grandes où l'on peut faire la part de l'ancienneté et du mérite (...).*

n°161

n°157



165. [BALKANS]. Gaston-Félix-Jules JOUSSELIN. Consul de France (Smyrne, Roustchouk, Salonique). 7 L.A.S. et 2 lettres à lui adressées. Roustchouk, Monastir, Salonique, 1904-5, 1908-1901, 1913. 20-12 pp. in-12, 6 pp. ½ in-8, dont avec en-tête du Consulat.

300 €

**Intéressante correspondance privée du vice-Consul de France installé en Bulgarie, évoquant la situation de l'Empire Ottoman et la position des Balkans quelques années avant la Grande Guerre** ; il est fait largement mention du rôle des diplomates français, notamment dans la région du Bosphore, avec Ledoux, Guillois, Gauthier, Séon, Jullemier, Constans et Boppe, Bompard, contenant plusieurs remarques sur l'administration de la chancellerie de la Porte.

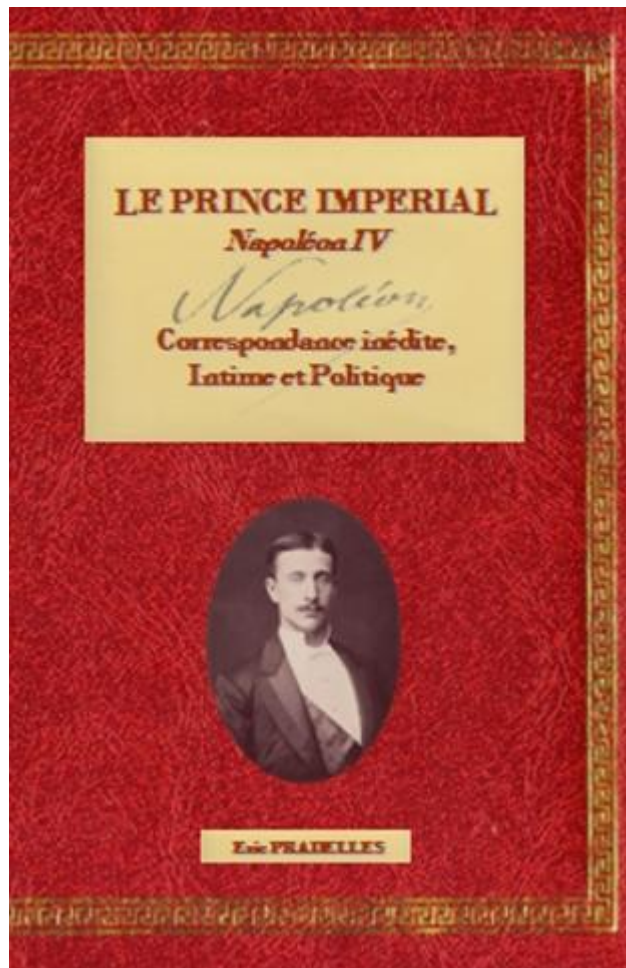
**Gaston Joussein** avait commencé sa carrière de diplomate comme commis de chancellerie au Caire en 1884, puis à Smyrne, nommé drogman en 1888 chargé des relations avec la Porte Sublime ; à Beyrouth en 1896, il est à nouveau envoyé à Smyrne en octobre 1898 comme premier drogman, chargé du vice-consulat de Koustchouk (Kainardja) en Bulgarie en 1902, nommé consul à Monastir (Bitola) en Macédoine en 1908, chevalier de la Légion d'Honneur en 1913. La correspondance est adressée à un de ses proches amis, diplomate en Syrie et au Liban, puis à Constantinople, plus tard nommé à Port-au-Prince à Haïti en 1913. Les discussions sont souvent sans concession sur l'état de l'Empire ottoman, et directement lié à la politique de la région :

Mai 1904 : (...) Si j'avais mis les gants de Ledoux pour causer avec Kiamil Pacha, il m'est avis qu'on ne garderait pas de moi à Smyrne le souvenir dont je me vante, du meilleur drogman que notre colonie ait jamais eu (...). Il fait part de son installation dans une ancienne maison à la turque : immeuble vénérable tout déjeté et roulant au moindre vent comme un paquebot désarmé. Mais l'on y jouit d'une vue incomparable sur le Danube et les plaines Roumaine (...). Le consul roumain de Salonique nommé ici paraît en vouloir fort à Sterg. Ce n'est là qu'une impression, évidemment. Lui aurait-on fait subir la distance qu'il y a entre une grande Puissance et un état danubien ? Les Russes continuent à ne pas m'étonner. Leur défaite annoncée depuis trois jours est confirmée officiellement d'hier. Et ils continuent à inonder ce pays de publications illustrées où un gigantesque moudjik donne le knout à un microscopique Japonais : c'est la publicité à l'usage de la province (...). Mai 1905 : sur la visite du prince héritier à Roustchouk, à l'origine d'une déconfiture intéressant le commerce français (...). Je crois que pour le moment, toutes les préoccupations vont aux choses marocaines (...). Soutenir que ce candidat à la monarchie s'est montré particulièrement aimable serait inexact. Il a grogné contre ses fonctionnaires, contre la ville, contre tout le monde. Et il a libéralement accordé au corps consulaire, pour se faire inscrire, une feuille de papier écolier et une vieille plume toute rouillée. Et l'on se fait des illusions sur la pompe des Cours ! Comme ce même Prince est très aimable pour les simples agents consulaires de Varna et de Philippopoli, les consuls de Roustchouk se sont étonnés de tant d'indifférence (...). Décembre 1908 : (...) C'est sans enthousiasme que j'ai cru l'évolution turque prendre une forme officielle avec la réunion du Parlement. Il fallait à ce pauvre pays, une simple dictature libérale pour remplacer le régime du Palais. Mais la louche intervention des députés grecs, arméniens, bulgares, également ennemis d'une Turquie forte, ne m'inspire que des craintes pour l'œuvre à laquelle des gens certainement convaincus se sont consacrés (...). **Les Turcs sont en retard de quelques siècles pour réaliser une unité nationale** qui ne pouvait s'établir à leur profit que moyennant la conversion forcée des non-musulmans. Ils meurent de ce qu'ils ont laissé survivre des organisations conquises. Quant au Bulgare rapace et de mauvaise foi, il commence à me dégoûter. Je remarque d'ailleurs un grand ralentissement dans les progrès des pays, et je ne serais pas étonné que l'évolution bulgare, si étonnamment rapide ne soit comme les croissances trop fragiles des enfants prodiges (...). Le Bulgare a appris à s'habiller, à s'instruire superficiellement pour la conquête de diplômes donnant droit à des places. Mais il est resté sale, sans honnêteté, aussi ennemi de tout ce qui est étranger que quand il vivait dans sa tanière au milieu d'une gorge des Balkans. Un déplorable régime fiscal, une gestion scandaleuse des deniers publics dans lesquelles les Bulgares se montrent les imitateurs résolus du banditisme russe, un corps universitaire naïvement anarchiste, une administration incohérente, voilà pour les fondements de l'Etat. L'armée jusqu'ici solide, laisse voir des lézards. Et avec cela des ambitions et un programme politique démesurés ! La dislocation du vieil Orient n'est pas un remède à sa décrépitude (...). Décembre 1908 – janvier 1909 : à propos de l'installation du Consulat à Monastir, et sur la position de la Macédoine. Salonique, mars 1913 : (...) Un long séjour en Bulgarie m'avait donné des choses macédoniennes une vision que je croyais exacte et qui l'était en réalité. Tu te souviens qu'à mon passage [à Constantinople], M. Bompard m'avait dit ; il n'y aura pas de question macédonienne pendant dix ans. M. Tcharikopf revient de Sofia et il est absolument convaincu des intentions paisibles du gouvernement bulgare. Et tu te souviens sans doute que j'avais répliqué : je ne partage pas l'optimisme de M. Tcharikof. Si le gouvernement bulgare veut la paix, les macédoniens de Bulgarie l'obligeront à changer d'avis (...). Il poursuit à propos des brimades contre les Chrétiens de la région. Etc.

**Joint 2 lettres** adressées de Salonique, sur la situation de la Région en septembre et octobre 1908 peu après la tentative de coup d'état des constitutionnalistes.



n°98



La Librairie Cortade et le Prosopographe parrainent la parution d'un remarquable ouvrage :  
« *La correspondance amicale, familiale et politique du prince impérial, fils de l'empereur Napoléon III* »  
par **Eric Pradelles**.

**Eric Pradelles**, expert juridique, est un passionné du Second Empire et un collectionneur d'autographes éclairé. A travers la correspondance autographe du Prince Impérial, l'auteur donne une approche originale de l'Histoire en révélant la pensée intime d'un de ses acteurs.

Note de l'éditeur : Tout au long de sa courte vie, le **Prince** va entretenir des relations épistolaires, intimes ou politiques avec de multiples correspondants. Tel que le fût son père, il fait preuve constamment de réalisme sur le présent et il définit de grands objectifs en visionnaire. Comment un homme de son âge peut-il observer les réalités qui l'entourent avec une telle acuité et en tirer de telles conséquences pour l'avenir ?

Chaque lettre dont beaucoup sont inédites, surprend par la maturité de la pensée, la fermeté et la bienveillance du ton, la qualité de l'expression et l'excellence du style. Les lettres dévoilent, enfin, la véritable dimension du seul **Bonaparte** qui fut élevé pour régner et qui mourut en soldat. Elles éclairent d'une lumière particulière le visage et l'esprit du **prince Impérial, Napoléon IV**.

Préfacé par le **baron Ameil, président de la Société historique des Amis de Napoléon III**.

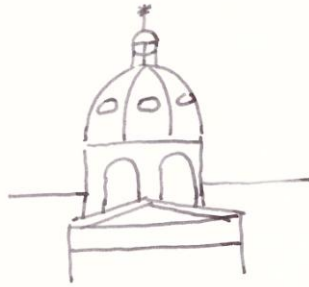
« *La correspondance amicale, familiale et politique du prince impérial, fils de l'empereur Napoléon III* »

*Eric Pradelles, édition Mémoires & documents, 216 p. nb ses ill. (39 €)*

Commande sur [www.memodoc.fr](http://www.memodoc.fr)

EDOUARD MANDELLI

18 mai +62



Craxule!

Tu y seras avant moi,  
en ôicorne,  
pour m'y accueillir  
avec des sarcasmes...

Je t'embrasse

cc.